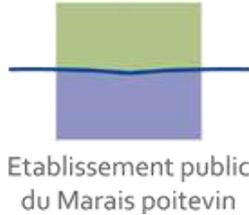




Observatoire
du patrimoine naturel
du Marais Poitevin



Biohistoire de l'avifaune nicheuse du Marais Poitevin

Bilan des prospections réalisées pour la saison de reproduction 2019



Alain Thomas

Consultant

11, rue Marcel Lebois – Moricq – 85750 Angles

Laurent Godet

Directeur de Recherche au CNRS

Laboratoire LETG-Nantes – Université de Nantes - BP 81227 – 44312 Nantes Cedex 3

Septembre 2019

Table des matières

Introduction.....	1
Partie A : Synthèses historiques par espèce	3
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i>	3
Milan noir <i>Milvus migrans</i>	5
Outarde canepetière <i>Tetrax tetrax</i>	10
Marouette de Baillon <i>Porzana pusilla</i>	12
Œdicnème criard <i>Burhinus oedicnemus</i>	14
Petit-duc scops <i>Otus scops</i>	16
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>	18
Pic noir <i>Dryocopus martius</i>	20
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i>	21
Cochevis huppé <i>Galerida cristata</i>	24
Alouette calandrelle <i>Calandrella brachydactyla</i>	25
Rousserolle turdoïde <i>Acrocephalus arundinaceus</i>	28
Locustelle lusciniôide <i>Locustella luscinioides</i>	31
Fauvette pitchou <i>Sylvia undata</i>	35
Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i>	37
Bruant zizi <i>Emberiza cirulus</i>	39
Partie B : Bilan des observations 2019	40
I Espèces des dunes.....	40
1.1 Rapaces diurnes de la forêt de Longeville	40
1.2 Rapaces nocturnes de la forêt de Longeville	42
1.3 Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i> en forêt de Longeville	42
1.4 Passereaux nicheurs de la dune naturelle	47
II Espèce des boisements	51
Pic noir <i>Dryocopus martius</i>	51
III Espèces des prairies humides et marais agricoles	51
Marouette de Baillon <i>Porzana pusilla</i>	52

Bécassine des marais <i>Gallinago gallinago</i>	52
Combattant varié <i>Philomachus pugnax</i>	52
IV Espèces des roselières.....	54
Locustelle lusciniöide <i>Locustella luscinioides</i>	54
Rousserolle turdoïde <i>Acrocephalus arundinaceus</i>	56
V Autres espèces	56
Eider à duvet <i>Somateria mollissima</i>	56
Outarde canepetière <i>Tetrax tetrax</i>	57
Petit-duc scops <i>Otus scops</i>	57
Fauvette pitchou <i>Sylvia undata</i>	58
Références bibliographiques	1

Introduction

Le bilan des prospections engagées en 2019, prend corps dans le cadre d'un travail sur la biohistoire de l'avifaune reproductrice du Marais Poitevin du début du XIX^e siècle à 2019. Cette recherche fait suite au travail réalisé sur l'évolution de l'occupation du sol de la zone humide du début du XVIII^e siècle à nos jours (Godet & Thomas 2013, 2014), dans l'optique d'une meilleure compréhension des liens entre l'évolution des paysages et de la communauté d'oiseaux nicheurs du Marais.

Il s'agissait d'acquérir, durant la saison de nidification 2019, des données factuelles de nidification concernant des espèces rares ou remarquables ou pour lesquelles nous manquions d'informations. Les espèces sélectionnées dans le cadre de ce travail sont celles inféodées aux milieux les moins prospectés du Marais : milieux dunaires (rapaces diurnes et nocturnes, Engoulevent d'Europe et passereaux nicheurs) ; boisements humides ; milieux les plus humides des prairies (Marouette de Baillon, Bécassine des marais, Combattant varié) ; roselières (Locustelle luscinoïde et Rousserolle turdoïde) ; auxquelles nous avons également ajouté les quatre espèces suivantes pour lesquelles les données sont encore peu nombreuses : Eider à duvet, Outarde canepetière, Petit-duc Scops, Fauvette pitchou.

Le présent rapport s'articule en deux parties :

- le bilan des connaissances relatives aux espèces mentionnées ci-avant sur la base d'une importante revue bibliographique et d'une synthèse de nos observations personnelles depuis la fin des années 1980. La révision bibliographique n'étant pas terminée, les synthèses par espèces doivent être considérées comme un travail préliminaire, sans doute appelé à évoluer.
- les résultats obtenus lors des prospections de terrain en 2019.

L'espace d'étude est le Marais Poitevin en tant que région naturelle (Figure 1). Il couvre les terres de marais à la cote NGF 5 mètres, jusqu'à Niort, Fontenay-le-Comte et Mareuil-sur-Lay ; le littoral avec le massif dunaire de Longeville à la pointe de l'Aiguillon ; l'estuaire du Lay et la baie de l'Aiguillon. Sont aussi pris en compte les buttes calcaires, anciens îlots et les presqu'îles s'avancant au cœur du marais comme celles de Saint-Denis-du-Payré, Maillezais ou Marans.

Ce travail a eu le soutien du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin au travers de l'Observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin et de la mise à disposition d'une importante et au combien indispensable ressource documentaire. Nous remercions particulièrement Xavier Baron et Alain Texier pour leur aide.

Enfin, cette synthèse bibliographique et les prospections 2019 permettent d'améliorer les connaissances sur les statuts d'espèces dont la préservation est souvent jugée prioritaire par les environnementalistes, informations importantes à l'heure de la rédaction du nouveau Document d'objectif (docob) du site Natura 2000 Marais Poitevin.

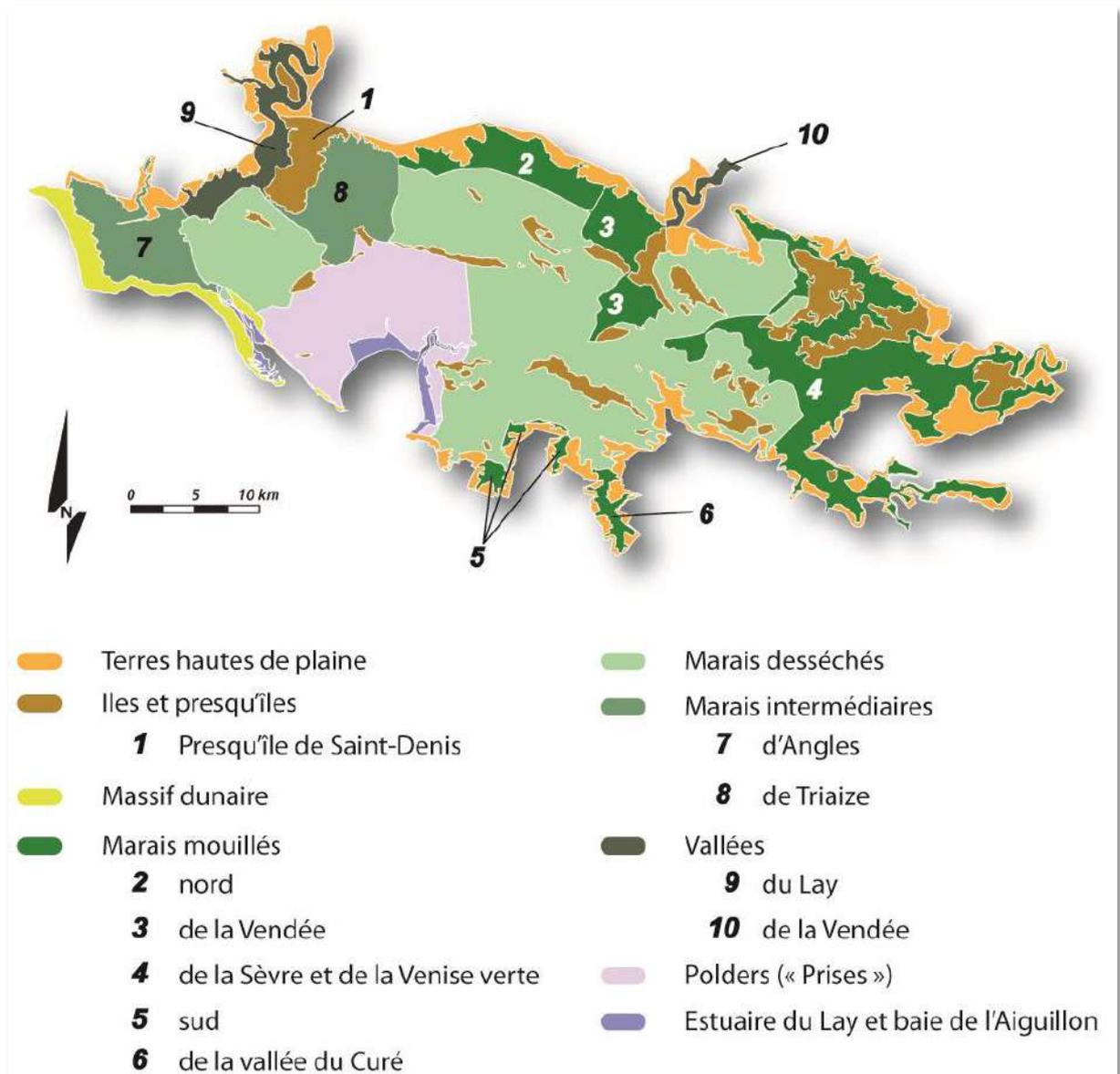


Figure 1. Le Marais Poitevin : découpage paysager utilisé dans cette étude.

Partie A : Synthèses historiques par espèce

Voici un bilan provisoire de la revue bibliographique engagée depuis plus d'une année, au sujet de l'avifaune nicheuse du Marais Poitevin. A ce jour, plus de 670 sources documentaires ont été analysées et au 30 juin 2019 ce sont 6.796 données de nidification certaine, probable ou possible qui ont été retenues. Une « donnée » est une mention de reproduction pour une espèce dans la zone d'étude (figure 1), issue d'une source unique et valable pour une seule période de vingt ans. Un nombre assez conséquent de publications et de documents de la littérature grise reste à exploiter. La base de données est donc susceptible d'évoluer. Cette première partie propose une synthèse pour quinze espèces, parmi celles qui ont fait l'objet de prospections de terrain en 2019 afin de contextualiser les résultats acquis cette année.

En plus des sources bibliographiques traditionnelles, sont également intégrées les données issues de bases de données des auteurs ainsi qu'un certain nombre de communications personnelles faites aux auteurs par des observateurs.

Tableau 1. Bilan provisoire de l'évolution du nombre d'espèces d'oiseaux nicheurs dans le Marais Poitevin (selon la figure 1), au 30 juin 2019.

Espèces	1800-1819	1820-1839	1840-1859	1860-1879	1880-1899	1900-1919	1920-1939	1940-1959	1960-1979	1980-1999	2000-2019	Toutes périodes	Nombre de données
Espèces sauvages nicheuses	0	0	17	8	26	22	100	16	137	141	139	166	6762
Espèces à l'origine sauvage douteuse	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	4	8
Espèces dont la nidification est improbable	0	0	0	4	4	0	0	0	3	5	4	11	26
Total	0	0	17	12	30	22	100	16	144	146	143	181	6796

Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*

Cette espèce, pourtant remarquable, n'a pour ainsi dire jamais fait l'objet de prospections et d'études ciblées dans le Marais Poitevin. Sans doute est-elle trop éloignée des préoccupations écolo-pastorales dominantes.

Les premières données relatives à l'espèce remontent aux années 1960 (Spitz 1964(2b)). Spitz (1964(2b)) le classe dans sa liste des « autres espèces certainement ou très probablement nicheuses d'après nos observations dans le secteur étudié » et non pas dans la liste des nicheurs. Il ajoute : « nicheur probable dans les collines du bocage, non loin de Luçon » (Spitz 1964(2b)). Ce qu'il désigne comme les collines du bocage sont en fait l'ancienne presque-île de Saint-Denis-du-Payré, Chasnais et Lairoux. De manière étonnante, il ne cite plus l'espèce dans sa publication de 1965 (Spitz 1965(2)).

En janvier 1979, Christian Pacteau considère le Circaète nicheur de la même zone, dans les bois de Saint-Denis-du-Payré (Pacteau 1979(2)). Malheureusement, son texte n'est pas clair et on ne sait pas s'il a bien découvert une ou des aires et sur quel type de données il a forgé son opinion : « Mais il faut ajouter: un Circaète en 76 avec un jeune, en 77 sans jeune, en 78 irrégulier (sans doute le mauvais printemps) ». Pendant plus de 20 ans, chaque année, les observations printanières et estivales très nombreuses de Circaètes-Jean-le-Blanc dans la région de Saint-Denis-du-Payré se sont accumulées sans qu'aucune recherche d'aire ne soit, à notre connaissance, entreprise. Dans les années 1990, des dortoirs regroupant adultes et jeunes volants ont été notés entre Chasnais et Saint-Denis-du-Payré et entre Triaize et Chasnais (Alain Thomas, obs. pers.). On peut suspecter que la nidification ait eu lieu dans les boisements humides proches de Chasnais et dans les bois de terres hautes, en particulier dans le bois près des Babinières. A la même époque, le nombre d'observations dans les marais à l'ouest du Lay et en forêt de Longeville laissaient peu de doute quant à la nidification du Circaète dans cette pinède (Alain Thomas, obs. pers.). Néanmoins, rien n'était confirmé par la découverte probante d'une aire.

C'est en 2003, que nous avons entrepris la recherche et avec succès, de l'aire de la forêt de Longeville. Malgré quelques changements d'arbres, le site est toujours occupé en 2019. Le nid peu volumineux était placé dans la couronne d'un Pin maritime, à 12 ou 15 mètres de haut. Bien que l'aire se trouva sur un des pins les plus élevés de la parcelle, placée dans une dépression, elle n'était pas visible des chemins ou coupes alentour, assurant ainsi une parfaite dissimulation. Ce n'est que par recoupement des axes d'allées et venues des adultes et après une prospection poussée que l'aire a été découverte. Le sous-étage dense de Chênes verts *Quercus ilex* la dissimulait très efficacement du sol.

En 2005, nous avons découvert une seconde aire, dans les bois humides de Beugné-l'Abbé. Elle se trouvait dans un Chêne pédonculé *Quercus robur*, était très volumineuse et posée à la fourche de grosses branches placées bas dans le houppier. Une aire de Milan noir occupée était distante d'une vingtaine de mètres à peine. Etonnamment, l'aire se trouvait extrêmement près d'une habitation, à environ 150 m, mais la quiétude du bois paraissait totale. L'année suivante, le nid de Circaète fut occupé par un couple de Buses variables, mais des Circaètes fréquentaient toujours ces bois, y nichant probablement encore (Alain Thomas, obs. pers.).

Il est difficile d'estimer la population de Circaète-Jean-le-Blanc du Marais Poitevin. Les observations au dortoir en août des années 1995 à 2003, depuis les marais de Longeville jusqu'au communal des Magnils-Reigniers donnent une idée très imprécise. Il pourrait-y avoir de 2 à 4 couples dans cette zone en stationnement après l'envol des jeunes. Mais ils peuvent être des nicheurs plus éloignés comme par exemple des bois d'Avrillé et pourraient très bien fréquenter le marais avant le départ post nuptial. Pour les décennies 1990 et 2000, on peut affirmer sans grand risque que sur l'ouest du marais deux couples se reproduisaient annuellement, l'un en forêt littorale et l'autre autour des marais intermédiaires de Triaize.

Une estimation de 2005 propose 2 à 5 couples pour l'ensemble du Marais (Thomas 2005(4)). Cette même année, outre la partie nord-ouest du marais, la nidification du circaète, selon les observations d'oiseaux en chasse, était suspectée dans les boisements de Nalliers et de Mouzeuil-Saint-Martin, et peut-être dans la partie centre-est du marais dans une vaste zone entre l'Île-d'Elle, Vix, La Grève-sur-le-Mignon et Saint-Jean-de-Liversay (Alain Thomas, obs. pers.). Depuis 2016, quelques observations de l'estuaire du Lay aux prises de Triaize, zone précédemment très peu visitée en période de nidification, sont peut-être un indice d'une présence ou peut-être d'une nidification dans la forêt de la pointe d'Arçay. La présence régulière d'un jeune volant et d'un adulte durant l'été 2018 et des observations d'adultes au printemps et en été 2019 sur ce site plaident pour la nidification du circaète dans la réserve domaniale biologique (Jacques Marquis, com. pers.).

Le Circaète-Jean-le-Blanc mériterait donc de faire l'objet d'un travail bien ciblé tant son statut dans le Marais Poitevin est méconnu.

Milan noir *Milvus migrans*

Pour le Vicomte de Lastic-de-Saint-Jal, le Milan noir est un « parasite » à classer parmi « les oiseaux de proie ignobles ». Fort heureusement, il n'est que de passage accidentel et rare en Deux-Sèvres (Lastic-de-Saint-Jal V^{te} de 1844(2)). Il n'est cité ni par Edouard Beltrémieux ni par le D^r Savatier pour la Charente-Inférieure.

Durant la première partie du XX^e siècle, le Professeur Guérin écrit en 1937 : « je ne connais qu'une capture authentique effectuée à 4 km de la Faute-sur-Mer (montage Séguin-Jard) il y a une vingtaine d'années » (Guérin 1937(2a)). Dans son « ornithologie du Bas-Poitou », il le note rare et de passage en avril si les vents d'est sont forts. Mais on relèvera tout de même la capture d'un individu le 20 mai 1924 dans les marais de l'Aiguillon (Guérin 1944(2)), dont le spécimen naturalisé se trouve dans les collections du musée municipal de Fontenay-le-Comte répertorié comme mâle avec le lieu de capture « à Bel-Air ? » à l'Aiguillon-sur-Mer (n° de collection CG0136). Il est étonnant que cet oiseau ne figure pas dans la note de 1937. Charles Marcot ne le mentionne pas dans son article sur les oiseaux de la baie de l'Aiguillon et des marais environnants (Marcot 1937(2)).

Une donnée étonnante constituerait la plus ancienne preuve de nidification dans le Marais Poitevin. La base de données du C.R.B.P.O.¹ contient une référence pour un poussin de Milan (numéro de bague DA1129), qui aurait été bagué à Grues le 7 septembre 1958. D'une part, il est très étonnant que le nid se soit trouvé sur la commune de Grues plutôt qu'à

¹ Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (Muséum National d'Histoire Naturelle).

Saint-Denis-du-Payré, étant donné l'absence de bois et la très grande rareté des haies. Ce qui est bien plus surprenant, c'est que cette information n'ait pas été connue de François Spitz et de son équipe et qu'elle ne figure dans aucune publication. De plus, les coordonnées géographiques associées dans la base du C.R.B.P.O. sont erronées et ne correspondent pas au territoire communal de Grues.

C'est dès le début des années 1960 qu'ont lieu les premières suspicions de nidification par André Labitte et André Languetif : « l'un de nous a vu en de très bonnes conditions, le 30 mai 1960, un individu de cette espèce planer au-dessus du marais au nord de Saint-Michel-en-l'Herm. Le 11 juin de cette même année un autre (ou peut être le même !) a été vu dans les mêmes parages, planer, se saisir d'une proie à terre, à moins de deux cents mètres de la ferme du Grand-Clos-Jean, puis l'emporter dans une de ses serres vers la direction de Saint-Denis-du-Payré, où probablement il devait avoir son nid » (Labitte & Languetif 1962(2)). Ensuite, et c'est malheureux, la découverte des premiers nids fut fastidieuse. « Dès notre premier été [1959] de recherche, l'un de nous a pu observer des Milans noirs. Dès 1960, nous nous sommes rendu compte que les communes que nous parcourions se trouvaient sur le terrain de chasse d'une colonie importante. Cette colonie, dont l'emplacement (ou les emplacements) n'a pu encore être découvert mais se situe probablement quelque part dans la forêt littorale, n'a pu être recensée que par décompte d'oiseaux en circulation. Nous arrivons à un total de 20 à 50 adultes, peut-être plus encore en 1961. Un embryon de colonie, avec une dizaine d'adultes commençant à construire, a été découverte en avril 1962. L'emplacement était abandonné début juin, les oiseaux ayant sans doute trouvé un lieu plus favorable, ou rejoint la colonie principale » (Spitz 1964(2b)). Dans une seconde publication, François Spitz confirme la nidification « Niche dans tous les boisements (dizaines de couples) » (Spitz 1965(2)). Dans une note technique sur les rapaces de la commune de Saint-Michel-en-l'Herm François Spitz, sans apporter d'élément factuel supplémentaire, écrit : « Une colonie de cette espèce, groupant plusieurs dizaines d'adultes, s'établit chaque année dans la forêt littorale. Beaucoup d'oiseaux viennent chasser sur St-Michel. Présent de mars à août. » (Spitz 1964 (?)(10)). Il faut attendre quatre longues années pour enfin trouver une note probante de la nidification du Milan noir. Dans les notes manuscrites de François Spitz d'avril 1964 on lit « Malvoisine 6 nids de Milan noir ». Malvoisine est située sur les hauteurs de Saint-Denis-du-Payré, sur la route de Lairoux et se trouve en lisière de plusieurs bois. Les années suivantes, ce site est resté occupé, le 22 mai 1965, 6 nids y étaient comptés (Beaudouin *In* Gonin 1987(10)), le 1^{er} juillet 1965, Michel Brosselin notait la présence de 24 juvéniles (Brosselin *In* Gonin 1987(10)). Olivier Fournier, le 12 juillet 1966 notait « 38 à la Malvoisine, ensemble, dispersion des juvs » et toujours Olivier Fournier, le 25 mars 1967 y comptait 3 couples (Fournier *In* Gonin 1987(10))². En 1968, la

² Les données du 1^{er} juillet 1965 et du 25 mars 1967 apparaissent aussi dans les notes manuscrites de François Spitz.

nidification est de nouveau confirmée par François Spitz « Milan noir : les jeunes volent à Malvoisine 3-4 familles = 16 en vol le 13/6 » (Spitz (11)).

C'est en 1967 que la première preuve de nidification dans la pinède de la pointe d'Arçay est apportée avec, le 18 mai « Milan noir : 3 couples (au moins) » et « La semaine du 13 au 16, ai prospecté la forêt au sud de la charrière transversale. Résultats : 4 nids de crécerelle ; 2 nids de Milan noir... » et enfin le 12 juillet « Milan noir : 3 familles de 4 à Arçay » (Spitz (11)). En 1968, une nouvelle nidification à Arçay est notée, avec des effectifs probablement supérieurs. On lit dans les notes manuscrites de François Spitz, « Milan noir : 36 ensemble au-dessus d'Arçay le 10 : des juv bien volant » le 10 juin 1968 et il nous apprend qu'une couvée y a été baguée mi-juin « 1 nid avec 3 pull de 3 semaines bagués à Arçay côté nord » (Spitz (11)).

En 1969, François Spitz mentionne la découverte, en avril, d'un nid dans la héronnière de Vouillé-les-Marais, la présence de 2 individus ou nids (?) dans un bois près de Velluire et d'un individu avec la note « nicheur ? » dans un bois près de la Sablière (L'île-d'Elle) (Spitz (11)). Plus à l'est, aucune donnée certaine de nidification mais, le fond Guimard du Musée Bernard d'Agesci de la Communauté de Communes de Niort, contient un Milan noir tué à Coulon le 21 juin 1968 (n° de collection HN998.1.526).

Durant la décennie 1970, la population reste modeste et les informations que nous possédons proviennent surtout de la pinède d'Arçay et des bois de Saint-Denis-du-Payré. Roland Bordage reprend sans doute les estimations faites au jugé du nombre d'oiseaux notés en chasse dans le marais par Spitz et son équipe et il estime que la population en 1972 de la partie ouest du Marais était de 10 à 30 couples (Bordage 1972(7)). Une estimation que nous tenons pour particulièrement douteuse par sa méthode. En 1976, dans des notes anonymes provenant des archives ONCFS de la pointe d'Arçay est indiqué « à l'intérieur de la réserve repérés 8 nid de Milan Noirs ». La même source, pour 1979 donne quelques éléments du régime alimentaire des couples de Milans noirs de la réserve d'Arçay « avril 1979. Arrivée de deux couples de Milan noir [...] Avril Mai nidification de Milan noir. Fin mai début juin naissance de Milan noir [...] observations à plusieurs reprises [...] et des petits canards attrapés par des Milans noir. Juin 1979 et début de juillet 1979 observations des milans noir pour la nourriture de leurs petits. Destruction des petits faisans des petits canards des petits pigeons au nid et des petits lièvres dans les dunes. Tout cela à l'intérieur de la réserve et en grande quantité » (Anonyme 1973-1987(11)). La nidification à la pointe d'Arçay est également publiée par Michel Brosselin (Brosselin 1976(2a)). A Saint-Denis-du-Payré, Christian Pacteau évalue en 1978, à 10 ou 20 couples la population de Milans noirs nicheurs des bois de l'ancienne presqu'île : « Entre 10 et 20 aires de Milans noirs sont occupées régulièrement, 15 ont été figurés. Ces oiseaux exploitent bien sûr le marais du point de vue trophique et les bois ou les haies du point de vue de l'habitat » (Pacteau 1979(2)). Enfin, le fichier du C.R.B.P.O., contient 6 numéros de bagues posées sur des

poussins de Milan noir entre 1973 et 1978, à Grues, Saint-Ouen-d'Aunis et Saint-Xandre³. Ces données prouvent la nidification également à cette époque sur la bordure sud-ouest du Marais Poitevin. A remarquer toutefois l'absence des bagues des trois poussins de la réserve de la pointe d'Arçay de juin 1968. Après une vingtaine d'années de présence, la région est alors largement colonisée.

Lors de la décennie 1980, le Milan noir confirme sa présence. Bertrand Trolliet écrit : « L'espèce en expansion récente dans l'Ouest de la France, niche dans la forêt de pins à la pointe d'Arçay (au plus une dizaine de couples » (Trolliet 1984(2)), et le Milan noir est trouvé également dans les boisements humides de Nalliers / Mouzeuil-Saint-Martin (LPO 1982(4)) et de l'île de Charouin (Bretagnolle et al. 1987(4)). Thierry Tournebize le dit nicheur des « terrées » (Tournebize 1984(7)), des « boisements dunaires mixtes [et des] boisements feuillus, palustres et terrestres » (Tournebize 1988(7)).

Dans les années 1990, le Milan noir est désormais commun et largement répandu. Des données de reproduction proviennent de différents boisements, comme de la réserve départementale de Nalliers-Mouzeuil-Saint-Martin (Rosoux et al. 1994(4)) ou de la forêt domaniale de Longeville : « la population nicheuse en forêt de Longeville est estimée à 8 couples » (Richard & Perrotin 1997(4)), Pour la période 1993 à 1995 nous estimions l'effectif nicheur entre 10 et 20 couples. En juin 1995, un dortoir au niveau « des Casserottes » a rassemblé de 49 à 96 individus (Alain Thomas, obs. pers.). A Charouin environ 5 couples nichaient en 1998 (Rouillier & Gonin 1999(4)). A partir de 1991, un suivi quasi annuel du nombre de nids est engagé dans la réserve domaniale biologique de la pointe d'Arçay. Ce travail est l'unique suivi d'une population du marais fournissant une longue série de données⁴ (Marquis & Joyeux 2015(6), Jacques Marquis com. pers.).

Durant les deux décennies suivantes, le Milan noir reste commun. En 2005, à l'occasion d'une étude sur la valeur biologique des boisements humides du Marais Poitevin une estimation de la population a été faite : « Le Milan noir est un nicheur typique du Marais Poitevin.[...] (tous types de boisements) probablement de 150 à 200 couples. La quasi-totalité des bois humides sont colonisés ainsi que les boisements rivulaires des principaux axes hydrauliques (Autize, Sèvre niortaise et ses canaux associés...). Dans les boisements humides, les nids sont installés sur les Chênes pédonculés, les peupliers cultivés et parfois sur de gros Saules blancs. Dans les haies et le long des cours d'eau, le Frêne oxyphile, les

³ DC47521 S^t-Xandre le 4.06.1973, DC47524 S^t-Xandre le 9.06.1973, DC47658 S^t-Xandre le 28.05.1974, DC28669 S^t-Ouen-d'Aunis le 15.06.1977, DC28825 Grues le 7.06.1978, DA79425 le 14.06.1978.

⁴ Nombre de nids du Milan noir à la réserve domaniale biologique de la pointe d'Arçay : 1991 : 19 ; 1992 : 22 ; 1993 : 25 ; 1994 : 19 ; 1995 : non compté ; 1996 : non compté ; 1997 : 18 ; 1998 : 20 ; 1999 : 16 ; 2000 : 14 ; 2001 : 16 ; 2002 : notes perdues ; 2003 : 14 ; 2004 : 18 ; 2005 : 21 ; 2006 : 19 ; 2007 : 23 ; 2008 : 25 ; 2009 : 25 ; 2010 : 5 (tempête Xynthia) ; 2011 : 21 ; 2012 : 24 ; 2013 : 20 ; 2014 : 26 ; 2015 : 28 ; 2016 : ? ; 2017 : ? ; 2018 : ? ; 2019 : 44

peupliers cultivés et parfois le Peuplier blanc sont utilisés. Dans certains cas des nids peuvent être construits très bas au-dessus de l'eau sur des fourrés ou buissons de moins de 4 mètres de hauteur (Lay, Canal de Vix). » (Thomas 2005(4)). On peut ajouter que le Milan noir s'associe fréquemment aux colonies d'ardéidés principalement avec le Héron cendré. C'est probablement une convergence d'intérêt sur des critères de quiétude des sites et de caractéristique des arbres supportant les nids. Parfois, des supports plus inattendus sont utilisés comme un nid de Cigogne blanche sur un poteau électrique à armement plat d'une ligne haute tension 20.000 volts, au bord de la route non loin du village des Conches-de-Longeville (Alain Thomas, obs. pers.).

Il aurait fallu 25 à 30 ans au Milan noir pour coloniser le Marais Poitevin et atteindre un niveau de population significatif. Son écologie au sein de la région naturelle n'est pas documentée. La dynamique récente en dehors de la pointe d'Arçay n'est pas connue. Empiriquement, nous estimons que le nombre de couples de la forêt de Longeville s'est effondré, jusqu'à une quasi disparition. Les prospections entreprises en 2019 n'ont permis la découverte que d'une unique aire en forêt et de deux autres en lisière dune / marais. La nidification pour l'une d'entre elle n'a d'ailleurs pas abouti. Un quatrième couple s'est installé dans la petite peupleraie des prés de la Saligottière à l'est du village des Conches-de-Longeville (Laurent Godet & Alain Thomas, obs. pers.). Il est probable que l'extension des coupes d'exploitation surtout après 2005 ainsi que la création de plusieurs voies de loisir (piste équestre, piste cyclable) sont les causes principales. Le marais voisin, zone de chasse n'a pas connu de bouleversements au cours de cette période. La hausse tendancielle des effectifs d'Arçay trouve peut-être une partie d'explication par un report de certains oiseaux de la forêt de Longeville. L'effectif de 44 nids occupés à la pointe d'Arçay en 2019 est exceptionnel. Nous n'avons aucune hypothèse quant à cette augmentation brutale.



Figure 2.
Milan noir *Milvus migrans* à la pointe d'Arçay, 21 avril 2015 (A. Thomas).

Outarde canepetière *Tetrax tetrax*

Nous n'avons retrouvé aucune mention de nidification de l'Outarde canepetière dans le Marais Poitevin avant la fin du XX^e siècle. L'espèce n'y est documentée que sur les plaines environnantes. A noter que le Professeur Guérin parlait de régression de l'espèce dès les années 1930 : « L'espèce est en diminution brutale depuis une douzaine d'années. Le piégeage des ♂♂ sévit dans la plaine aussi bien de Fontenay à Niort que de Fontenay à Luçon. » (Guérin 1939(2b)).

Pour les ornithologues locaux, le Marais Poitevin n'est fréquenté par l'Outarde canepetière (ou du moins de rares sites le sont) qu'en période de rassemblement post-nuptial. Le communal du Poiré-sur-Velluire en est l'exemple principal : « C'est dans le communal du Poiré sur Velluire et accessoirement dans le communal du Langon que se produit le véritable rassemblement post-nuptial » (Moteau 1989(2)).

Ces dernières années, des observations hivernales ou automnales ont été faites sur le site de la Prée Mizottière, durant l'hiver 2012-2013, à l'automne 2016 et en février 2019 (Alain Thomas, obs. pers.) et aussi au communal du Poiré-sur-Velluire (Yves Gaugris, com. pers.).

Il existe pourtant une série d'observations printanières qui plaident pour une nidification de la canepetière en prairie naturelle. Au communal du Poiré-sur-Velluire, une première nidification aurait eu lieu en 1990, encadrée de deux hivernages consécutifs, hivers 1989-1990 et 1990-1991 « La 1^{ère} notée le 18 février 90 : un ind au communal du Poiré-s-Velluire (D.C). Les chanteurs sont notés dès le mois de mai : 1 ind le 5 mai au communal du Poiré (D.C), [...] Pas de rassemblement postnuptial au communal du poiré-s-Velluire et seulement une petite troupe de 10 ind vus en vol le 26 octobre 1990 (D.C). 1er cas d'hivernage d'un ind (8 données du 15/12 au 19/2) au communal du Poiré-s-Velluire, peut-être est-ce le même oiseau qui a hiverné en 1989-90 (car l'oiseau a été observé le 18/2 par D.C, et cette date est un peu trop avancée pour les migrants) » (Casseron *In* Gonin & Grillet 1991(2)). Données reprises par Christian Gonin et Théophile You en 2002 : « Deux cas d'hivernage sont connus sur le communal du Poiré-sur-Velluire : celui d'un mâle durant les hivers 1989-1990 et 1990-1991. Peut-être s'agit-il du même mâle qu'une aile brisée aurait empêché de migrer vers l'Espagne. Il se serait également reproduit sur le communal au printemps 1990 » (Gonin & You 2002(2)). Quelques années après, une nouvelle nidification est suspectée en 1997 : « 1-2 mâles et 3 fem, Communal du Poiré-sur-Velluire du 30/04 au 19/08 (C et J Gonin et T You), il est probable que l'outarde niche sur le communal du Poiré, mais n'a pas pu être suivie en juillet (vacances) » (LPO délégation Vendée 1997(8)). Malheureusement, le Front populaire aura eu raison de la connaissance. Il est surprenant de ne trouver aucune référence à cette possible nidification en 1997 dans les actualités

ornithologiques publiées dans La Gorgebleue⁵. Mais il y est déploré la chute des effectifs en rassemblement post-nuptial. On y apprend incidemment qu'un oiseau était présent à l'automne 1998 ; nidification *in situ* ou oiseau de la plaine : « Des rassemblements postnuptiaux sur le communal du Poiré-sur-Velluire, mais effectifs en baisse (de 85 en 1989, on est passé à 3 en 1997 et 1 en 1998) » (Dulac 2002(2)). En 2007, « En juillet 2007, 1 mâle et 1 femelle ont été observés sur le communal du Poiré-sur-Velluire (A. Texier & A. Thomas comm. pers.) » (Guégnard & Sudraud 2012(9)). En réalité, c'est avec Eliane Déat que nous avons détecté la présence d'Outardes canepetières sur le communal à l'occasion d'inventaires botaniques et entomologiques. Du 3 juin au 18 juillet, 3 mâles chanteurs ont été repérés sur le communal en plus d'un quatrième dont le chant provenait du communal du Langon (voisin à l'ouest). Une femelle poursuivie par un mâle a aussi été vue (Alain Thomas, obs. pers.). Il est difficilement concevable qu'il n'y ait pas eu reproduction.

En 1978, Dominique Vallet indique avoir entendu une Outarde canepetière (mâle donc) à la réserve naturelle nationale de Saint-Denis-du-Payré. En 1978, dans un courrier de compte-rendu de ses observations ornithologiques sur ce site pendant tout le printemps : « 4.7.78 entendu 1 canepetière » (Vallet D., 1978(11)). Vingt ans plus tard, un mâle s'est cantonné tout le printemps avec une activité territoriale marquée : « 1 mâle, Réserve de St Denis du 11/05 au 09/08 » (ADEV sud Vendée *In* LPO délégation Vendée 1997(8)). Il faut avouer que cette présence n'a pas engendré chez le personnel de la réserve l'envie irrésistible de prouver une possible nidification. Ce fut aussi le cas l'année suivante, lorsqu'un mâle chanteur fut à nouveau observé le 9 juillet (ces données n'apparaissent pas aux bilans de nidification de la « commission réserves » des Bulletins de l'A.D.E.V.). Enfin, en 2002, deux jeunes oiseaux ont été découverts devant l'observatoire de la réserve par Sophie Brisseau. Ils y furent observés du 15 au 21 septembre (Alain Thomas, obs. pers.).

En près de 40 ans, des indices de cantonnement ou de nidification en prairie naturelle ont été relevés durant cinq à six saisons. Alors que les outardes des plaines environnant le marais suscitent un important déploiement de moyens de suivi et d'actions de préservation, la possible utilisation de certaines prairies ne semble pas intéresser les ornithologues et les environnementalistes. Pourtant, des prairies comme le communal du Poiré-sur-Velluire présentent des faciès de végétation souvent très favorables, avec une topographie à partie haute mésophile hors d'eau au printemps. La présence répétée d'outardes le prouve de fait. Ces prairies offrent en comparaison de la plaine plusieurs avantages : absence de moissonneuse, pas de chimie et pas d'irrigation. En dehors de la prédation naturelle, seul le bétail représente un risque pour les pontes. Sans doute, la force de l'habitude et l'étiquette « oiseau de plaine » poussent à ne pas considérer à leur juste valeur ces probables nidifications. A l'heure de la disparition de l'Outarde

⁵ Revue de la LPO délégation Vendée.

canepetière des plaines périphériques au Marais Poitevin, il eut été intéressant de se pencher sur ce phénomène de dispersion des cantonnements ; s'agit-il d'une exploration de la dernière chance ? Un parallèle pourrait être fait avec le cas du Busard cendré, qui, au contraire de l'outarde (peut-être), verrait ses effectifs se concentrer dans un milieu défavorable au gré du renforcement de sa sauvegarde.

Marouette de Baillon *Porzana pusilla*

Au XIX^e siècle en Deux-Sèvres, pour le Vicomte de Lastic-de-Saint-Jal, la Marouette de Baillon est « sédentaire de passage périodique en été, rare ». Il la considère comme reproductrice ainsi que les deux autres marouettes : « La marouette [ici, l'auteur considère la Marouette ponctuée] et deux autres espèces, plus petites que le râle d'eau, mais ayant avec lui beaucoup de rapports, viennent nicher dans nos roseaux, et disparaissent dans le fort de l'hiver » (Lastic-de-Saint-Jal V^{te} de 1844(2)). En considérant les habitats du Marais Poitevin deux-sévrien à cette époque, il est plausible, au même titre que les deux autres espèces de marouettes, que la Marouette de Baillon y soit nicheuse. Edouard Beltrémieux ne cite pas la Marouette de Baillon (Beltrémieux 1864(2), 1884(2)).

Le Comte Bonnet-de-Pailleret considère en Charente-Inférieure la Marouette de Baillon comme « Migrateur, mars-avril et octobre. AR. – Se reproduit aussi » sans localité (Bonnet-de-Paillerets C^{te} de 1927(2b)). Le Professeur Guérin mentionne la nidification de la Marouette de Baillon en 1932 : « Nicheur au voisinage de Saint-Michel-en-l'Herm et de Saint-Denis-du-Payré (13 juin 1932), ad. et poussin au Musée » (Guérin 1937(2b)), il reprend ces informations dans son « ornithologie du Bas-Poitou » et complète en mentionnant que la nidification a lieu dans les fossés encombrés de végétation et qu'elle affectionne les massifs de Rubanier dominant les eaux stagnantes (Guérin 1938(2b), 1939(2b)). Maurice Bardin donne une description de la découverte de plusieurs nichées dans les marais intermédiaires de Triaize au printemps 1937 : « Le 4 juin 1937, en présence de M. Ch. Marcot, de l'Aiguillon-sur-Mer, qui nous accompagnait ce jour-là, un Râle de Baillon se leva dans nos jambes et partit en faisant le blessé. Cela se passait dans les marais des Magnils-Régnières. Nous découvrîmes alors, à l'endroit d'où était parti, quatre poussins tout récemment éclos, depuis 48 heures tout au plus. L'un d'eux est dans nos propres collections (n°3a). Quant aux trois autres, nous les avons offerts : l'un à M. Ch. Marcot ; le troisième à M. le docteur Loppé, pour le Musée de la Rochelle ; le quatrième à M. R. d'Abadie (coll. D'Abadie, série 1. N°2.337). Depuis lors, nous avons découvert d'autres nichées. Le 13 juin, six poussins âgés de quatre à cinq jours dans le communal de Triaize. Le 24 juin, deux nichées dans le communal de Chasnais. Le 4 juillet, un nid contenant un poussin et six œufs béchés, dans le communal de Triaize. Le 11 juillet, quatre nichées dans le communal des Magnil-Régnières. Ceci montre éloquemment que ce petit Râle est commun dans nos marais et s'y reproduit en

abondance. Le nid est édifié parmi les joncs et construit lui-même avec de petites tiges. Il se présente sous la forme d'un amas cylindrique de 18 à 20 centimètres de large, reposant au fond de l'eau et émergeant de 20 centimètres environ ; il est maintenu par les herbes environnantes. La Porzane de Baillon est difficile à voir car elle se dissimule rapidement. Dans les herbes et plonge avec adresse, sachant rester longtemps sous l'eau, avec son seul bec qui émerge entre les herbes pour lui permettre de respirer » (Bardin 1938(2)).

Les collections sont riches en spécimens collectés en période de nidification dans le Marais Poitevin. La collection Georges Durand possède : 1 femelle des « marais de St Michel-en-l'Herm (Vendée), coll. Séguin-Jard » le 15 avril 1917 (n° de collection 1508) ; 1 poussin « marais de St Michel-en-l'Herm (Vendée), coll. Séguin-Jard », le 22 juillet 1931 (n° de collection 1522) ; 1 mâle « marais de Triaize (Vendée) », le 24 avril 1933 (n° de collection 1507) ; 1 poussin « commune de Triaize (Vendée), M. Bardin », le 4 juillet 1937 (n° de collection 1523). Une série d'oiseaux pris en nature et élevés par Emile Plocq : 1 poussin « Marais de Triaize (Vendée), le 28 juin 1931. E. Plocq ; pris poussin, élevé et conservé en captivité jusqu'au 25 janv. 1933 » (n° de collection 1521) ; 1 femelle « Marais de Triaize (Vendée), Emile Plocq, pris poussin, élevée et conservée en captivité par E. Plocq jusqu'au 3 févr. 1932 » (n° de collection 1510) ; 1 individu « Marais de Triaize (Vendée), le 25 juin 1932, E. Plocq » (n° de collection 1512) ; 1 femelle « Marais de Triaize (Vendée), E. Plocq ; pris poussin, élevé et conservé en captivité jusqu'au 25 janv. 1933 » (n° de collection 1519) ; 1 femelle « Marais de Triaize (Vendée), E. Plocq ; pris poussin, élevée et conservée en captivité jusqu'au 25 janv. 1933 » (n° de collection 1520).

Le musée municipal de Fontenay-le-Comte détient 1 poussin (n° de collection CG0255) et un mâle (n° de collection CG0256), prélevés le 13 juin 1932 à S^t-Denis-du-Payré, par Maurice Bardin (le poussin au moins), qui sont les oiseaux cités par Guérin.

André Labitte et André Languetif, font allusion à un couple avec sa ponte, rencontré en juin 1938 par Maurice Bardin sur un petit étang proche de la laiterie de S^t-Michel-en-l'Herm (probablement le plan d'eau de La Delphine) (Labitte & Languetif 1962(2)). Nous n'avons pas retrouvé trace de cette mention dans notre revue.

Il n'y a aucune mention de l'espèce dans les écrits de François Spitz, mais il apparaît tout de même dans ses notes manuscrites : « Les Rouchères Marouette de Baillon », le 20 juin 1965. Le site des Rouchères se trouve dans les prairies naturelles entre Champagné-les-Marais et Luçon (Spitz (11)). Il y existe une intéressante zone très basse, formée d'un ancien chenal naturel.

Durant la décennie 1980, Thierry Tournebize obtient un contact lors d'une étude de l'avifaune des friches et roselières du Marais Poitevin : « Certaines espèces typiques des grandes roselières telles que les marouettes, le Butor étoilé et le blongios nain n'ont pas été mises en évidence dans nos stations (un seul contact avec une marouette de Baillon). Par ailleurs, elles semblent très rares sur l'ensemble du Marais Poitevin ». Avec René Rosoux, ils

mentionnent l'espèce des « formations à hélophytes hautes dominantes » (Tournebize 1988(7)).

Pendant la décennie suivante, après la découverte d'un mâle, dans la roselière des Indochinois à la lagune de la Belle-Henriette à la mi-août 1995 par Frédéric Portier, le 26 avril 1996, un chanteur est entendu sur le même site (Alain Thomas, obs. pers.). D'autres observations de l'espèce ont été faites à la lagune en période post nuptiale. La plus marquante reste celle de 5 jeunes de l'année, le 26 août 2001. Ces oiseaux restèrent au niveau du plan d'eau de la Chenollette jusqu'au 9 septembre (Alain Thomas, obs. pers.). Notons plus récemment, une Marouette de Baillon levée le 20 avril 2010 dans une basse du communal des Magnils-Reigniers, un chanteur est entendu dans les marais d'Angles et Longeville le 4 juin 2016, au cœur d'une vaste zone à *Eleocharis palustris* et la dernière données printanière que nous connaissons est fournie par un chanteur, le 9 juin 2019, là aussi dans une végétation d'*Eleocharis palustris* inondée envahie de Jussie, « basse » du Fossé-Neuf, communaux de Lairoux et Curzon (Alain Thomas, obs. pers.).

S'il est probable que la Marouette de Baillon nichait dans le Marais Poitevin au XIX^e siècle, aucune preuve formelle ne nous est parvenue. Seules les années 1930 fournissent des preuves assez nombreuses de reproduction. Malgré les quelques données plus récentes, la nidification ne peut être certifiée par l'observation de poussins ou la découverte d'un nid. Les sites et milieux de nidification des années 1930 existent toujours et sont à priori dans un état écologique comparable à ce qu'ils devaient être à l'époque. Un type de milieu de prairie très inondée au printemps qui est encore assez fréquent dans le Marais Poitevin, ce qui laisse l'espoir de retrouver un jour cette magnifique espèce comme nicheur.

Œdicnème criard *Burhinus oediconemus*

Pour le Vicomte de Lastic-de-Saint-Jal, l'Œdicnème criard est de passage périodique en été dans le département des Deux-Sèvres durant la première partie du XIX^e siècle. Il écrit qu'il « fréquente les champs les plus arides pendant l'été » (Lastic-de-Saint-Jal V^{te} de 1844(2)). En Charente-Inférieure, Edouard Beltrémieux le considère comme assez rare et de passage (Beltrémieux 1864(2), 1884(2)). Donc pas de confirmation de sa nidification du marais ou de son pourtour, même si les écrits du Vicomte de Lastic-de-Saint-Jal font supposer qu'il a niché dans les plaines de Niort.

Au XX^e siècle, Charles Marcot nous dit que d'après Séguin-Jard, l'Œdicnème nichait autrefois sur les dunes, probablement celles de La Faute-sur-Mer ou de La Tranche-sur-Mer (Marcot 1937(2)). Le Professeur Guérin écrit : « Arrive en plaine au plus tôt dans la deuxième quinzaine de mars, surtout en avril ; y séjourne jusqu'en octobre, commensal de l'Outarde

canepetière. Les nicheurs sont en nombre réduit et localisés en quelques points de la plaine après avoir été communs jusque sur les dunes et dans les îles il y a trente ans » (Guérin 1939(2b)). Peut-on conclure à sa nidification sur les dunes du Marais Poitevin au moins durant la première décennie du siècle ? Il n'y a ensuite pas la moindre donnée pour quatre décennies. Dans les années 1980, apparaissent les premières données des plaines de bordure (Gonin *In* G.O.V. 1984(2) ; Gonin & Grillet 1988(2)).

Une seule mention à priori du Marais peut se rapporter à la nidification avec « 1^{er} chanteur Poiré-s-Velluire (les Huttes) le 04/05 [1993] » (Casseron *In* G.O.V. 1993(8a)). Mais la donnée est incertaine, car le site est proche de la plaine où l'œdicnème est commun et cet indice de présence ne valide pas à lui seul une nidification sur terre de marais.

Les observations de l'espèce en marais semblent très exceptionnelles. Notre revue, outre celle de Daniel Casseron, n'en a fourni que deux autres. Un individu au communal de Grues le 26 avril 1993 (Jacques Marquis, Olivier Favreau et Stéphane Dolly *In* ONCFS 2018(11)) et un individu en vol au-dessus de la partie sud-ouest du communal de Saint-Benoist-sur-Mer, le 3 septembre 2005 (Alain Thomas, obs. pers.). L'espèce est en revanche commune et nicheuse sur l'ensemble des plaines de bordure de Longeville-sur-Mer à Niort et de Niort à La Rochelle, y compris en bordure immédiate du marais comme à Moricq ou aux Groies de Saint-Benoist-sur-Mer avec 1 poussin sur un coteau calcaire surplombant le marais, le 1^{er} juin 1996 (Alain Thomas, obs. pers.).

Plusieurs suivis de la population d'œdicnèmes criards des plaines périphériques au Marais Poitevin ont été réalisés depuis 2005, notamment dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. Des estimations de la très improprement dénommée « population maraîchine » ont été réalisées notamment en 2012 et font état « de 520 couples d'œdicnèmes criards pour la période en 2012 soit un effectif similaire à celui de la période 2005-2007 ». Evaluation basée sur des carrés d'échantillonnage tous strictement localisés en plaine calcaire (Fichet *et al.* 2012(4)). Entre 2008 et 2016, une vaste étude sur les oiseaux de plaine basée sur « la reproductivité de 937 IPA au cours de 3 [2008, 2012, 2016] périodes de recensement » a été de nouveau menée. Elle est totalement dédiée aux plaines de bordure et les terres hautes des anciennes îles et presqu'îles du Marais Poitevin n'ont pas été couvertes à l'exception de Marans (10 points d'écoute) et de La Ronde (5 points d'écoute). Les résultats présentés ne donnent qu'une carte de « prédiction » de présence de l'espèce, très imprécise et on ne peut en conclure sur l'observation d'œdicnème et sur sa nidification sur ces deux terres hautes de Marans et La Ronde (Chiron *et al.* 2017(4)). Les rédacteurs de ces différentes études ne distinguent pas les plaines périphériques du Marais : « les plaines céréalières du bassin versant de la zone humide constituent une vaste partie intégrante du Marais Poitevin » (Op. cit.) - ce qui est un non-sens écologique. Il paraît évident que l'évolution des écosystèmes du Marais Poitevin n'affectent que de très loin les populations d'oiseaux des cultures des plaines environnantes. C'est aussi effacer la notion de

zone humide ; où est la limite, pourquoi pas intégrer le Bocage vendéen, les bois de Benon ou la forêt de Chizé ?

Il est très étonnant que dans le périmètre de la zone humide, défini par la nature de son sol, le lien hydraulique et la cote d'altitude 5 m, il existe un certain nombre d'anciens îlots calcaires, des buttes sèches dont les cultures et les vignes sont habitées par l'Ædicnème criard (presqu'île du Coudreau, de Maillé-Maillezais, du Rocher du Gué-de-Velluire, les anciennes îles de Vix, Mont-Nomé, L'Île-d'Elle, Vouillé etc.) qui ne sont jamais pris en compte dans les inventaires de l'espèce, qui y semble même inconnue. La logique du monde environnemental est parfois difficile à suivre.

Petit-duc scops *Otus scops*

Le Vicomte Lastic-de-Saint-Jal donne le Petit-duc scops comme sédentaire en Deux-Sèvres au XIX^e siècle » (Lastic-de-Saint-Jal V^{te} de 1844(2)) et Edouard Beltrémieux dit qu'il est « Assez commun partout, niche dans les vieux murs. M.F. » en Charente-Maritime. Selon Savatier et Foucaud « Le Scops, qui est avec l'Effraie le plus commun de nos oiseaux de proie nocturnes niche assez tardivement [...] ». Ils le considèrent également comme sédentaire, sans en apporter la preuve, simplement à la lumière des écrits du Vicomte de Lastic-de-Saint-Jal et de ceux de Jean-Louis-Marie Guillemeau dans son Essai sur l'Histoire Naturelle des oiseaux du département des Deux-Sèvres, publié à Niort en 1806 (Savatier & Foucaud 1887(2)).

Au XX^e siècle, le P^r Guérin écrit « Devient introuvable dans la zone de Fontenay-le-Comte après avoir niché pendant des années successives jusque sur la place Viète de cette ville, aux abords des villages, même en plaine (Petosse) et dans les jeunes pins en semis de la dune (La Faute-sur-Mer). Peut se rencontrer d'avril à septembre. Dates de captures : 15 mai 1922 ; 20 mai 1930. Nids dans des trous de marronniers et dans un vieux nid de Pie au bord de la mer. » (Guérin 1939(2b)). Marcot le dit « rare » et cite la donnée de de Guérin de La Faute-sur-Mer (Marcot 1937(2)).

En 1960, Labitte et Languetif retrouvent l'espèce : « Il n'est peut-être pas très commun, mais cependant deux couples habitaient Saint-Michel-en-l'Herm » (Labitte & Languetif 1962(2)). Dans ce village, l'espèce s'est maintenue au moins jusqu'en 1964 avec peut-être 2 couples (Spitz 1964(2b), 1964(10), 1965(2)). La mention la plus précoce de cette période date du 15 avril 1964. Une donnée de nicheur possible ou probable au vue de la date provient de Triaize, entre le 20 et le 25 mai 1968, toujours par François Spitz « Petit-duc : 1 chant sur Triaize entendu de la porte du Communal » (Spitz (11)).

Aucune donnée n'a été retrouvée des années 1970. La décennie suivante, l'espèce est donnée nicheuse à Moricq de 1981 à 1983 (G.O.V. 1983(2)). En 1987 un couple est

présent en mai dans la commune de Nalliers avec la mention de « nicheur possible » (Gonin & Grillet 1988(2)) et en 1988, René Rosoux découvre la présence de 2 chanteurs dans le bourg du Poiré-sur-Velluire (Gonin & Grillet 1989(2)).

En 1996, l'espèce est entendue à Frontenay-Rohan-Rohan, sans précision des effectifs et du statut (Armouet & Fichet 1998(2)). En 1999, un chanteur est trouvé à Angles, dans le jardin arboré d'une maison bourgeoise proche de l'ancienne gare (Alain Thomas, obs. pers.). La même année, un chanteur est cantonné dans le jardin public de la mairie de Vix (Alain Thomas, obs. pers.). Puis, un chanteur y est à nouveau entendu le 17 avril 2001 (Alban Larousse, com. pers.).

En 2017, un chanteur est découvert à La Faute-sur-Mer, au Hâvre. L'année suivante, un mâle et au moins 2 femelles sont présents et un accouplement est observé le 30 avril (Alain Thomas, obs. pers.). En 2019, la semaine du 10 mai, un couple constitué est cantonné toujours au Hâvre, une femelle apparemment isolée est entendue au nord-est de cette zone et un mâle chanteur est entendu dans la pinède de la réserve biologique d'Arçay. Le 18 juin, une écoute ne permettra pas de confirmer la présence de l'espèce dans la réserve biologique domaniale, alors que le couple était toujours en place au Hâvre. Des prospections sur le littoral, ciblant le type de paysage d'alternance de friches de pelouses et de boisements permettent de découvrir un couple nicheur à la lisière de la forêt de Longeville (casse de la Bonne-Femme) et du marais et de localiser un mâle chanteur au lieu-dit du Génie sur la route de la pointe de l'Aiguillon. Le couple de la Casse de la Bonne-Femme nichait dans une cavité naturelle d'un peuplier mort. Le site du Génie, une ancienne zone de cabanons ravagée par la submersion de la tempête Xynthia en février 2010, se présentait sous la forme d'une friche, parsemée de cyprès, de peupliers et de ruines de cabanons ou de caravanes. Un important maillage de haies de tamaris fermait le milieu, relique de l'ancien paysage agricole. Des recherches au rocher de La Dive sont restées vaines (Alain Thomas, obs. pers.).



Figure 3.
Petit-duc scops *Otus scops*,
massif dunaire de Longeville,
15 juin 2019 (A.Thomas).

Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*

Au XIX^e siècle, l'Engoulevent d'Europe est présent en Charente-Maritime et Deux-Sèvres. Les textes sont vagues et aucune mention n'est trouvée pour le Marais Poitevin. En Deux-Sèvres, il est pour le Vicomte Lastic-de-Saint-Jal de « passage périodique en été ». Expression qui désigne les nicheurs migrateurs « L'engoulevent est le dernier de cette famille. La largeur démesurée de son bec lui a valu le nom de crapaud-volant. Il voit peu pendant l'ardeur du soleil, et se pose à terre, le long des haies ou dans les bois. Le soir et le matin, il donne chasse aux phalènes et aux scarabées. Il arrive au printemps, reste jusqu'au mois d'octobre, et est alors très gras et bon à manger. » (Lastic-de-Saint-Jal V^{te} de 1844(2)). Edouard Beltrémieux le considère « assez rare » en Charente-Maritime, « [...] passe de mai à septembre, se tient dans les bois, vole au crépuscule et niche dans les troncs d'arbres. » (Beltrémieux 1864(2), 1884(2)). Selon le D^r Savatier et J. Foucaud, « C'est un de ceux qui sont les plus tardifs à nous arriver, ce n'est que du 15 au 20 avril qu'on s'aperçoit de leur passage [...] l'Engoulevent habite de préférence les bois clairs, pierreux et très secs. Il est répandu dans tout le département [Charente-Inférieure] et les cantons voisins qui sont boisés [...] » (Savatier & Foucaud 1887(2)).

Pour la première partie du XX^e siècle l'espèce paraît toujours absente du Marais Poitevin en tant que nicheuse. Le P^r Guérin, dans son ornithologie du Bas-Poitou, nous le dit « Assez commun d'avril à fin septembre. Nicheur en forêt de Mervent [...] » (Guérin 1939(2b)), mais ne donne pas de mention pour les dunes boisées de La Faute, d'où il rapporte par ailleurs quantité d'informations, y compris à propos des rapaces nocturnes qui s'y reproduisent. Il paraît assez incertain qu'une espèce aussi démonstrative que l'Engoulevent d'Europe lui ait échappé. Marcot ne précise qu'une donnée à l'Aiguillon-sur-Mer « Assez rare ; trouvé un exemplaire en automne dans les jardins. » (Marcot 1937(2)).

La première information sur la présence estivale associée à une possible reproduction date de 1962. Nous l'avons retrouvée dans une note manuscrite de trois feuillets énumérant les observations faites à la pointe d'Arçay par M. Perniceni du 24 juillet au 1^{er} août 1962 : « Autres espèces observés dans la forêt ou sur le marais [...] – 2 Engoulevents (le soir vers 21^h) ». En 1964, une nouvelle donnée dans la région de Saint-Michel-en-l'Herm et La Faute-sur-Mer « migrateur, noté en août 1964 » mais sans précision du lieu (Spitz F., 1965(2)). Quelques années passent et la nidification dans la pinède semble enfin assurée. Dans ses notes manuscrites pour la période du 23 juillet au 9 septembre 1967, François Spitz écrit : « Engoulevent : sans doute nicheurs à la Faute (chants tous les soirs) secteur des "Jards" » (Spitz (11)). En 1972, dans sa thèse sur les oiseaux du complexe pointe d'Arçay baie de l'Aiguillon, Roland Bordage mentionne l'Engoulevent ainsi « Il niche sur le littoral » (Bordage 1972(7)). Viennent ensuite nos observations de 2 chanteurs dans la réserve domaniale biologique d'Arçay le 29 août 1996, d'un individu le 3 juin 1998 et de 2 chanteurs hors de la réserve « au niveau du parking de la rue des Ecureuils » le 22 juillet

2005 (Alain Thomas, obs. pers.). A partir de 2006, débute un suivi de la population de la réserve domaniale biologique d'Arçay. Les effectifs sont en hausse régulière passant de 5 chanteurs en 2006 à 20 « places de chant » en 2019⁶ (Marquis & Joyeux 2007(6), 2008(6), 2009(6), 2010(6), 2014(6), 2015(6), 2016(6) ; Marquis *et al.* 2012(6), 2013(6) ; Jacques Marquis, com. pers.). Il faut y ajouter de 1 à 3 chanteurs depuis au moins 2017, hors de la réserve dans le secteur du Hâvre, à La Faute-sur-Mer (Alain Thomas, obs. pers.).

En forêt de Longeville, la nidification est certaine au moins depuis 1993 mais, considérant le milieu, elle ne peut être que plus ancienne. En 1996, nous avons dénombré 20 chanteurs cantonnés sur 100 ha environ limités au nord par le pare-feu en limite des communes de Longeville-sur-Mer et de La Tranche-sur-Mer. En 1997 Richard et Perrotin contactent plusieurs fois l'espèce dans cette même forêt « L'Engoulevent d'Europe, noté 8 fois est une espèce qui vient se nourrir d'insectes sur la dune et niche dans les clairières de la forêt entre le 1 mai et le 31 août. » (Richard & Perrotin 1997(4)). En 2006, lors d'un travail sur l'ensemble de la forêt, nous avons recensé 53 cantons (Alain Thomas, obs. pers.) et en 2019 à la faveur d'un inventaire exhaustif des chanteurs, un effectif de 99 à 103 cantons est noté (Laurent Godet, Alain Thomas, obs. pers.).

A la lagune de la Belle-Henriette l'espèce ne s'est jamais reproduite semble-t-il. De 1993 à 2005, malgré une pression intense d'observation nous n'avons fait qu'une unique observation d'un jeune oiseau le 28 août 1996, levé dans la pinède de la dune des Mouettes (Thomas 1997(10b)). Le 11 août 2016 un individu y est à nouveau observé et fin juin 2018, un nid contenant 2 œufs est découvert « de façon fortuite » aux Rouillères, dans la partie ouest de la réserve naturelle nationale (Hunault 2016(6) ; Hunault *et al.* 2018(6)).

L'Engoulevent d'Europe serait une acquisition étonnamment récente de l'avifaune nicheuse du Marais Poitevin. Il semble totalement inféodé au massif dunaire. La population de 2019 dépasse largement la centaine de couples et elle paraît en augmentation. La très grande majorité des cantons se trouve dans les limites de la forêt domaniale de Longeville dont 15 à 20 % dans sa partie en réserve biologique dirigée de la pointe d'Arçay. De rares couples semblent se reproduire dans les zones plus ou moins urbanisées et très boisées de la bordure de la pinède d'Arçay. L'apparition aux Rouillères est intéressante, dans un contexte proche de celui de La Faute-sur-Mer et témoigne du dynamisme de la population. Toutefois, la surface des habitats possibles pour l'espèce est réduite dans la réserve naturelle nationale. Pour expliquer l'évolution positive des effectifs nous pouvons faire l'hypothèse d'un lien avec l'ouverture du couvert des pinèdes. Ceci est

⁶ Suivi Engoulevent d'Europe de la réserve domaniale biologique de la pointe d'Arçay. 2006 : 5 chanteurs ; 2007 : présence mais pas de dénombrement ; 2008 : 5 chanteurs ; 2009 : 8 chanteurs ; 2010 : 7 places de chant ; 2011 : 11 places de chant ; 2012 : présence mais pas de dénombrement ; 2013 : 10 places de chant et 1 nid découvert ; 2014 : 14 places de chant ; 2015 : 12 places de chant ; 2019 : 20 places de chant.

le cas en forêt de Longeville, qui a connu nombre de coupes rases et d'ensemencement depuis le milieu des années 2000, mais aussi à la pointe d'Arçay, par les effets combinés des éclaircies réalisées dans certaines parcelles et de la mortalité massive des peuplements de la partie sud de la pinède causée par la submersion lors de la tempête Xynthia de février 2010.

Pic noir *Dryocopus martius*

Selon le Vicomte de Lastic-de-Saint-Jal, le Pic noir aurait été présent dans le centre et le nord du département des Deux-Sèvres au milieu du XIX^e siècle «Le pic noir, plus gros et plus rare, reste seulement pendant l'été dans les arrondissements de Parthenay et de Bressuire, et notamment dans les communes d'Argenton-Château, de la Chapelle-Gaudin et de la Châtaigneraye. » (Lastic-de-Saint-Jal V^{te} de 1844(2)). Aucun autre auteur de ce siècle ne le cite ni même au statut d'accidentel. Sa répartition en Europe si l'on en croit Degland et Gerbe reste limitée en Europe occidentale « On trouve le Driopic noir dans les forêts montagneuses du nord de l'Europe, de l'Allemagne, de la Suisse, de la France, de la Sicile. Il se montre accidentellement dans celles de la Ligurie. » (Degland & Gerbe 1867(1a)). Le texte de Lastic-de-Saint-Jal reste donc soumis à caution et ne concerne de toute manière pas le Marais Poitevin.

Pour trouver trace de l'espèce, il faut faire un bond dans le temps jusqu'à la fin début du XX^e siècle. En Deux-Sèvres, la première donnée du Pic noir remonte à 1977 (Braud & Passerault 2014(2)). La première suspicion de reproduction date de 1996 (Armouet 1998(2)), et la première nidification certaine de 2005, à Maisontier (Armouet *et al.* 2007(2)). En Vendée, les deux premières données d'oiseaux isolés proviennent du bocage (Bois des Jarries, près des Epesses) et de la forêt d'Olonne en 1988 (Rocher & ONC *In* Gonin & Grillet 1989(2)).

La plus ancienne donnée pour le Marais Poitevin que nous connaissons est l'observation d'un oiseau le 22 septembre 2002 en forêt de Longeville, site que fréquente de façon permanente le Pic noir, y compris en période de nidification, depuis au moins 2006. L'espèce est ensuite notée sur le littoral le 2 décembre 2008 dans la réserve domaniale biologique de la pointe d'Arçay (Alain Thomas, obs. pers.). Dans la partie orientale du marais, Alain Texier découvre une loge inoccupée dans le Bois de Paradis à Doix le 15 juin 2007 (Alain Texier, com. pers.) mais, il faut attendre le 24 août 2008 pour trouver une mention d'un individu dans les marais de Galucher près de Niort. Ce qui semble être la première mention pour le Marais Poitevin deux-sévrien (Fouquet M., Villalard J.-M., 2009(2)). Quelques années plus tard, Damien Chiron donne la nidification possible dans les marais de Saint-Georges-de-Rex « Notons que le Pic noir *Dryocopus martius*, arrivé très récemment, est possiblement nicheur sur le site d'étude où il est régulièrement contacté depuis 2013

durant sa période de nidification. » (DSNE & GODS 2015(4)). Le 10 juin 2016, avec Alain Texier nous découvrons une loge inoccupée dans une chandelle de peupliers des marais de Bessines. Les dimensions et la forme de la cavité laissent peu de doute sur son propriétaire, et elle constitue un indice fort d'une nidification ou du moins d'une tentative (Alain Texier & Alain Thomas, obs. pers.). A Sansais, toujours en 2016, la reproduction du Pic noir est probable « Reproduction 2016 : des preuves de reproduction "probable" à Sansais » (Braud 2017(2)) et la présence de l'espèce dans la partie charentaise du marais en 2018 est confirmée « Le Pic noir poursuit sa progression dans le département avec des oiseaux entendus dans les marais de Rochefort et Poitevin » (Jomat 2018(8d)). Mais c'est en 2019 que se multiplient les preuves de reproduction. Le 30 mai 2019, Alain Texier observe une famille au lieu-dit « Le Paradis » commune de Sansais ; le 13 juin 2019, Stéphane Barbier observe lui aussi une famille avec jeunes volants dans les marais de Magné (Alain Texier, com. pers.) et le 25 juin 2019 nous obtenons la première preuve de reproduction en pinède avec un jeune tout juste volant, nourri par un adulte dans la partie centrale de la forêt de Longeville (Alain Thomas, obs. pers.). En 2019 également, une nidification possible est rapportée de la maille atlas n°E038N658 (bordure est de la baie de l'Aiguillon), sans précision du type d'observation, du milieu ni de sa localisation en plaine ou en marais (Simon Milliet *In* <https://www.faune-charente-maritime.org>).

Il est donc probable que le Pic noir niche sur le littoral du Marais Poitevin depuis le milieu des années 2000. De manière étonnante, son installation dans les marais boisés de Doix en 2007 n'a pas été suivie d'une rapide implantation. Le Pic noir n'est pas la plus discrète des espèces mais il y a malgré tout un manque flagrant d'observations dans la bibliographie des années 2000 et 2010. Pourtant, le paysage du Marais Poitevin oriental est favorable avec un aspect particulièrement fermé et de nombreuses peupleraies. L'espèce devrait évidemment s'y implanter facilement comme le suggèrent les mentions de 2019.

Alouette des champs *Alauda arvensis*

Les quelques auteurs du XIX^e siècle s'accordent à considérer l'Alouette des champs comme sédentaire et nicheuse des espaces ouverts des départements de Charente-Inférieure et des Deux-Sèvres. Mais comme pour la plupart des espèces communes, il n'est pas apporté de précision géographique et encore moins de données spécifiques au Marais Poitevin. Nous sommes donc condamnés à penser qu'elle devait y être fréquente à l'instar du reste de la région (Lastic-de-Saint-Jal V^{te} de 1844(2) ; Beltrémieux 1864(2), 1884(2) ; Savatier & Foucaud 1887(2)).

Selon Marcot, l'Alouette des champs est nicheuse commune de la région de l'Aiguillon-sur-Mer (Marcot 1937(2)) et Guérin dit qu'elle est « Commune dans la plaine et au marais jusqu'au bord de la mer. [...] Niche dans les prairies comme dans les champs de céréales. » (Guérin 1939(2a)).

Au printemps 1960, André Labitte et André Languetif, qui ont sillonné la région de l'Aiguillon à Luçon, écrivent à propos de l'Alouette des champs : « Extrêmement commune dans la partie des terres cultivées, jusqu'au bord de la mer. Niche non seulement dans les champs de céréales, mais aussi le long des routes et des chemins [...] » (Labitte & Languetif 1962(2)). Pour François Spitz elle « Niche dans tous les terrains découverts, avec une densité élevée. Les prés-salés eux-mêmes sont occupés; ainsi que les dunes. » (Spitz 1964(2b), 1965(2)), ce que constate également Roland Bordage en 1972 « Elle niche très abondamment sur tous les lieux découverts, y compris les dunes et les prés salés. » (Bordage 1972(7)).

Dans une estimation des densités des couples nicheurs des milieux ouverts herbacés de l'ouest du Marais Poitevin, Jean-Marc Thiollay apporte les premiers éléments chiffrés pour la saison 1967. Cinq quadrats ont été suivis : communal de Triaize (30 ha), communal de Saint-Michel-en-l'Herm (60 ha), cultures de la prise de la Nouvelle-Jabrée (30 ha), prés salés de Triaize (30 ha) et dunes de la pointe d'Arçay (30 ha). Les densités sont rapportées pour 100 ha avec par ordre décroissant 83 couples pour les prés salés, 70 couples dans les dunes, 43 couples dans les cultures des prises de Saint-Michel-en-l'Herm, 35 couples au communal de cette même commune et 25 couples au communal de Triaize.

Dans les années 1980, Thierry Tournebize dans son étude des peuplements aviens des différentes parties du Marais Poitevin évalue les Indices Ponctuels d'Abondance (I.P.A.) de l'Alouette des champs. Dans l'ordre décroissant : les prés salés avec 8,1 ; les prises de la baie de l'Aiguillon avec 6,3 ; les marais ouverts à dominante prairie avec 6,2 ; le marais cultivé ouvert avec 3,9 ; les marais côtiers à tamaris avec 2,5 ; les anciens marais salants avec 2,1 ; le marais bocager à haies diversifiées avec 0,3 puis les roselières avec 0,1 (Tournebize 1987(4), 1988(7)). Si les prés salés restent apparemment le milieu le plus densément peuplé, l'écart entre les cultures des prises et les systèmes prairiaux s'amenuise.

Sur les dunes, à la lagune de la Belle-Henriette en 1990 Thierry Tournebize dénombrait 25 à 30 cantons (Tournebize 1990(4)), Alain Thomas 38 en 1996 et 20 à 21 en 2002 (Thomas 1997(10b), 2002(10b)). L'évolution est directement liée à celle de la végétation. Toute la partie ouest du site favorable au milieu des années 1990 a vu les prairies à chiendent progressivement s'épaissir avec une forte accumulation de litière, puis a connu le développement des buissons. Par ailleurs quelques surverses hivernales ont, au début du XXI^e siècle, couvert de sable certains espaces de végétation herbacée attractifs pour les alouettes.

A la pointe d'Arçay, avec son inventaire exhaustif de 1997, Jérémie Tapin avance le chiffre de 29 couples (Tapin 1997(7)). Le suivi partiel STOC EPS réalisé de 2009 à 2015, est

difficilement comparable (Marquis & Joyeux 2016(6)). Toutefois avec de 9 à 23 cantons⁷ il laisse supposer une relative stabilité, en dehors de 2010 et 2011, années lors desquelles la baisse de l'effectif est sans doute liée aux conséquences sur le milieu de la tempête Xynthia de février 2010, qui a décapé le sol et la végétation d'une large partie au sud de la flèche sableuse, zone de présence de près de la moitié des couples en 2009.

Sur la dune de la forêt de Longeville, Richard et Perrotin ont compté 10 cantons en 1997 (Richard & Perrotin 1997(4)). En 2006 nous en avons dénombré 12 et 21 en 2019 (Alain Thomas, obs. pers.). A la pointe de l'Aiguillon, la population paraît stable, probablement avec un peu moins de 10 couples (Alain Thomas, obs. pers.).

Si l'Alouette des champs niche largement dans les prairies du Marais Poitevin, très peu de données quantitatives existent. Pour une période relativement récente notons au moins 25 couples sur les 207 ha de la réserve naturelle nationale de S^t-Denis-du-Payré en 2014, « [...] plus de 50 [couples] pour l'Alouette des champs » en 2018 (des Touches 2014(6), 2018(6)) et plus de 20 couples en 2011 dans la réserve naturelle régionale des marais de la Vacherie à Champagné-les-Marais (Guéret 2011(6)).

Dans les prises orientales de la baie de l'Aiguillon, le site de la Prée-Mizottière à Sainte-Radégonde-des-Noyers a vu une large partie des cultures intensives convertie en prairie à la suite de la tempête Martin de décembre 1999. Après quelques années et la nouvelle submersion causée par la tempête Xynthia de février 2010, une végétation prairiale est bien implantée, exploitée par pâturage et fauche. Environ 130 ha de prairie et un peu moins de 100 ha de cultures (Mercier 2016(5)). Sur l'ensemble du site, 22 à 37 couples d'Alouettes des champs ont niché entre 2011 et 2015. Cette dernière année, 18 couples étaient localisés en prairie, 12 en culture, 2 en luzerne et 1 dans les prés salés fauchés (Mercier 2016(5)).

Enfin, en baie de l'Aiguillon entre 2000/2002 et 2013, la population s'est nettement réduite. Le suivi STOC EPS donne des résultats fluctuants⁸ avec une légère tendance à la baisse (Joyeux *et al.* 2013(6b)). En revanche, les dénombrements exhaustifs donnent une toute autre image. Un premier dénombrement fut réalisé en 2 années (2000 et 2002) avec 649 chanteurs cantonnés, puis en 2009, avec de 207 à 238 chanteurs (Joyeux *et al.* 2009(6)). En 2011, ce sont 282 à 289 chanteurs qui sont comptés et 270 à 325 en 2012 (Joyeux *et al.* 2011(6), 2013(6a)).

⁷ Nombre de cantons de l'Alouette des champs *Alauda arvensis* détectés au suivi STOC EPS de la réserve domaniale biologique de la pointe d'Arçay. 2009 : 21 ; 2010 : 8 ; 2011 : 9 ; 2012 : 21 ; 2013 : 17 ; 2014 : 16 ; 2015 : 23.

⁸ Nombre de cantons de l'Alouette des champs *Alauda arvensis* détectés au suivi STOC EPS de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon. 2002 : 100 ; 2003 : 105 ; 2004 : environ 80 ; 2005 : 65/70 ; 2006 : environ 115 ; 2007 : environ 95 ; 2008 : environ 82 ; 2009 : environ 100 ; 2010 : environ 110 ; 2011 : environ 85 ; 2012 : environ 100 ; 2013 : environ 70.

Ces deux derniers siècles, l'Alouette des champs a visiblement été un des oiseaux les plus communs des espaces ouverts du Marais Poitevin, exploitant une large gamme de milieux des plus naturels comme les dunes et les prés salés aux plus artificialisés comme les cultures très intensives. Nous manquons de données précises et générales, mais si l'espèce est encore largement répandue et commune, on peut déceler une tendance à la baisse des effectifs. Elle frappe surtout et avant tout les milieux de culture. De façon empirique, les observateurs expérimentés auront probablement constaté une raréfaction de l'espèce dans les cultures. En prairies, il est difficile de savoir la réalité des choses mais, comme pour les dunes, la population paraît stable. Les prés salés de la baie de l'Aiguillon, ont longtemps été un milieu à forte densité de nicheurs. Une chute de l'effectif a eu lieu durant la décennie 2000. Elle coïncide avec une réduction des surfaces de prairie à *Puccinellia maritima* elle-même en lien avec un moins bon drainage des prés salés. L'Alouette des champs a probablement bénéficié de l'extension des surfaces de fauche en baie de l'Aiguillon et elle aura ensuite pâti du recul agricole et d'une plus grande naturalité du site. En effet, la stagnation d'eau sur les prés salés entraîne rapidement la disparition des graminées puis une succession végétale proche de celle du front de progression de la végétation sur la vasière : terre nue, salicornes annuelles, obione etc. Une régression des surfaces de Puccinellie a déjà eu lieu au milieu des années 1990, phénomène rapidement inversé par la restauration des rigoles de drainage.

Cochevis huppé *Galerida cristata*

Au XIX^e siècle, le Cochevis huppé apparaît comme répandu dans les départements de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres, sédentaire et à priori sans une grande densité de couples, mais rien n'est précisé pour le Marais Poitevin (Lastic-de-Saint-Jal V^{te} de 1844(2) ; Beltrémieux 1864(2), 1884(2) ; Savatier & Foucaud 1887(2)).

Marcot donne la première donnée maraichine dans la région de l'Aiguillon-sur-Mer « Nicheur ; commun, surtout à l'automne. » (Marcot 1937(2)). Puis Guérin tire le trait de la répartition de l'espèce dans les années 1930, qui ne semble ne guère avoir changé « Bien localisé le long des grandes voies de communication et aux abords des agglomérations. Surtout commune au voisinage de la mer. Nicheuse entre les rails du Chemin de fer ! – Fontenay-le-Comte, Velluire. » (Guérin 1939(2a)).

Au printemps 1960, André Labitte et André Languetif notent la présence de l'espèce dans les vignes de la butte de S^t-Michel-en-l'Herm « Quelques individus, dans les vignes sur le coteau nord de Saint-Michel-en-l'Herm le 31 mai, devaient avoir des jeunes. » (Labitte A., Languetif A., 1962(2a)). A la même époque, François Spitz nous dit « Espèce à répartition curieuse : quelques couples nichent dans les dunes, d'autres dans la zone des vignobles de l'Aiguillon, La Faute, Saint-Michel, d'autres sur l'emplacement des palliers communaux de

Saint-Michel-en-l'Herm, l'Aiguillon, etc... » (Spitz 1964(2b)) et Bordage reprend ces propos (Bordage 1972(7)). Jean-Marc Thiollay donne une estimation de 3 couples aux 100 ha à la pointe d'Arçay pour la nidification 1967. Estimation basée sur le suivi d'un quadrat de 30 ha de milieu dunaire non boisé. Les données brutes de terrain (du 1^{er} au 13 juillet 1967) ne sont pas indiquées (Thiollay 1968(2a)). Dans ses notes, pour la période du 4 au 12 juillet 1967 François Spitz écrit « Cochevis huppé : 1 couple à Arçay (dans les dunes). » (Spitz (11)).

De 1988 à 2010, une série de données mentionne la reproduction de quelques couples sur le littoral, principalement de la Lagune de la Belle-Henriette avec de 3 (1990) à 7 couples (1997) (Tournebize 1990(4) ; Thomas 1996(10b), 1997(10b), 2002(10a), 2002(10b), 2004(10b)), de la pointe d'Arçay avec 4 couples en 1997 (Tapin 1997(7)) et à la pointe de l'Aiguillon avec de 3 à 5 couples de 1993 à 2010 (Thomas 2011(5) ; Alain Thomas, obs. pers.). En 2018, malgré les bouleversements qu'a connus la lagune de la Belle-Henriette, 6 à 8 cantons ont été dénombrés dans la réserve naturelle nationale (Hunault *et al.* 2018(6)). La nidification est rapportée également au sein de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon avec 1 mâle chanteur en 2009 et 2 mâles cantonnés en 2011. La localisation et le type de milieu ne sont pas précisés (Joyeux *et al.* 2009(6), 2011(6)).

Enfin, quelques données viennent illustrer la présence de l'espèce dans l'intérieur des terres à Fontenay-le-Comte, Vix, Nalliers, etc. (Gonin & Grillet 1989(2)).

En dehors des dunes, le Cochevis huppé apprécie les milieux à la végétation rase ou lacunaire. On le trouve par couple isolé généralement, sur des terrains vagues, bords d'infrastructures routières, zones commerciales, quelques vignes et certaines cours de grandes fermes.

Alouette calandrelle *Calandrella brachydactyla*

Pour le Vicomte de Lastic-de-Saint-Jal, « [...] la calendrelle n'est que de passage périodique en été » dans les Deux-Sèvres, ce que nous pouvons entendre comme nicheur migrateur (Lastic-de-Saint-Jal V^{te} de 1844(2)). Edouard Beltrémieux la donne comme « Peu commune, de passage, se trouve en automne surtout, et sur les bords de la mer. M.F. » (Beltrémieux 1864(2), 1884(2)). Tout au contraire, Savatier et Foucaud considèrent la Calandrelle comme commune « [...] la Calandrelle est après l'Alouette commune celle dont on rencontre le nid le plus communément, tout aussi bien sur les dunes qui bordent nos côtes que sur les coteaux incultes ou cultivés de l'intérieur des terres. [...] J'ai rencontré des nichées de Calandrelle sur plusieurs points du département de la Charente-Inférieure, de la Charente et des Deux-Sèvres, notamment dans les sables de l'île d'Oléron et de la Tremblade, dans tout l'arrondissement de Saint-Jean d'Angély, dans celui de Jonzac, dans les cantons de Rouillac, d'Aigre, de Jarnac pour la Charente, de Chef-Boutonne pour les Deux-

Sèvres, d'où je conclus qu'elle est très répandue. » (Savatier & Foucaud 1887(2)). Une fois encore aucune mention ne concerne le Marais Poitevin.

Les indices de nidification les plus anciens nous proviennent de la collection George Durand avec deux femelles adultes tuées à l'Aiguillon-sur-Mer le 4 août 1907 (numéros d'inventaire 2584 et 2589), deux individus des dunes de l'Aiguillon-sur-Mer datés du 8 juillet 1908 (numéros d'inventaire 2585 et 2586), 1 mâle adulte de la même localité, tué le 15 mai 1919, puis un mâle et une femelle adultes toujours de l'Aiguillon, tués le 11 mai 1930 (Centre Beautour, collection George Durand, 2015).

Guérin nous dit à propos de l'espèce : « Presque localisé au bord immédiat de la mer sur les dunes anciennes où on la voit courir avec le Pipit rousseline, son commensal. S'y rencontre d'avril à octobre et y niche (bord du Lay, pointe d'Arçay). Dates : captures au 18 août et au 12 septembre de juv. » (Guérin 1939(2b)). Nous retrouvons dans les collections du musée municipal de Fontenay-le-Comte le juvénile tué le 18 août 1923 sous la référence « Volant N°A 39, réf 0880 », ainsi qu'un autre juvénile (mâle) du 19 juillet 1923 « réf 0881 » et, donnée moins banale, les restes d'une jeune calandrelle retrouvée dans l'estomac d'une femelle d'Epervier d'Europe tuée dans la pinède de La Faute-sur-Mer le 28 juillet 1925 « réf CG0190 – calandrelle jeune n° F 152 » (Musée municipal de Fontenay-le-Comte, inventaire des collections de 2015). Cette dernière donnée n'a étonnamment pas été reprise par Guérin dans ses écrits. Pour la même période, Marcot mentionne aussi sa nidification à l'Aiguillon « Niche sur les dunes à l'entrée du Lay, peu commune. » (Marcot 1937(2)).

Dans les années 1960, François Spitz note la reproduction de la calandrelle « Niche en très petit nombre dans les dunes littorales les moins colonisées par la végétation. » (Spitz 1964(2b), 1965(2)). Quelques données retrouvées dans ses notes manuscrites : « Pointe Aiguillon Calandrelle chant 22/5/65 », le 13 juin 1967 « Alouette calandrelle : 2. à la Pointe [Arçay] Banc externe. », période du 4 au 12 juillet 1967 « Alouette calandrelle : qqes à Arçay et à l'Aiguillon », les 20 et 21 juillet 1968 « Alouette calandrelle 1 chanteur Arçay » (Spitz (11)). En 1967, Jean-Marc Thiollay réalise une estimation de la population sur un quadrat de 30 ha des dunes de la pointe d'Arçay. N'est donnée qu'une estimation de densité de 17 couples, extrapolée pour 100 ha sans mention des données brutes de terrain.

Pour la décennie suivante, les informations sont peu consistantes. Roland Bordage, dans sa thèse sur l'avifaune du complexe pointe d'Arçay / baie de l'Aiguillon, écrit sur la calandrelle « Elle niche sur les zones sableuses découvertes [de la pointe d'Arçay] » sans apporter d'élément factuel. Michel Brosselin lui aussi indique l'espèce comme nicheuse de la pointe d'Arçay « Nicheurs [...] Landes-dunes : Alouette des champs, Alouette calandrelle [...] » (Brosselin 1969(2)), « Les dunes non boisées [...] ; en effet, cette steppe à l'abri de toute perturbation est une des dernières de la côte à héberger une densité appréciable de pipits rousselines et d'alouettes calandrelles [...]. Elles voisinent avec la cisticole des joncs, la gorge bleue, la fauvette pitchou qui occupent les bordures [...] » (Brosselin 1976(2a)). Ces deux auteurs, contrairement à Spitz, ne citent pas la pointe de l'Aiguillon.

Durant la décennie 1980, la pointe de l'Aiguillon fournit la totalité des données que nous possédons. La nidification y est très probable bien qu'aucune observation de nid, nourrissage ou de jeunes ne soit rapportée. La population est réduite à un ou deux couples, guère plus : « 4 ind Pte d'Aiguillon, au moins deux chanteurs 01.05.85 JMB ; 2 ind Pte d'Aiguillon, nicheur probable sinon certain. D'après Marcel Audurier, 4 à 5 couples nicheurs. 21.07.85 JMB [Jean-Marie Boutin] » (Gonin 1985(2)) ; « 2 données de 1 ind. Pte de l'Aiguillon mai-juin 87 » (Gonin & Grillet 1988(2)) ; « Probablement un couple a niché à la Pointe de l'Aiguillon comme en 86 et 87, puisque un chanteur a été noté le 19/06/88 G-L Ch et A.R [G-L Choquène, A. Robin] » (Gonin & Grillet 1989(2)) ; « B.A (Pointe de l'Aiguillon) 18.05.89 H.D [Hugues des Touches] » (Gonin & Grillet 1990(2)).

En 1990, une nidification (1 canton) est découverte à la lagune de la Belle-Henriette par Thierry Tournebize (Tournebize 1990(4)). A la pointe de l'Aiguillon, la nidification (1 à 2 couples) semble annuelle de 1990 à 1999 (Gonin & Grillet 1994(2), 1995(2), 1998(2) ; G.O.V. 1993(8a), (8b)⁹, 1994(8a), (8b)¹⁰ ; Alain Thomas, obs. pers. de 1990 à 1999). Dans le même temps, un couple se reproduit à la lagune de la Belle-Henriette en 1993 (Alain Thomas, obs. pers. ; Thomas 1997(10b)), mais une seule observation y est faite l'année suivante par G-L Choquène avec 1 individu le 2 juillet (G.O.V. 1994(8b)).

Il faut attendre 2004 pour avoir à nouveau la mention d'une reproduction possible à la pointe de l'Aiguillon, après 4 années d'absence, donnée incertaine, qui jusqu'à présent reste le dernier indice de reproduction de la calandrelle sur ce site (Joyeux & Thomas 2011(5)).

A la lagune de la Belle-Henriette, malgré quelques observations estivales en 2000, 2001 et 2002, aucune nidification n'est notée (Frédérique Portier com. pers. ; Thomas 2002(10a) ; Alain Thomas, obs. pers.). C'est seulement en 2011 que 2 couples se reproduisent sur la dune de la Chenollette, entre la mer et la lagune. Le 5 juin, un nid est localisé en bas de pente, non loin du plan d'eau, dans une zone d'alternance de terre nue et de touffes de végétation herbacée (Alain Thomas, obs. pers.). La réglementation de la réserve naturelle interdisant la circulation en dehors des chemins, la prospection en 2012 n'a pas pu être réalisée, ni les années suivantes. Toutefois, aucune reproduction ni observation ne sont rapportées dans les rapports d'activité de la réserve naturelle nationale de la Casse de la Belle-Henriette, bien que les passereaux nicheurs de la dune fassent l'objet d'un suivi particulier (Hunault 2016(6), 2017(6), Hunault *et al.* 2018(6)).

Etonnamment, aucune mention si ce n'est l'observation d'un individu sans suite le 9 mai 2011 (Alain Thomas, obs. pers.) ne provient de la dune de la forêt de Longeville.

⁹ « 2 m chanteurs Pointe de l'Aiguillon le 08/05/1993 L. Grillet, Ph. Rouiller, S. Ch. » ; « 5 à 7 Pointe de l'Aiguillon 21/08 et 01/09/1993 L. Grillet et C. Gonin ».

¹⁰ « 1 Pte Aiguillon 01/05/1994 G-L Choquene » ; « 2 Pte Aiguillon 29/07/1994 P. Adam ».

Il n'existe actuellement aucune véritable population reproductrice de l'Alouette calandrelle dans le Marais Poitevin. La nidification n'y est pas régulière depuis 20 ans et au-delà les effectifs ont été, semble-t-il, très réduits. Il est possible certaines nidifications soient passées inaperçues par un défaut de prospection, mais cela ne peut concerner qu'un nombre limité d'oiseaux. Si les surfaces du milieu dunaire favorable sont assez vastes, elles ont été considérablement réduites depuis le début du XX^e siècle, les « vieilles dunes » dont parle le Professeur Guérin ont disparu sous les constructions et, sur un temps plus long, le boisement des dunes depuis Longeville-sur-Mer un siècle auparavant a sans doute été aussi très néfaste. Il n'en demeure pas moins qu'au regard des habitats actuels il est étonnant de ne pas trouver une population nichant annuellement. Des facteurs extérieurs au Marais Poitevin expliquent sans doute l'irrégularité de la nidification de l'espèce.

Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus*

Pour le Vicomte de Lastic-de-Saint-Jal, la Rousserolle turdoïde « *Sylvia turdoïdes* (Mey.) » est un oiseau de passage périodique en été dans le département des Deux-Sèvres. Expression que cet auteur utilise généralement pour les espèces nicheuses migratrices. Aucune indication géographique n'est donnée ni de statut d'abondance (Lastic-de-Saint-Jal V^{te} de 1844(2)). Pour Edouard Beltrémieux, elle est « Assez commune, passe du printemps à l'automne, niche dans les roseaux. M.F. » (Beltrémieux 1864(2), 1884(2)). Il n'y a donc, à notre connaissance, aucune mention de l'espèce au XIX^e siècle pour le Marais Poitevin. Mais, au regard des habitats de roselières encore présents dans la partie deux-sévrienne au milieu de ce siècle, il est fort probable que la Rousserolle turdoïde y ait niché, de même qu'au long du cours de la Sèvre Niortaise.

Néanmoins, les premières informations sérieuses proviennent de la collection Georges Durand avec un juvénile tué en juillet 1907 dans les marais de Moricq (numéro de collection 2925) puis, un mâle adulte et une femelle adulte tous deux tués le 12 mai 1908 à l'étang de la Sablière à l'Île-d'Elle (numéros respectifs de collection 2920 et 2921) (Centre Beautour, collection George Durand, 2015). Dans l'entre-deux-guerres, la Sablière va fournir plusieurs données de nidifications certaines et paraît avoir été un site très prisé des collecteurs. Toujours dans la collection Durand, figurent deux individus capturés durant l'été 1930 et élevés en captivité par Emile Plocq et un troisième oiseau lui aussi élevé en captivité mais sans plus de précision (numéros respectifs de collection 2922, 2923, 2924) provenant tous de La Sablière (ibidem).

Le Professeur Guérin écrit sur la Rousserolle turdoïde « D'avril à septembre dans les massifs étendus de joncs (La Sablière de l'Île d'Elle) où elle est en butte au parasitisme du Coucou ; en somme assez peu répandue dans le marais proprement dit, surtout desséché.

Les étangs à roseaux lui conviennent mieux. Parait en diminution. Dates : 30 mai 1932, une ponte avec œuf de Coucou ; 3 juin 1937, une ponte de trois œufs. » (Guérin 1939(2b)). Sa collection, aujourd'hui déposée au musée municipal de Fontenay-le-Comte contient une femelle et probablement son nid prélevés à La Sablière le 30 mai 1923 (numéros respectifs de collection CG 0639 Pondeuse n°D86, CG 1237 nid n°E86) et probablement 5 œufs prélevés, semble-t-il, le 22 mai 1923 (numéro de collection CG 1150). Une ponte de 5 œufs incubés (numéro de collection CG 1152) du 17 juin 1925 et une ponte de 3 œufs incubés (numéro de collection CG 1153) du 10 juin 1924 proviennent du même site (Musée municipal de Fontenay-le-Comte 2015).

Marcot, pour la région de l'Aiguillon-sur-Mer indique que « Quelques couples nichent dans les rares endroits où il y a des Roseaux » Marcot Ch., 1937(2)).

Il faut attendre les observations d'André Labitte et d'André Languetif du printemps 1960 pour retrouver mention de la Rousserolle turdoïde « Cette Rousserolle est assez nombreuse dans les massifs de roseaux de l'étang de la sablière de l'île d'Elle, où elle semble localisée, car nous ne l'avons contrôlée qu'à cet endroit. » (Labitte & Languetif 1962(2b)). Nous n'avons ensuite que quelques mentions éparses des années 1960. François Spitz écrit pour la période 1960 à 1964 « Espèce très localisée, mais on peut la trouver, par exemple, le long de la route entre Luçon et Triaize. » (Spitz 1964(2b)). Deux autres localisations précises sont consignées dans ses notes. Pour la période du 17 au 26 mai 1967 « Rousserolle turdoïde : 1 mâle chanteur, charrière qui longe le communal de St Denis » et du 20 au 25 mai 1968 « Turdoïde : dans petite scirpaie au nord de la Dune » (Spitz (11)).

Durant la décennie suivante (1970) les informations sont quasiment inexistantes. Roland Bordage semble reprendre les notes de Spitz « Elle niche de façon très localisée (par exemple le long de la route entre Luçon et Triaize) » (Bordage 1972(7)) et Jacques Franchimont, ornithologue belge en vacances dans la région, indique dans son compte rendu de voyage adressé à Michel Brosselin « le 25 juillet 1976, Entre Moricq et Grues 1 ex. chantant dans les roseaux au bord du Lay » (Franchimont 1976(11)).

En 1984, Philippe Rouillé note « 1 le 22 juin à la lagune de la Belle-Henriette (PR) » (Rouillé *In* G.O.V. 1984(2)). Au milieu des années 1980, Thierry Tournebize trouve la Rousserolle turdoïde nicheuse dans les fossés envahis de Phragmites des anciens marais salants de Champagné-les-Marais avec un Indice Ponctuel d'Abondance de 0,2 « Les ceintures d'hélophytes (phragmites essentiellement) abritent des sylvidés paludicoles (phragmite des joncs, rousserolle effarvate, plus rarement, rousserolle turdoïde) » (Tournebize 1988(7)). Cette information est complétée par « Une seule donnée du 23/05/1986 aux Violettes. » (Dallaine 1999(8)). « Les Violettes » sont une des parties des anciens marais salants de Champagné-les-Marais.

Dans une étude collective synthétisant les intérêts écologiques du Marais Poitevin, la Rousserolle turdoïde est mentionnée sur les rives du Lay en aval de Moricq « Les formations végétales d'hélophytes hautes (Phragmites et Scirpes) implantées sur les berges du Lay

abritent d'abondantes populations de fauvettes aquatiques nicheuses parmi lesquelles la Rousserolle turdoïde [...] » (A.M.B.E. 1989(4b)). Plusieurs données de baguage proviennent également de cet espace. Au Clos-Buet (Angles), Bernard Van Acker bagua trois individus de première année le 13 juillet 1986¹¹ et un autre le 4 juillet 1987¹². Il bagua également des oiseaux de première année à « Bel-Air » (très probablement la roselière du Braud à Grues / La Faute-sur-Mer¹³) ; 1 le 11 juillet 1986¹⁴ et 3 le 10 juillet 1987¹⁵. Il recapture deux d'entre eux sur le même site les 10 et 11 juillet 1989. Toujours à « Bel-Air », Alain Doumeret capture 7 individus de première année du 10 au 12 juillet 1989¹⁶. Il reprend deux d'entre eux les 16 et 17 juillet 1991 au même endroit (C.R.B.P.O. (3)).

Les premiers dénombrements de nicheurs débutent à partir du milieu des années 1990. En 1993, Michel Caupenne donne le premier effectif pour les boucles de la Sèvre niortaise : « La population estimée à 15 chanteurs fréquente les roselières à *Phragmites australis* situées en bordure de la Sèvre niortaise du "Pont du Brault" aux "Portes de Vix". » (Caupenne & Toussaint 1993(4)). La même année, 17 cantons sont dénombrés à l'ouest du Marais Poitevin, dans un périmètre couvrant les marais d'Angles et de Longeville, les rives du Lay de Saint-Denis-du-Payré à La Faute-sur-Mer ainsi que la lagune de la Belle-Henriette (Thomas 2002(4e)). Cette espace, ainsi que les boucles de la Sèvre Niortaise, de la baie de l'Aiguillon aux portes des Enfrenaults avec les roselières voisines, vont héberger les deux noyaux permanents de la population reproductrice du Marais.

L'effectif total du Marais Poitevin est assez bien connu à partir de 2004 avec des dénombrements coordonnés des deux noyaux. Il est d'une trentaine de couples jusqu'en 2009 avec des maxima de 37 en 2006 et 38 en 2009 (Joyeux *et al.*, 2011(6) ; Thomas 2014(4a)). Un fort déclin est enregistré par la suite, d'abord pour le noyau ouest dès 2010¹⁷,

¹¹ SA 727125 ; SA 727152 ; SA 727153

¹² SA 727411

¹³ Le fichier du C.R.B.P.O. est imprécis sur le site tantôt désigné sous le nom de Bel Air, de l'Aiguillon et rattaché selon les lignes à l'Aiguillon-sur-Mer ou à La Faute-sur-Mer. Nous savons qu'Alain Doumeret a réalisé des opérations de baguage de passereaux paludicoles à la fin des années 1980 dans la roselière dite du Braud, un ancien bras du Lay rectifié à la fin des années 1950, juste en amont du barrage du Braud. Un site bien connu des ornithologues locaux.

¹⁴ SA 727124

¹⁵ SA 727423 ; SA 727424 ; SA 727425

¹⁶ JA 458943 ; JA 458944 ; JA 458945 ; JA 458946 ; JA 458947 ; JA 458948 ; JA 458949

¹⁷ Noyaux ouest nombre de cantons de la Rousserolle turdoïde : 1993 : 17 ; 1994 : 11 au moins ; 1995 : 16 au moins ; 1996 : 19 ; 1997 : 11 au moins ; 1998 : 11 au moins ; 1999 : 12 au moins ; 2000 : 14 au moins ; 2001 : 18 mini ; 2002 : 8 ; 2003 : 4 ; 2004 : 9 ; 2005 : 10 ; 2006 : 17 ; 2007 : 12 ; 2008 : 12 ; 2009 : 13 ; 2010 : 4 ; 2011 : 1 ; 2012 : 1 ; 2013 : 0 ; 2014 : 0 ; 2015 : 0 ; 2016 : 1 ; 2017 : 0 ; 2018 : 0 ; 2019 : 0.

puis pour la population des boucles de la Sèvre Niortaise à partir de 2013¹⁸ (ibidem, Joyeux *et al.* 2012(6), 2013(6), 2014(6), 2015(6), 2016(6) ; Corre *et al.* 2017(6) ; Alain Thomas, obs. pers.).

En dehors des deux populations permanentes, des reproductions ponctuelles ont pu avoir lieu ici ou là depuis 1990. En 1991, « 1 mâle chanteur dans le communal de St-Denis-du-Payré le 04/05/91 (G-L.Ch.) » (Choquène *In* Gonin & Grillet 1991(2)), sur le même site, le 27 juin 1994, un chanteur est entendu lors d'une seule matinée, dans les roseaux du fossé de pied de digue du Bot Bourdin près du parking de la réserve naturelle Michel Brosselin. L'oiseau ne sera pas recontacté par la suite malgré une présence très régulière d'observateurs (Alain Thomas, obs. pers.). En 2004, un couple nourrissant est observé le 10 juin dans la roselière du Petit-Marais à l'Île-d'Elle. Le 20 mai 2008, c'est un chanteur qui est noté dans les roseaux du canal de la Dune au sud-ouest du pont des Mouneries, à Triaize, route de Saint-Denis-du-Payré. Le 30 mai de l'année suivante, ce sont 3 chanteurs qui sont présents dans les phragmitaies des rives des fossés et des canaux, toujours au sud-ouest du pont des Mouneries (Ibidem).

Aujourd'hui, la Rousserolle turdoïde a disparu ou est du moins en passe de disparaître du Marais Poitevin. Si certaines roselières occupées durant les années 1990 ou début 2000 ont disparu et qu'une contraction de l'aire de présence du noyau ouest vers les berges du Lay en aval de Moricq est réelle durant cette décennie, ces évolutions ne peuvent expliquer à elles seules la disparition de l'espèce. Le long du Lay, dans la roselière du Braud et sur les rives de la Sèvre Niortaise il existe toujours des phragmitaies favorables à la nidification. Si la disponibilité du milieu est bien évidemment réduite par rapport à la surface du Marais Poitevin, elle n'a pas évolué depuis 2000 et ce n'est sans doute pas l'unique cause de déclin.

Locustelle lusciniöide *Locustella luscinioides*

Le Vicomte de Lastic-de-Saint-Jal, ne reconnaît qu'une espèce de locustelle « Locustelle *Sylvia locustella* (Lath.) » dans le département des Deux-Sèvres et qu'il donne de passage périodique en été « Pass. Pér. en été ». C'est-à-dire qu'il la considère comme un reproducteur migrateur. Il ne donne aucun élément d'habitat, d'abondance ou de localité (Lastic-de-Saint-Jal V^{te} de 1844(2)). Le nom local de l'espèce qu'il retient « alouette de marais » pourrait faire penser qu'il s'agit de la Locustelle lusciniöide, dont la présence dans

¹⁸ Noyaux boucles de Sèvre nombre de cantons de la Rousserolle turdoïde : 1993 : 15 ; 1999 : 4 au moins ; 2004 : 20 ; 2005 : 20 ; 2006 : 20 ; 2007 : 20 ; 2008 : 16 ; 2009 : 22 ; 2010 : non compté ; 2011 : 20 ; 2012 : 15 ; 2013 : 7 ; 2014 : non compté ; 2015 : 3 ; 2016 : 1 ; 2017 : 0 ; 2018 : 1 ? ; 2019 : 0 ?

les marais de la Sèvre en aval de Niort serait plausible au milieu du XIX^e siècle. Edouard Beltrémieux ne cite aucune locustelle (Beltrémieux 1864(2), 1884(2)). Il n'y a donc aucune mention factuelle de la nidification de l'espèce dans le Marais Poitevin au XIX^e siècle.

Au XX^e siècle le Comte Bonnet-de-Pailleret, pour la Charente-Maritime, donne la Locustelle lusciniôide comme « Assez rare », ne la donnant nicheuse que des marais de Courcoury qui se trouvent quelques kilomètres en amont de Saintes (Bonnet-de-Pailleret C^{te} de 1927(2b)).

Les premières données certaines de reproduction sont apportées par Noël Mayaud en 1930 : « Dans la collection de notre collègue M. G. Durand, que nous avons eu récemment le plaisir de visiter, se trouve un ♂ de Locustelle lusciniôide tué à elluire, Vendée (IV)¹⁹, le 22 avril 1920. Mais cette date ne eut indiquer qu'il s'agit là d'un nidificateur. Il est bien possible que l'oiseau n'ait été simplement que de passage. La migration de printemps s'effectue en effet en avril, surtout durant la deuxième quinzaine. » et « Dans les Deux-Sèvres, aucun auteur ne signale l'espèce. Nous l'avons trouvée, nidificatrice, dans les marais d'Epannes (V) près de Niort, les 13 et 15 juillet 1930 ; nous n'y avons observé qu'un seul couple avec certitude ; cependant il se peut qu'un autre couple s'y trouve. Nous devons ajouter que nous n'avons parcouru que la partie du marais au sud de la voie ferrée qui le partage en deux ; il est fort possible que l'espèce habite aussi la partie nord. » (Mayaud 1930(2b)).

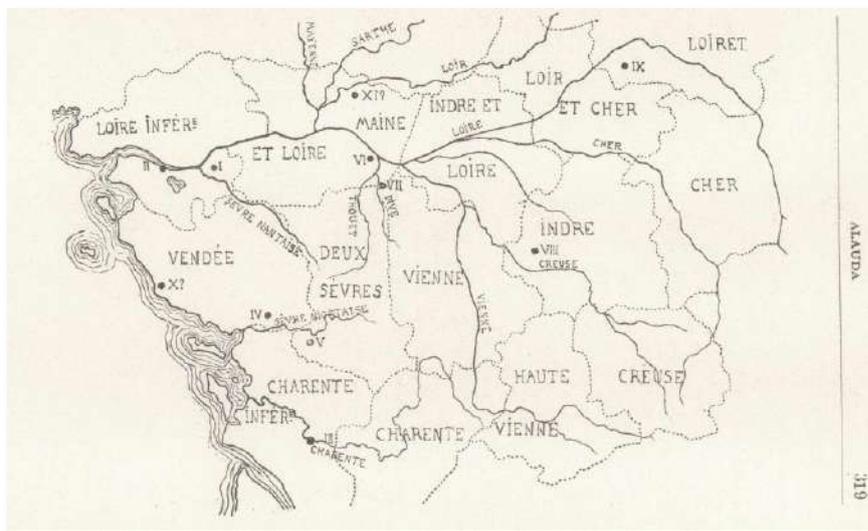


Figure 4. Carte extraite d'*Alauda* Série I. Tome 2, n°5 et 6 du 10 octobre 1930, page 319. Les chiffres romains localisent les sites de nidifications certaines ou possibles de la Locustelle lusciniôide selon Noël Mayaud (1930(2b)).

¹⁹ « Les chiffres romains entre parenthèse renvoient à ceux indiqués à la figure 2 »

Mayaud donne quelques précisions sur le milieu de nidification dans l'ouest de la France : « *L. luscinioides* se tient dans les marais et étangs où poussent des formations importantes de *Typha*, *Phragmites*, *Scirpus lacustris*, et surtout là où se voient des touffes de *Carex* ou des fourrés de *Cladium mariscus*. Ces deux dernières plantes nous ont semblé être presque indispensables à l'oiseau. [...] La végétation du marais d'Épannes (V) est presque exclusivement composée de *Carex* et surtout de *Cladium mariscus* avec quelques rares *Phragmites* et *Salix*, mais il faut remarquer que ces marais sont relativement assez secs, avec seulement quelques fossés de drainage pleins d'eau. » (Ibid.).

Durant la période d'entre-deux-guerres, la situation est confuse. Marcot ne cite pas l'espèce dans son article sur l'avifaune de la région de l'Aiguillon-sur-Mer (Marcot 1937(2)). Il est repris sur ce point par le P^r Guérin dans un article assez peu courtois publié en réaction aux écrits de Marcot : « Nicheuse au Marais. Capturée par Plocq. » (Guérin 1937(2b)). Guérin semble se contredire deux années après « D'avril à septembre, paraît, pour la Vendée, être étroitement localisée et rare dans les marais d'Olonne. Nidification en ce point (Plocq). » (Guérin 1939(2b)).

Il faut faire un bon de plus de deux décennies pour retrouver des données de Locustelle lusciniöide dans le Marais. François Spitz note l'espèce à plusieurs reprises : en 1960 « Marais 12/4²⁰ Locustelle lusciniöide. », en 1964 « Locustelle lusciniöide 2 chanteurs aux Rouchères²¹ » et en 1968, le 18 juin « Locustelle lusciniöide : Communal Triaize et Rouchères entendu le 18 » (Spitz (11)). Il ne la cite pas dans sa publication au sujet de l'avifaune nicheuse de la région de Saint-Michel-en-l'Herm (Spitz 1964(2b)), mais indique qu'elle « niche localement ; notée comme passagère en avril & août », quelques mois plus tard (Spitz 1965(2)). Roland Bordage, en 1972, écrit « Elle niche localement » (Bordage 1972(7)).

Le 4 juillet 1987, Bernard Van Acker bague un poussin à Angles (numéro de bague FRP 2665975), dans les « boucles du Lay ». Le 30 avril 1989, Georges Sabatier bague deux individus de plus d'un an (numéro de bague FRP 3450175 et FRP 3450177) à La Faute-sur-Mer. La localisation fournie dans la base de données du C.R.B.P.O. est imprécise. S'agit-il des roselières de la lagune de la Belle-Henriette ou de celle du Braud ? En dehors de ces données de captures, nous n'avons pas d'élément factuel ou d'information sur le statut réel de l'espèce dans le Marais Poitevin pour la décennie 1980. En 1987, René Rosoux et Thierry Tournebize présentent bien une liste des oiseaux du Marais Poitevin où figure la Locustelle lusciniöide en tant que « nicheur certain » dans deux types de milieu : « Prairies naturelles humides » et « Formations à hélrophytes hautes dominantes » (Tournebize 1987(4)), mais ni ce rapport ni les autres documents de ces auteurs que nous avons lus ne donnent de site, de

²⁰ Lire « 12 avril »

²¹ A Champagné-les-Marais

date ou d'effectif de couples ou de chanteur (Tournebize 1984(7), 1987(4), 1988(7), 1990(4)).

Durant les années 1990 à 2000, la totalité des données proviennent de l'ouest du Marais Poitevin, principalement des marais d'Angles et du Lay en aval de Lairoux. Le long du Lay, la roselière du Vieux-Lay à Saint-Denis-du-Payré est occupée par 2 ou 3 cantons en 1993 et avec peut-être encore par un en 1994 (Thomas 2002(4e)). Après de nombreuses années d'absence, une nidification est de nouveau notée en 2005 avec un canton (Hunault 2005(4)). La roselière du Clos-Buet fut occupée en 2001 et le Braud en 2008 (Thomas 2002(4e), 2008(4b)).

Dans les marais d'Angles et Longeville, la roselière de « l'Alouétière », accueille deux couples en 1993 et un seul de 1994 à 1996. Cette roselière fût brûlée pour la restauration de la prairie naturelle dans le courant du printemps 1996. Elle a évolué depuis vers une scirpaie très humide, partie du Marais Roucher. C'est en 1996 que nous découvrons la roselière de la Pépière, toute petite roselière, qui va accueillir la reproduction de la Locustelle luscinoïde jusqu'en 2006. D'abord avec deux cantons de 1996 à 1998, un seul de 1999 à 2004 puis en 2006. C'est l'unique lieu de nidification du Marais Poitevin occupé avec régularité sur une durée aussi longue, pour la période contemporaine (Thomas 2002(4e) ; Alain Thomas, obs. pers.). Enfin la roselière des « Prés de la Saligottière » a été occupée par un couple en 1998 (Thomas 2002(4e)).

La lagune de la Belle-Henriette fut habitée par intermittence. Nidification incertaine en 1996 et probable en 1997 avec un chanteur (Thomas 1997(10b)), en 2001 avec 2 couples « Le cantonnement de 2 chanteurs dans la roselière des Indochinois et des Vieilles Maisons et les observations de transport de nourriture, qui ont été notés permettent d'assurer de la nidification de l'espèce. » (Thomas 2002(10a)). La nidification est probable en 2002 avec plusieurs observations. Un chanteur est observé le 4 juin dans la roselière « des Indochinois », un chanteur le 15 juillet dans la roselière voisines dite « des Vieilles-Maisons » puis un chanteur très tardif le 31 août cette fois-ci à la Chenollette (Alain Thomas, obs. pers.). La Locustelle luscinoïde est encore considérée nicheuse, avec un couple dans la roselière « des Indochinois » en 2005, 2007, 2008 (Hunault 2005(4) ; Thomas 2008(4b)) et avec 1 ou 2 couples en 2009 (Sudraud 2009(4a) ; Alain Thomas, obs. pers.).

Plus récemment, la nidification probable d'un couple a été notée en 2016 dans la roselière en rive gauche de la Sèvre Niortaise à hauteur de la ruine de Landelène (Benoît Perrotin & Alain Thomas, obs. pers.) et à Longeville dans la roselière des « prés de la Saligottière » (Alain Thomas, obs. pers.). En 2019, une reproduction probable avec un canton est notée dans la roselière du Braud, dans sa partie aval et certaine sur les rives du Lay au niveau de la roselière dite « des Mottes » (Olivia Mercier, Alain Thomas, obs. pers.). L'espèce est aussi contactée cette même année aux Rouchères (Champagné-les-Marais) avec 2 ou 3 cantons (<https://www.faune-vendee.org>).

Fauvette pitchou *Sylvia undata*

Au XIX^e siècle la Fauvette pitchou est absente du Marais Poitevin. Dans les Deux-Sèvres, le Vicomte de Lastic-de-Saint-Jal la dit de « passage périodique en été » (Lastic-de-Saint-Jal V^{te} 1844(2)). Pour Edouard Beltrémieux elle est rare et de passage en été dans le département de Charente-Inférieure (Beltrémieux 1864(2), 1884(2)).

La première partie du XX^e siècle n'apporte pas plus de données. Le Professeur Guérin confirme son absence du Marais Poitevin « Localisée dans la lande à bruyères et ajoncs. Se voit en hiver dans les taillis des environs de La Roche-sur-Yon. Manque partout ailleurs. Dates de capture : février, septembre. » (Guérin 1939(2a)). Elle est absente des écrits de Marcot de l'Aiguillon-sur-Mer (Marcot 1937(2)).

Le fait qu'autrefois la Fauvette pitchou ne fasse pas partie de l'avifaune nicheuse correspond bien avec son absence actuelle, du moins depuis la fin des années 1980. Il est donc tout à fait surprenant qu'elle soit mentionnée avec le statut « nidification certaine » dans la trame de l'atlas des oiseaux nicheurs de France de 1970 à 1975 pour la carte de l'Aiguillon-sur-Mer, unique point pour le Marais Poitevin (Yeatman 1976(1)). Le « Nouvel atlas national 1985-1989 » la mentionne toujours dans la même zone ainsi que pour la carte de Longeville-sur-Mer située juste à l'ouest. Rappelons que cette dernière couvre, outre la limite nord-ouest du Marais Poitevin, une très large partie des marais de la Guittières et le littoral de Jard-sur-Mer. Durant cette période, tout le littoral du marais paraît donc occupé mais avec le statut plus incertain de « nidification probable » (Bost 1994(1)). Le dernier atlas national (2005-2012) ne donne aucune présence de l'espèce en reproduction dans le Marais Poitevin (Flitti *et al.* 2015(1)). Aucun élément plus factuel n'est donné dans les textes de ces trois ouvrages.

L'espèce n'apparaît qu'exceptionnellement dans les sources de notre revue bibliographique. La plus ancienne mention remonte au 13 mars 1956, avec l'observation à la pointe d'Arçay, de « 2 Fauvettes pitchous (*Sylvia undata*) dans une bordure du marais bordant la dune, semblant cantonnées car après plusieurs approches suivi du déplacement des 2 oiseaux à proximité immédiate l'un de l'autre, ils quittèrent l'endroit d'un vol d'une centaine de mètres et 1 heure après, je les ai retrouvés au même endroit » (Kowalski 1956(2)). Dans les années soixante, Spitz dans sa note sur l'avifaune nicheuse de la région de Saint-Michel-en-l'Herm, donne l'espèce « dans les landes et broussailles des dunes littorales » sans plus de précision, bien que le titre de l'article laisse penser à sa reproduction (Spitz 1964(2)). Quelques mois après, dans une seconde publication, il ne donne plus la Fauvette pitchou que comme « noté seulement dans les buissons des dunes en automne » (Spitz 1965(2)). En 1972, dans sa thèse consacrée à la réserve ornithologique de la pointe d'Arçay et aux oiseaux du complexe pointe d'Arçay-baie de l'Aiguillon-Marais Poitevin, Roland Bordage nous dit de la Fauvette pitchou : « sa présence n'est constatée, en petit nombre, que dans les buissons qui peuplent les dunes, en automne » (Bordage 1972(7)). On

ne sait si ce commentaire résulte des observations propres du rédacteur ou si, comme cela semble être le cas de beaucoup de ses textes, il a été très largement inspiré de François Spitz. Enfin, en 1976, dans un article traitant des réserves de Vendée dans le « Courrier de la Nature », Michel Brosselin donne la Fauvette pitchou comme habitant les bordures de la dune non boisée de la pointe d'Arçay en compagnie de la Gorgebleue à miroir et de la Cisticole des joncs. Sa nidification n'y est pas formellement affirmée mais le contexte du texte axé sur les passereaux nicheurs le sous-entend (Brosselin 1976(2a)), ce qui est corroboré par la carte de l'atlas national 1970-1975 (Yeatman 1976(1)).

Au-delà de cette période, les observations de la Fauvette pitchou dans le Marais Poitevin sont rares et irrégulières. Il s'agit d'observations automnales ou hivernales, très rarement du début de mars. Nous n'avons trouvé strictement aucun indice de nidification depuis les écrits de Michel Brosselin.

La quasi-totalité des contacts est obtenue sur le littoral, non pas dans les pinèdes ou les fourrés de Chênes verts, mais dans les prés salés et les dunes attenantes, spécialement dans les fourrés à *Sueda vera* des pointes de l'Aiguillon et d'Arçay. Ce qui montre une constante entre les observations actuelles, celles de Kowalski et de Brosselin et tend à montrer un mouvement internuptial de l'espèce dans le centre-ouest de la France et son hivernage dans le Marais Poitevin, dans un habitat littoral très spécifique. L'atlas des oiseaux de France en hiver mentionne la Fauvette pitchou sur les deux cartes littorales de Longeville et de l'Aiguillon (Yeatman-Berthelot & Jarry 1991(1)). Paul Isenmann y indique aussi, que malgré la sédentarité de l'espèce des déplacements post nuptiaux « qui relèvent parfois de la simple transhumance » avec la présence hivernale de l'espèce en dehors des habitats de nidification comme les « steppes à salicornes de Camargue » sont connus (Isenmann 1991(1)). L'atlas national de 2005-2012, pointe une maille de présence de l'espèce en période hivernale, au niveau de la partie est de la baie de l'Aiguillon (Flitti *et al.* 2015(1)).

Nous pouvons donc douter que la Fauvette pitchou ait niché dans le Marais Poitevin durant le dernier siècle écoulé, ou bien de façon anecdotique dans les années 1970 mais sans aucune population pérenne. Du moins n'avons-nous pour le moment aucun élément démontrant le contraire. Les prospections que nous avons réalisées durant l'hiver 2018-2019 ont permis de dénombrer de 17 à 19 individus différents, hivernant dans les fourrés halophiles anciens à *Suaeda vera* de la pointe d'Arçay sur une surface assez réduite d'à peine 10 hectares. Elles ont aussi permis de confirmer l'absence de la pitchou dans les pinèdes littorales, y compris dans les larges buissons d'Ajoncs d'Europe *Ulex europaeus* ou les coupes forestières et enfin de noter un départ précoce puisque les pitchous avaient disparu d'Arçay le 19 mars. Elle est par contre à inscrire parmi les hivernants réguliers, utilisant un habitat non pas « atypique » comme il est dit dans l'atlas 2005-2012 (ibidem.) mais un habitat méconnu. On remarquera évidemment la similarité de ce type d'hivernage avec ce que décrit Paul Isenmann en Camargue.

Pipit rousseline *Anthus campestris*

Nous n'avons pas d'indication de reproduction du Pipit rousseline dans le Marais Poitevin au XIX^e siècle, bien que sa présence et sa reproduction dans les départements des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime soient rapportées. Pour le Vicomte de Lastic-de-Saint-Jal, il est de « passage périodique en été » dans les Deux-Sèvres, ce que nous pouvons comprendre comme nicheur migrateur (Lastic-de-Saint-Jal V^{te} de 1844(2)). Pour Edouard Beltrémieux, il est « assez commune dans les prés où il niche, il passe du printemps à l'automne. M.F. » (Beltrémieux 1864(2), 1884(2)).

La donnée la plus ancienne d'indice d'une reproduction possible est fournie par un adulte conservé dans la collection George Durand (numéro d'inventaire 2612), tué le 8 juillet 1908 à l'Aiguillon-sur-Mer. Par la suite, durant la première partie du XX^e siècle, le Pipit rousseline est donné comme « Nicheur, assez commun le long du Lay où on le voit courir sur les chemins. » par Charles Marcot dans un article sur les oiseaux de la région de l'Aiguillon-sur-Mer (Marcot Ch., 1937(2)) et « Très commun sur la dune d'avril à septembre et jusqu'en octobre, dans le voisinage de la baie de l'Aiguillon [...] et se rencontre aussi en plaine [...] Dates : capture [...] d'une femelle juv. le 17 août 1934, dune de La Faute-sur-Mer. » (Guérin 1939(2b)).

Durant les années 1960 et 1970 nous disposons de plusieurs mentions de la reproduction dans les dunes : « Niche en nombre assez élevé dans les dunes littorales » (Spitz 1964(2b)) ; « Il niche dans les dunes littorales » (Bordage 1972(7)). Une première estimation d'effectifs est faite en 1967 à la pointe d'Arçay où, par extrapolation des données obtenues par le suivi d'un quadrat de 30 ha, une densité de 37 couples aux 100 ha est proposée (Thiollay 1968(2a)). Malheureusement, ce travail souffre d'une certaine confusion dans la présentation des résultats, avec des incohérences entre les tableaux chiffrés et les données brutes ne sont pas présentées.

Il faut attendre la décennie 1990 pour obtenir une évaluation plus complète de la population nicheuse. L'ensemble des dunes à végétation naturelle est occupé du nord du Rocher-de-Longeville à la Pointe de l'Aiguillon. Pour les dunes de la forêt de Longeville, du Rocher à la pointe du Grouin-du-Cou nous avons estimé à 10 couples au plus la population nicheuse sur la période 1993 à 1995. En 1996, une prospection plus poussée nous permettait de dénombrer de 10 à 13 couples (Alain Thomas, obs. pers.). En 1997, il n'en était compté que 7 (Richard & Perrotin 1997(4)). En 2005 ce sont 8 à 10 couples qui sont inventoriés, 9 en 2006 et 14 en 2019 (Alain Thomas, obs. pers.).

A la lagune de la Belle-Henriette, Thierry Tournebize trouve 4 couples en 1990 (Tournebize 1990(4)). Seulement 6 ans plus tard nous en dénombrons 11 (Alain Thomas, obs. pers.) et de 1997 à 2003 en moyenne 13 couples (9-17) s'y sont reproduit (Thomas 2002(10a), 2002(10b), 2004(10b)). Après la tempête Xynthia de février 2010, le premier inventaire dont nous disposons pour ce site ne donne qu'un chiffre de 10 à 12 cantons : « En

2014, un suivi spécifique a été mené afin d'établir un premier état des lieux de la population en estimant le nombre et en localisant les individus chanteurs sur les milieux dunaires de la réserve. Les deux prospections, espacées de 3 jours, ont permis de contacter un total de 17 individus permettant de confirmer le cantonnement réel de 10 à 12 individus » (Hunault 2016(5)). Les années suivantes les effectifs dénombrés montrent une stabilité par rapport aux deux décennies précédentes : 7 ou 8 cantons en 2016, 7 en 2017 et 9 à 11 en 2018 (Hunault 2016(6), 2017(6) ; Hunault *et al.* 2018(6)).

Il y peu de données sur le secteur de dunes s'étendant de la plage du Casino (La Faute-sur-Mer) à la limite nord de la réserve domaniale biologique de la pointe d'Arçay. En 1996 nous dénombrions 12 couples et 5 en 2019 mais seulement sur la moitié de ce linéaire (Alain Thomas, obs. pers.).

Dans les dunes de la réserve de la pointe d'Arçay, en 1996 nous avons noté 9 couples, mais à l'occasion d'une prospection partielle du site (Alain Thomas, obs. pers.). En 1997, un effectif exceptionnel est obtenu avec 32 couples (Tapin 1997(7) ; Gouguet 1998(5)). De 2008 à 2015 ? la population est suivie annuellement uniquement au travers d'un suivi par points d'écoute (Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnage Ponctuel Simple – STOC EPS) et compte une moyenne de 12 couples (6 – 15) si l'on exclut 2010, année atypique avec seulement 1 couple mentionné (Gouguet 2009(5) ; Marquis & Joyeux 2009(6), 2010(6), 2014(6), 2015(6), 2016(6) ; Marquis *et al.* 2012(6), 2013(6)). Malheureusement les données issues du STOC EPS ne sont pas exhaustives et ne reflètent au mieux que la tendance et démontrent le manque d'intérêt de ce genre de protocole pour connaître l'état précis d'une population à une échelle locale sur des sites de petite surface. Il est à déplorer que ce genre de suivi devienne un outil courant d'inventaire dans les espaces protégés. Enfin, en 2019, sur la dune de la partie forestière de la réserve nous avons pointé 10 couples de Pipits rousselines.

A la pointe de l'Aiguillon la population nicheuse des années 1993 à 2010 comptait 3 ou 4 couples, à l'exception de 2010 lors de laquelle un seul couple s'est reproduit (Alain Thomas, obs. pers. ; Thomas 2011(5)). Il est certain que les conséquences de la tempête Xynthia expliquent cela avec le bouleversement par les flots d'une part notable du site et par les travaux et circulations d'engins qui s'en suivirent. Par la suite un effectif record de 7 couples est atteint en 2015 (Alain Thomas, obs. pers.).

En dehors des dunes, très peu de mentions printanières de Pipit rousseline existent et aucune d'une nidification certaine. Le 24 avril 1989, Jean-Jacques Cartier observe 2 individus dont 1 chanteur au rocher de la Dive dans les prises de S^t-Michel-en-l'Herm (Gonin & Grillet 1990(2)). C'est aussi à la Dive que nous observerons le 3 juin 2015 un chanteur en vol de parade, au-dessus de la carrière de roche calcaire désaffectée de la face nord de cet ancien îlot (Laurent Godet, Alain Thomas, obs. pers.). En 2000, Michel Fouquet note un cantonnement en baie de l'Aiguillon lors d'un suivi des passereaux nicheurs des mizottes de

Champagné-les-Marais, Puyravault et S^{te}-Radégonde-des-Noyers (Joyeux 2000(6)). La localisation précise n'est pas donnée.

Enfin, de rares couples nichent éventuellement sur les reliquats de dunes de La Tranche-sur-Mer de la pointe du Grouin-du-Cou à l'anse du Maupas (Alain Thomas, obs. pers.).

La population du Pipit rousseline se limite aux dunes du Marais Poitevin et est forte de probablement une cinquantaine de couples. L'absence de dénombrement exhaustif et coordonnés empêche d'obtenir une vision claire de la tendance démographique, mais à priori, elle paraît au moins stable à légèrement positive malgré des variations inter annuelles nettes. La conservation des surfaces de dune non boisée apparaît comme la condition essentielle à la sauvegarde de l'espèce dans le Marais Poitevin.

Bruant zizi *Emberiza cirulus*

Aucune mention spécifique au Marais Poitevin n'a été trouvée pour le XIX^e siècle. Les auteurs se contentent de donner des informations vagues et très générales pour leurs départements respectifs. En Deux-Sèvres, le Vicomte de Lastic-de-Saint-Jal le tient comme sédentaire (Lastic-de-Saint-Jal V^{te} de 1844(2)). Pour Edouard Beltrémieux c'est uniquement un hivernant « Assez commun en hiver M.F. » en Charente-Maritime (Beltrémieux 1864(2), 1884(2)) mais Foucaud le contredit une fois encore « Le Bruant zizi est sédentaire dans notre département [Charente-Inférieure] et se trouve plus commun dans le canton de Matha que le Bruant jaune à l'époque des nichées, mais pendant l'hiver on en voit autant d'une espèce que de l'autre. » (Savatier & Foucaud 1887(2)).

En Vendée, durant la première partie du XX^e siècle, Guérin considère le Bruant zizi comme « Commun partout. Nicheur dans les haies. » (Guérin 1939(2a)), c'est Marcot qui apporte la première mention du Marais Poitevin (« Nicheur, assez commun ») autour de l'Aiguillon-sur-Mer (Marcot 1937(2)).

Trois décennies plus tard, François Spitz le donne nicheur du littoral boisé du marais, de la presqu'île de S^t-Denis-du-Payré et des marais boisés proches de Luçon (Spitz 1964(2b), 1965(2)). Roland Bordage, en 1972, reprend cette distribution (Bordage 1972(7)).

Dans les années 1990, de rares données attestent de la nidification du Bruant zizi en bordure du communal du Poiré-sur-Velluire (Gonin *In* Déat & Thomas 1998(4)) et sur le littoral, à la lagune de la Belle-Henriette (Thomas 1996(10b), 1997(10b)) et à la pointe d'Arçay (Tapin 1997(7)). Après 2000, les seules données trouvées proviennent de la réserve biologique domaniale de la pointe d'Arçay avec au moins 1 à 3 couples nicheurs de 2012 à 2015 (Marquis *et al.* 2013(6) ; Marquis & Joyeux 2014(6), 2015(6), 2016(6)).

Le Bruant zizi est surtout un oiseau de la périphérie des villages, des zones pavillonnaires et de la dune faiblement urbanisée associant terrains vagues, jardins, habitations et de nombreux arbres et buissons. On le trouve donc principalement sur le massif dunaire et les anciens îlots calcaires. En forêt de Longeville, en 2019, nous avons localisés 5 cantons. Quatre étaient en lisière de la dune grise et un seul au sein de la forêt au niveau d'un boisement très jeune le long d'un pare feu (Alain Thomas, obs. pers.).

Partie B : Bilan des observations 2019

I Espèces des dunes

1.1 Rapaces diurnes de la forêt de Longeville

Objet : Etablir la liste des espèces nicheuses en 2019, évaluer si possible les effectifs et cartographier les aires découvertes.

Très peu de preuves ou de soupçons de nidification de rapaces diurnes ont été obtenus en 2019 dans la forêt de Longeville. Ce bilan concorde avec les observations faites ces dernières années, qui semblent montrer une réelle diminution du nombre de couples nicheurs.

Cette baisse affecte essentiellement le **Milan noir** *Milvus migrans* dont nous n'avons découvert qu'une seule aire en forêt et deux autres en lisière dune / marais. La nidification pour l'une d'entre elle n'a d'ailleurs pas abouti. Un quatrième couple s'est installé dans la petite peupleraie des prés de la Saligottière à l'est du village des Conches-de-Longeville. Pour la période 1993 à 1995 nous estimions l'effectif nicheur entre 10 et 20 couples. En juin 1995, un dortoir au niveau « des Casserottes » a rassemblé de 49 à 96 individus. En 1997, une estimation de 8 couples en forêt domaniale de Longeville est apportée par Richard et Perrotin (Richard & Perrotin 1997(4)). On peut imaginer que l'importance des coupes rases d'exploitation de ces 15 dernières années et l'aménagement de pistes équestres ou cyclables ne sont pas sans conséquence sur la diminution des effectifs de cette forêt. On remarquera qu'en parallèle, le nombre d'aires de Milans noirs est passé de 19 en 1991 à 44 en 2019, dans la réserve domaniale biologique de la pointe d'Arçay (Jacques Marquis, com. pers.).

Pour la **Buse variable** *Buteo buteo* aucun indice de nidification n'est détecté. Les rares observations d'oiseaux en chasse peuvent être des nicheurs du marais voisin ou des estivants.

Le **Faucon hobereau** *Falco subbuteo* doit se reproduire en petits effectifs, mais aucun élément probant n'a été collecté. Un couple semble cantonné au niveau des Casserottes et peut-être un second au nord des Conches-de-Longeville. Empiriquement, il apparaît une diminution de la fréquence des observations de ce faucon lors des sorties de printemps et d'été.

L'**Epervier d'Europe** *Accipiter nisus* est peut-être le moins rares des rapaces diurnes nicheurs. La nidification a déjà été prouvée plusieurs fois dont en 2018 au sud de la « Casse à la Reine ». En 2019 la présence de l'espèce dans ce secteur est confirmée ainsi qu'au nord des Conches-de-Longeville et près de La Terrière.

Un couple de **Circaète Jean-le-Blanc** *Circaetus gallicus* s'est à nouveau reproduit à l'ouest « des Casserottes ». Cette zone est occupée sans discontinuer depuis au moins 2001, mais très probablement depuis plus longtemps. Nous connaissons la nidification du Circaète en forêt de Longeville depuis 1993, mais elle est probablement plus ancienne. Le site actuel est très précaire, cerné de coupes. La rareté des peuplements matures et la très forte pression humaine sur cette forêt font craindre pour le maintien à long terme de ce rapace comme nicheur. Depuis quelques années et particulièrement en 2018, la présence de l'espèce dans la réserve biologique domaniale de la pointe d'Arçay est notée en période de nidification. Malheureusement, aucune aire n'a été localisée.



Figure 5.
Le nid de Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*, en forêt de Longeville, 31 juillet 2019. (A. Thomas).

1.2 Rapaces nocturnes de la forêt de Longeville

Objet : Etablir la liste des espèces nicheuses en 2019.

Les données pour ces espèces ont été collectées lors des prospections « engoulevants » du 20 mai au 17 juin 2019. Il n’y a pas eu de recherche des preuves de nidification, simplement un pointage des individus contactés. Ces données ne sont donc pas exhaustives.

Une surprise a été la rareté du **Hibou moyen-duc *Asio otus*** du moins en rapport avec ce qui était supposé. Deux couples nicheurs trouvés, l’un hors forêt au niveau de la « Casse de la Bonne Femme » et le second à l’ouest des Conches-de-Longeville.

En revanche, nous avons été surpris par l’abondance de la **Chouette hulotte *Strix aluco*** avec au moins 23 à 25 individus et très probablement un minimum de 15 cantons. On soulignera la rareté des peuplements matures susceptibles d’offrir des cavités propices à la nidification de cette chouette.

1.3 Engoulevent d’Europe *Caprimulgus europaeus* en forêt de Longeville

Objet : Evaluer la taille de la population reproductrice et appréhender sa répartition en 2019.

Nous avons procédé à une estimation de la population d’Engoulevent d’Europe nicheuse de la forêt de Longeville sur l’ensemble de sa surface (domaniale ou non). L’espèce y est connue de longue date, mais, il apparaissait intéressant de faire le point sur cette population. Nous sommes probablement à une période charnière. D’une part sur le plan de la structure des peuplements, qui paraît favorable à la suite de l’exploitation de nombreuses parcelles ces dix dernières années. D’autre part, d’un point de vue plus général, les évolutions pressenties du climat pourraient dans les décennies à venir modifier la forêt et influencer la dynamique de l’espèce à tous les échelons, localement et globalement. Enfin, 2019 est marquée sur le plan de la politique de conservation en Marais Poitevin, par la rédaction du nouveau document d’objectif (Docob) du site Natura 2000, dont fait partie la forêt de Longeville. Rappelons à cette occasion que l’Engoulevent d’Europe est une des espèces de l’annexe I de la Directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages.

Méthode :

Nous avons pointé sur carte papier et SIG à l’aide de GPS, la totalité des Engoulevants d’Europe vus ou entendus lors de prospections crépusculaires printanières. La couverture a

été totale sur l'ensemble du massif forestier sans distinction de la propriété. La surface prospectée est d'environ 920 ha dont 110 ha au nord-ouest du Rocher de Longeville jusqu'au chemin de la Raisinière et 810 ha au sud du Rocher, jusqu'au Corps-de-Garde et aux Générelles à La Tranche-sur-Mer. Il n'a été procédé qu'à un passage par zone et il n'a pas été effectué de sortie matinale. Seules les zones fortement urbanisées du Rocher-de-Longeville, des Conches-de-Longeville et de La Terrière n'ont pas été prospectées. Toutefois, elles ne semblent pas utilisées pour la nidification.

La période de chant est brève et ne laisse qu'environ 37 minutes par soirée (maximum de 48 minutes le 5 juin) pour localiser de façon très fiable les chanteurs. Au-delà, les chants deviennent moins intenses, intermittents et les oiseaux peuvent quitter leur territoires de « cantonnement » pour aller s'alimenter. Nous avons remarqué que passer cette période de chant crépusculaire, la stimulation des chanteurs par « repasse »²² est stérile alors qu'elle est très efficace à la tombée de la nuit. Le chant débute spontanément en moyenne 10 minutes (- 4 à +17 minutes) avant le coucher du soleil et s'achève en moyenne 46 minutes après (+/- 19 minutes).

L'inventaire a été réalisé du 20 mai au 17 juin²³ 2019, par 22 prospections / équivalent observateur, un cumul de 66 heures de terrain, près de 70 kilomètres parcourus à pieds et un itinéraire de 3,3 km suivi en voiture avec 10 points d'écoute. Soit une prospection moyenne de 3 heures distribuée entre l'accès au point de départ et mise en poste 30 à 45 minutes avant le début des chants, le parcours d'inventaire et le retour au véhicule. Selon la topographie, le type de peuplement et la densité des chanteurs il est possible de couvrir de 20 à 50 ha lors d'une période de chant. Les itinéraires ont été définis sur carte préalablement grâce à la cartographie sous SIG à l'automne 2018 de l'ensemble des sentiers, pistes et chemins, par parcours pédestre systématique et levée GPS. Ce travail de longue haleine a grandement facilité les prospections de 2019.

Les effectifs :

Nous obtenons une estimation de 99 à 103 cantons (99 chanteurs et couples cantonnés et 4 mâles non chanteurs), auxquels s'ajoutent l'observation d'une femelle isolée et de 6 individus dont le sexe n'a pas pu être déterminé (Figure 8). La totalité des indices de reproduction se trouve au sud du Rocher (810 ha), soit une densité moyenne indicative d'environ 12 cantons au 100 ha. Si, à première vue, les Engoulevents sont répartis du Rocher à La Tranche, une concentration des cantons apparaît nettement. Elle est probablement

²² Emission de l'enregistrement du chant de l'espèce à l'aide d'enceintes. Cette technique est censée générer une réaction territoriale des oiseaux cantonnés qui identifient l'enregistrement comme un intrus dans leur territoire.

²³ En mai, les 20, 21, 22, 27, 28, et 31 ; en juin, les 3, 5, 6, 8, 9, 11, 12, 13, 15 et 17

dictée par la nature du milieu et facilitée par le caractère grégaire attribuée à l'espèce. Il en résulte une superficie réelle de la zone de reproduction d'environ 200 ha.

En 1996, nous avons dénombré 20 chanteurs sur 100 ha environ, limités au nord par le pare-feu de limite des communes de Longeville et de La Tranche (approximativement 21 cantons sur ce secteur en 2019). En 2006, lors d'un recensement plus large nous avons recensé 53 cantons dont 6 au nord-ouest du Rocher. Le protocole fut similaire à celui de 2019, à l'exception de la durée plus longue des sorties. Ce qui, à la lumière de l'expérience de 2019, a probablement conduit à une sous-estimation de l'effectif nicheur de 2006.

La littérature est évasive et propose des densités très variables de 0,1 à 19,4 couples pour 100 ha avec des territoires de 1,5 à 31,9 ha²⁴.

Nous avons pu constater lors de ce recensement un certain nombre de comportements intéressants :

- une très grande tolérance aux mauvaises conditions météorologiques avec une activité de chant nette par températures fraîches (inférieure à 15°C), par vent fort, sous une pluie fine discontinue, voire toutes ces conditions réunies. Il est possible que de telles circonstances écourtent la période de chant. Contrairement à nos craintes, le mois de mai très maussade n'a donc pas nui à la qualité des résultats de l'inventaire ;

- la fidélité des chanteurs à leurs postes ou zones de chant d'une soirée à l'autre. Aux limites des prospections contiguës, le risque de double comptage est donc considéré comme faible ;

- la grande confiance voire la curiosité des oiseaux à l'égard des observateurs : survol et vol stationnaire au-dessus des personnes, pose au sol ou sur perchoir à très courte distance.

Comportement noté spontanément hors repasse :

- l'absence de canton sur la dune littorale non boisée, ni d'oiseaux en chasse ;

- l'observation d'oiseaux en chasse sur la route départementale 46 des Conches à Angles, qui traverse des prairies humides. Le 8 mai, un individu au niveau des maisons du Terriers du Four et le 9 un premier oiseau 250 mètres à l'est des Conches et un second au Terriers du Four. Ils chassaient posés sur la route en moucheronnant. Ces observations font suite au passage d'une perturbation et d'une période pluvieuse, fraîche et venteuse. Ces oiseaux étaient éloignés de 600 et 2.100 mètres de la forêt et à 2.450 mètres du point de chant le plus proche pour celui du Terrier-du-Four. Il s'agit de nos premières observations en zone de marais.

Nous avons antérieurement à cet inventaire d'autres observations hors de la forêt. Le 19 mai 2004 avec un oiseau en chasse plage des Générelles (de nuit) qui semble capturer au posé les puces de mer ; le 7 juin 2004 un oiseau dans le village de Moricq, chanteur à

²⁴ Cleere, N. & Christie, D.A. (2019). European Nightjar (*Caprimulgus europaeus*). In: del Hoyo, J., Elliott, A., Sargatal, J., Christie, D.A. & de Juana, E. (eds.). *Handbook of the Birds of the World Alive*. Lynx Edicions, Barcelona. (retrieved from <https://www.hbw.com/node/55209> on 30 July 2019).

13h30 sous une forte chaleur et le 21 juillet 2004 un oiseau en chasse de nuit à la Grand Plage de La Tranche-sur-Mer.

Le milieu :

L'objectif de ce printemps portait sur l'évaluation quantitative de la population reproductrice et sa répartition générale. Il ne s'agit pas de l'étude de l'écologie de l'espèce en forêt de Longeville. Mais nous pouvons faire quelques remarques :

- les cantons se concentrent sur les zones passées en coupe relativement récemment, où les repousses des Chênes verts et autres ligneux ne couvrent qu'une partie du sol ;
- il semblerait que les coupes rases récentes où la végétation est très rase et très éparse ne soit pas attractive ;
- une forte densité de ligneux et particulièrement du Chêne vert avec fermeture du couvert semble défavorable ;
- des peuplements plus âgés peuvent être utilisés, mais il semblerait que dans ce cas le sous-bois doit-être inexistant ou très clairsemé ;
- les clairières entretenues avec une végétation de graminées, ainsi que les espaces agricoles enfrichés de la Casse-de-la-Bonne-Femme ou du nord de La Terrière ne sont pas utilisés ;
- les arbres isolés et les peuplements de bordure des coupes sont particulièrement utilisés comme postes de chant.



Figure 6.
Habitat de nidification de l'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* en forêt de Longeville, 2019. (A. Thomas).

Figure 7. Période de chant de l'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* en forêt de Longeville - Marais Poitevin - printemps 2019.

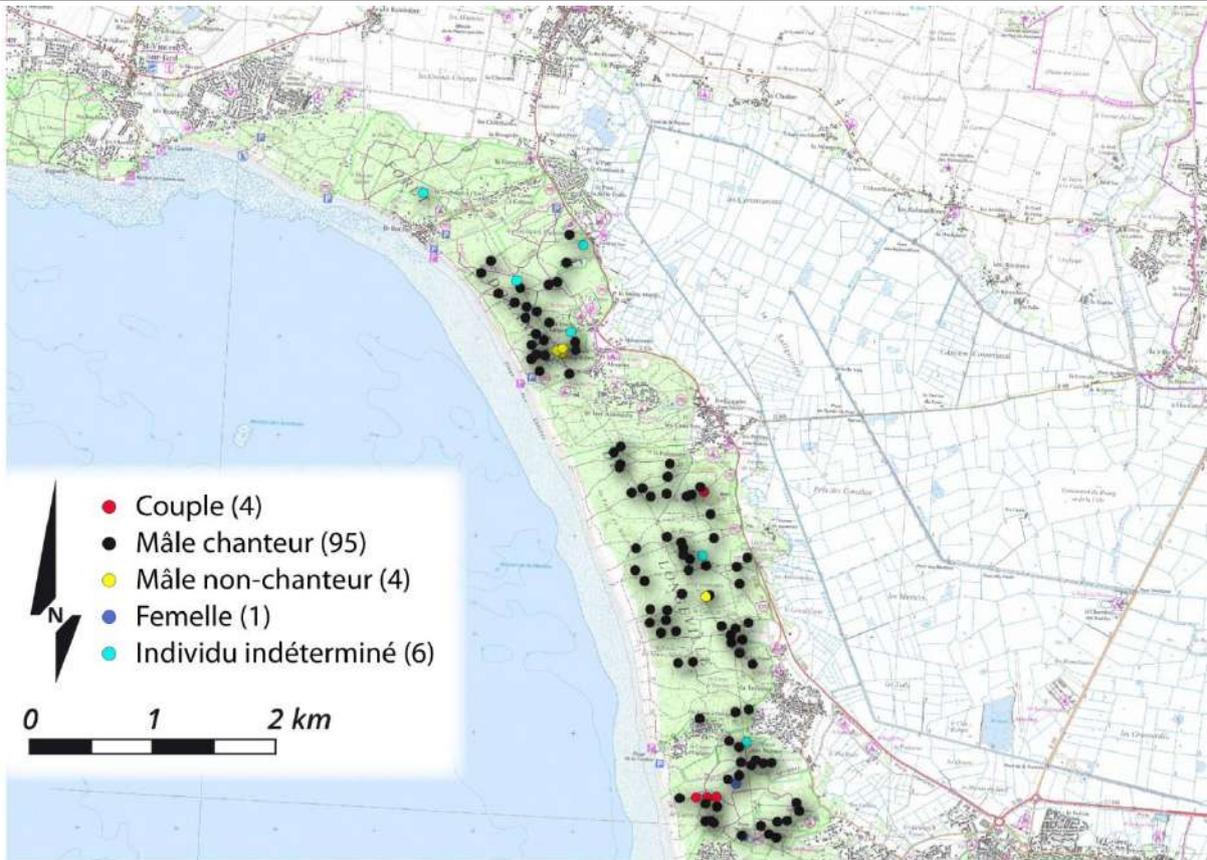
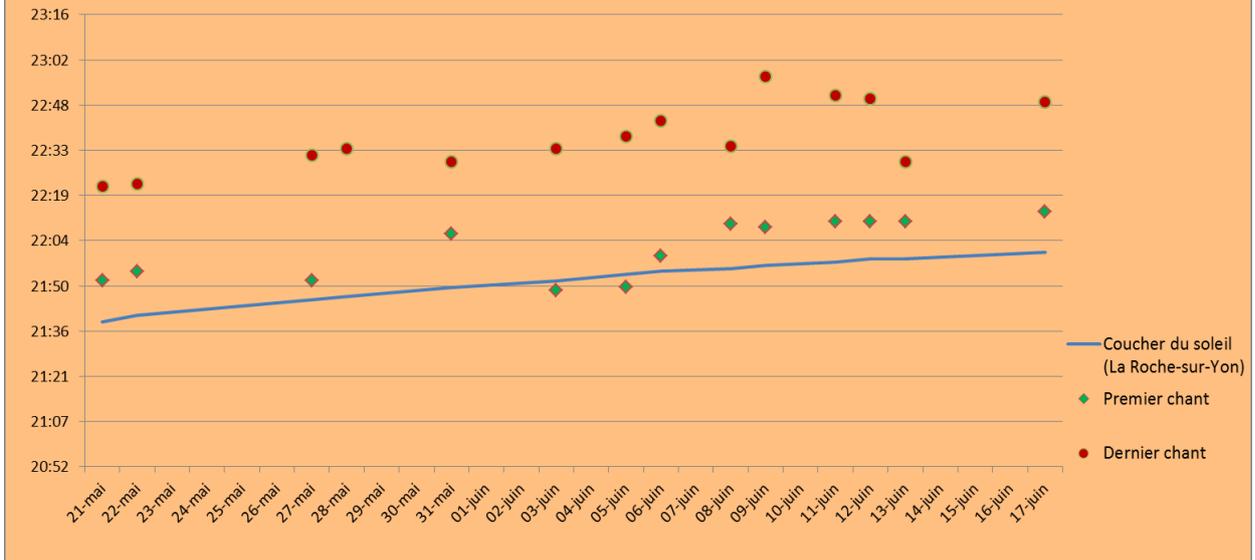


Figure 8. Localisation des Engoulevents d'Europe *Caprimulgus europaeus* recensés au printemps 2019 en forêt de Longeville.

1.4 Passereaux nicheurs de la dune naturelle

Objet : Etablir la liste des espèces nicheuses en 2019, évaluer les effectifs et cartographier les cantons.

Nous avons réalisé un inventaire des couples reproducteurs des passereaux de deux tronçons de dune naturelle, du Rocher-de-Longeville à la pointe du Grouin-du-Cou (6,5 km), soit l'intégralité de la « dune » de la forêt de Longeville et de la plage des Bélougas à la partie centrale du littoral de la réserve domaniale biologique de la pointe d'Arçay (3,5 km), à La Faute-sur-Mer.

Le milieu concerné est la dune naturelle hors pinède, des groupements végétaux du haut de plage à la lisière forestière. Ces deux tronçons présentent des groupements végétaux tout à fait remarquables. Ils sont soumis à une forte pression humaine dès le début de printemps. On notera également une forte dynamique d'extension du boisement par les Pins maritimes et secondairement Pins parasol sur la dune fautaie surtout. Phénomène assez ancien qui a conduit en plus de vingt ans à la perte d'une forte proportion de la dune fixée. Ces deux dunes sont dépourvues de zone humide intra dunaire ou de mare.

Cinq espèces de passereaux étaient potentiellement reproductrices dans ces milieux :

- Alouette des champs *Alauda arvensis*, espèce assez ubiquiste des milieux ouverts du Marais Poitevin ;
- Cochevis huppé *Galerida cristata*, espèce à répartition très lacunaire en Marais Poitevin surtout liée aux dunes et aux espaces urbanisés des périphéries de villes et villages ;
- Alouette calandrelle *Calandrella brachydactyla*, à priori totalement liée à la végétation naturelle des dunes en Marais Poitevin ;
- Pipit rousseline *Anthus campestris*, à priori totalement lié à la dune en Marais Poitevin ;
- Bruant zizi *Emberiza cirrus*, espèce souvent liée aux zones à urbanisation lâche et lisières boisées du massif dunaire.

Les résultats sont positifs mais assez contrastés. L'Alouette des champs est assez abondante en forêt de Longeville avec 20 cantons. Elle y semble en accroissement si l'on se réfère aux 11 cantons dénombrés en 2006 (Alain Thomas, obs. pers.). Elle est en revanche presque absente du secteur d'Arçay, avec un unique canton en limite nord du tronçon suivi. Une petite population d'Alouettes des champs niche pourtant au niveau de la partie terminale de la flèche sableuse avec par exemple 23 cantons en 2015 (Marquis J., Joyeux E., 2016⁽⁶⁾).

Si les effectifs du Pipit rousseline sont équivalents pour les deux secteurs, le Cochevis huppé est absent de la dune de Longeville.

La répartition des couples est très hétérogène. La largeur de la dune non boisée (dune mobile et dune grise) pourrait être le facteur déterminant. Plus de 60 % des couples

de Pipits rousselines mais aussi de l'ensemble des espèces sont cantonnés là où la dune naturelle fait au moins 150 mètres de large de la plage à la lisière forestière. Pour l'Alouette des champs, en forêt de Longeville 13 des 20 couples (65%) se concentrent sur les 2 kilomètres de dune de plus de 150 m (32% du tronçon). A Arçay, la dune large de plus de 150 m est longue de 2.200 m soit 63 % du tronçon. La quasi absence de l'Alouette des champs est peut-être en lien avec le type de végétation.

Le Bruant zizi est à part. C'est une espèce de lisière ou de boisements très clairs que l'on rencontre en Marais Poitevin surtout en périphérie des villages, dans les zones de jardins et les secteurs d'urbanisation lâche pavillonnaire du massif dunaire.

L'Alouette calandrelle n'a pas été observée en 2019.

Tableau 2 : Nombre de cantons des passereaux nicheurs – printemps 2019.

Espèces	Dune de la forêt de Longeville (6,5 km)	Dune de la Barrique et ouest Arçay (3,5 km)	Total
Alouette des champs	20	1	21
Cochevis huppé	0	3	3
Alouette calandrelle	0	0	0
Pipit rousseline	14	15	29
Bruant zizi	4	2	7
Total	38	21	60



Figures 9 et 10.
La dune naturelle de la forêt de Longeville. Transition dune mobile / dune fixée et la lisière forestière. (A. Thomas).





Figure 11.
Progression du boisement résineux du sud de la
plage des Barriques à La Faute-sur-Mer de 2000 à
2016.

II Espèce des boisements

Pic noir *Dryocopus martius*

Objet : Obtenir une preuve factuelle de la nidification.

Les premières données relative au Pic noir dans le Marais Poitevin datent du début des années 2000. A priori c'est surtout dans les pinèdes littorales que l'espèce y fut d'abord notée, presque exclusivement en forêt de Longeville. La présence de l'espèce au printemps et donc sa nidification est connue à partir de 2006 au moins (Alain Thomas, obs. pers.), mais aucune loge occupée n'y a semble-t-il été découverte. Ces dernières années, l'espèce est d'observation régulière dans cette forêt, avec une présence sur l'ensemble du massif, témoignant du cantonnement probable de plusieurs couples. Les observations de fin 2018 et début 2019 indiqueraient la possibilité de 4 territoires occupés (Alain Thomas, obs. pers.). Ce n'est que le 25 juin 2019 que nous obtiendrons la première preuve de reproduction avec un jeune juste volant nourrit par un adulte dans la partie centrale de la forêt (Alain Thomas, obs. pers.).

Dans l'état actuel de nos recherches bibliographiques, aucune autre donnée de nidification certaine n'est connue. Néanmoins, la présence régulière dans la partie boisée orientale du Marais Poitevin, avec l'abondance des peupleraies ne laisse que peu de doute sur son statut réel et l'existence aujourd'hui d'une population reproductrice. Par exemple, Damien Chiron, indique comme régulière depuis 2013 la présence du Pic noir en période de reproduction dans les marais de St-Georges-de-Rex et alentour (DSNE & GODS 2015(4)) et avec Alain Texier nous avons trouvé en juin 2016, une loge inoccupée, sans doute de l'espèce, dans un peuplier des marais de Bessines.

III Espèces des prairies humides et marais agricoles

Nous avons réalisé une série de prospections destinées à détecter la nidification de trois espèces dont la reproduction est envisageable en Marais Poitevin bien que non documentée ces dernières années. Nous avons ciblé des zones propices où nous avons noté ces espèces en période de nidification ces dernières années. Le secteur des Marais Roucher entre les communes d'Angles et de Longeville, les Marais Margotteau aux Magnils-Reigniers et les communaux de Lairoux-Curzou et de Saint-Benoist-sur-Mer.

Malheureusement, et encore une fois, nous déplorerons l'assèchement brutal et précoce de la zone basse de très grande qualité du Marais Roucher. Une zone dont le maintien en eau en hiver et début de printemps a permis le développement d'une vaste

scirpaie ainsi que de taches de baldingères. Un milieu remarquable pour le Marais Poitevin, qui attire de nombreuses espèces en début de reproduction, mais qui s'avère un véritable piège par son assèchement au cœur de la nidification.

Marouette de Baillon *Porzana pusilla*

Un chanteur a été contacté à faible distance dans la baisse du Fossé Neuf (rive sud-ouest) du communal de Lairoux-Curzon. Il était localisé dans la végétation à *Eleocharis palustris* inondée et envahie par la Jussie. Zone maintenue hors pâturage par une clôture barbelée permanente.

En revanche, nous n'avons pas de contact du Marais Roucher où nous avons noté l'espèce en 2016, ni des Marais Margotteau proches du communal des Magnils-Reigniers.

Bécassine des marais *Gallinago gallinago*

Aucun indice de reproduction noté. Présence de 4 à 5 individus le 19 avril au Marais Roucher, avec pour l'un d'entre eux un comportement atypique de vol peut-être « territorial » sans vocalise. Malheureusement ce site aux groupements végétaux très intéressants fût asséché brutalement vers le 25 mai, au début de la fenaison. Présence tardive de 4 ou 5 individus levés de nuit le 18 juin au Marais Margotteau. Là aussi, le site a connu un assèchement trop précoce.

Combattant varié *Philomachus pugnax*

Aucun indice de reproduction cette année. Présence non probante de quelques individus au Marais Roucher début mai.



Figures 12 et 13.

Le Marais Roucher / communal des Raboulières (Angles et Longeville). Groupement inondé à *Eleocharis palustris*. Site de reproduction possible de la Marouette de Baillon *Porzana pusilla* en 2016 et de la Bécassine des marais *Gallinago gallinago* en 2017 et 2019.

Scirpaie maritime se développant dans le communal des Raboulières (Longeville) depuis la mise en fauche de sa partie ouest.

Cette partie des marais d'Angles est de très grande qualité pour la nidification de l'avifaune aquatique. Malheureusement, la gestion hydraulique agricole occasionne trop souvent des assèchements précoces au cours de la reproduction.

IV Espèces des roselières

Les roselières à phragmites sont un habitat de nidification pour de nombreuses espèces, souvent rares localement. Paradoxalement, cet habitat emblématique des marais est quasiment inexistant en Marais Poitevin et les populations des espèces paludicoles y sont réduites et souvent en déclin.

Un certain nombre de prospections ont été menées sur une dizaine de sites concentrés le long du Lay de Curzon au barrage du Braud (Grues / La Faute-sur-Mer), dans les marais de Longeville et le long de la Sèvre Niortaise entre le barrage des Enfrenault (Marans et le pont du Brault)²⁵.

Malheureusement, les conditions météorologiques assez défavorables d'avril et de mai nous ont contraint à des passages de contrôle et réduisant le nombre de sites visités. Par ailleurs, cinq enregistreurs automatiques SM4 ont été disposés durant la nuit du 18 au 19 juin 2019.

Locustelle lusciniöide *Locustella luscinioides*

Objet : Valider la présence de l'espèce en période de nidification.

Deux cantons de cette espèce particulièrement rare en Marais Poitevin ont été découverts. Le premier au Braud, dans la phragmitaie estuarienne se développant en aval du barrage et soumis à marée (environ 8.700 m²). En période de reproduction, elle présente une absence d'inondation et une masse importante de tiges sèches de Phragmite commun. Elle paraît plus favorable que la partie amont qui est en eau constamment durant le printemps.

Le second canton se trouvait au niveau de la petite roselière à Phragmite commun des Mottes (partie nord) le long du Lay environ 3,4 km en amont du Braud. Le canton était localisé en rive gauche dans la roselière rivulaire large d'environ 15 mètres et adossée à la digue couverte d'une végétation herbacée haute composée principalement de Moutarde noire.

Nos observations nous ont permis de constater l'extrême discrétion de l'espèce en juin. Par exemple, sur les enregistrements de la nuit du 18 au 19 et lors d'un affût de

²⁵ Roselières des Prés de la Saligottière, de La Pépière à Longeville, roselière de l'entrée du marais communal de Curzon, roselière du Vieux-Lay à Saint-Denis-du-Payré, Roselière des Marais Doux « sud » à Grues, roselières du Clos-Buet et des Mottes à Angles, roselière du Braud à Grues et La Faute-sur-Mer, roselière des boucles de la Sèvres, roselière des bassins de décantation de l'usine Hutamaki à l'Île-d'Elle.

plusieurs heures aux Mottes le 20 juin par très bonnes conditions. En phase d'élevage, le chant n'est plus émis, simplement une bribe de quelques secondes à la nuit et au crépuscule. A cette époque les oiseaux sont indifférents à la diffusion d'enregistrement de chant.



Figures 14 et 15.

Chanteur de Locustelle lusciniôïde *Locustella luscinioides*, le 26 mai 2019, roselière du Braud (Grues). L'oiseau était cantonné dans la phragmitaie de la partie aval au barrage du Braud, soumis à marée et à inondation intermittente, limitée au printemps, aux grandes marées. (A. Thomas).



Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus*

Objet : Valider la présence de l'espèce en période de nidification et estimer le nombre de cantons.

Aucun contact. Ni au niveau des roselières de l'ouest du Lay, ni le long de la Sèvre niortaise. Nous avons réalisé une prospection en canoé du pont du Braud au barrage des Enfrenault le 20 juin de 15h à 22h30, complétée par une série de points d'écoute le 27 juin de 5h50 à 7h30²⁶. Dans les deux cas les conditions météorologiques étaient bonnes.

V Autres espèces

Eider à duvet *Somateria mollissima*

Objet : Rechercher des éléments factuels de la nidification.

L'Eider à duvet est un hivernant migrateur très peu abondant mais régulier du littoral du Marais Poitevin. Des individus estivent pratiquement annuellement et sont principalement vus aux pointes de l'Aiguillon et d'Arçay mais aussi au large de la lagune de la Belle-Henriette et parfois en baie de l'Aiguillon ou le littoral de La Terrière.

L'espèce n'a jamais été trouvée nicheuse toutefois, la présence de groupes d'oiseaux femelles et / ou juvéniles a été notée certaines années comme en 1990, 1991, 1994, 1995, 1999, 2003 et 2008. Pour aucune de ces dates, l'observation trop éloignée n'a permis de conclure et de donner l'âge certain des oiseaux.

Il existe à la pointe d'Arçay, dans sa partie protégée sur le versant de l'estuaire du Lay, une vaste zone de prés salés qui pourrait convenir à la nidification de l'Eider à duvet.

Nos observations de 2019 n'ont pas permis de prouver la nidification de l'Eider mais parmi un groupe d'estivants 3 oiseaux présentaient un plumage pouvant être celui d'un jeune de l'année, donc d'oiseaux nés dans un périmètre restreint.

- 23 juin 2019, 13 individus répartis comme suit : 2 mâles adultes en plumage nuptial, 4 mâles immatures et 7 individus femelles ou jeunes de l'année pour trois d'entre eux, mais la distance ne permet pas de statuer ;

- 19 juillet 2019, 12 individus ;

²⁶ Ancien pont du Braud, portes de Viennes, portes des Grands-Greniers, portes des Cinq-Abbés, porte de La Folie, portes de Vix, La Loge (Marans).

- 27 juillet 2019, 12 individus ;
- 08 août 2019, 12 individus ;
- 14 août 2019, 12 individus.

Outarde canepetière *Tetrax tetrax*

Objet : Obtenir une preuve factuelle de la nidification.

Pas d'observation ce printemps. Nous avons réalisé deux sessions d'écoute depuis la périphérie du communal du Poiré-sur-Velluire.

Petit-duc scops *Otus scops*

Objet : Rechercher la présence de l'espèce et obtenir des indices factuels de la nidification.

Depuis 2017, la reproduction à La Faute-sur-Mer dans le secteur du Hâvre est connue. Nous avons réalisé des prospections sur le littoral de Longeville-sur-Mer à la pointe de l'Aiguillon afin détecter la présence d'une population nicheuse. Nous avons exclu les villages et ciblé le massif dunaire forestier et l'interface dune / Marais avec ses paysages de friches, boisements, cultures, vignes et de cabanons.

Outre la forêt de Longeville entièrement parcourue nous avons prospecté les zones périphériques aux villages des Conches-de-Longeville, de La Terrière, la zone de la Casse-à-la-Bonne-Femme à Longeville, le secteur du Hâvre à La Faute-sur-Mer, la pointe de l'Aiguillon depuis les Caves à la Prise des Canons ainsi que le rocher de la Dive.

Il a été découvert :

- un couple nicheur dans la cavité d'un peuplier à la Casse-à-la-Bonne-Femme ;
- un couple cantonné sur le même site qu'en 2018, plus 1 mâle chanteur et une femelle dans une troisième partie du Hâvre, soit de 2 à 3 couples ;
- un chanteur cantonné dans la zone de friche et de boisement de tamaris entre la ruine du Génie et la digue de la Marmelade.

Soit un effectif de 3 à 5 cantons, le meilleur résultat obtenu en 27 années.



Figure 16.
Site de nidification du Petit-duc scops *Otus scops*, de la Casse-à-la-Bonne-Femme.

Fauvette pitchou *Sylvia undata*

Objet : Définir le statut de l'espèce en Marais Poitevin littoral. Rechercher la présence de l'espèce et obtenir des indices factuels de la nidification.

La Fauvette pitchou est mal connue en Marais Poitevin. Un certain nombre de sources la donne nicheuse du littoral notamment de la pointe d'Arçay dans les années 1960 à 1980. Elle y est aussi donnée en hiver. Au regard des milieux forestiers qui existent encore à la pointe d'Arçay ou en forêt de Longeville, il serait aisé de penser que l'espèce s'y reproduit communément. Or, malgré 27 années de terrains nous ne l'avons jamais vue ou entendue ne serait-ce qu'une seule fois au printemps. Nous n'avons que 2 observations, l'une d'un mâle près du lagunage de La Tranche-sur-Mer le 8 novembre 1996 (Alain Thomas, obs. pers.) et l'autre d'un mâle et d'une femelle dans les fourrés à Soude vraie de la pointe de l'Aiguillon le 7 février 2009 (Sabrina Mayano, Alain Texier, Alain Thomas, obs. pers.).

La Fauvette pitchou est une espèce très démonstrative en période de reproduction et il est impensable qu'une population soit passée inaperçue chez nous.

Après analyse des données bibliographique, nous nous permettons de mettre en doute la validité de la nidification et nous faisons l'hypothèse de l'hivernage de l'espèce dans les fourrés halophiles à *Suaeda vera* caractéristiques des bordures sablo-vaseuses des pointes de l'Aiguillon, d'Arçay et de l'estuaire du Lay.

Durant l'hiver 2018-2019 nous avons réalisé un certain nombre de prospections sur ces zones, mais aussi dans la partie boisée de la réserve biologique domaniale de la pointe d'Arçay, en forêt de Longeville et le long de la digue de front de mer du Maroc à Saint-

Michel-en-l'Herm.²⁷ Bien entendu nous avons également parcouru ces sites tout le long du printemps. En cas d'absence de contact, la repasse a été utilisée et s'est avérée très efficace. Nous pouvons donc avoir une bonne confiance quant à la répartition de l'espèce pour cet hiver.

Nous avons découvert des Fauvettes pitchou uniquement à la pointe d'Arçay, dans les fourrés âgés à *Suaeda vera* de la partie centrale de la flèche, au débouché vers l'estuaire du Lay. Des milieux totalement similaires à la pointe de l'Aiguillon et dans l'estuaire du Lay se sont révélés inoccupés. Pour mémoire, la pointe de l'Aiguillon concentre les observations recensées en Marais Poitevin.

Strictement aucun oiseau n'a été trouvé dans la partie forestière de la pointe d'Arçay, y compris dans les vastes buissons d'Ajoncs d'Europe. Un seul individu a été vu dans un petit fourré d'ajoncs, sur la dune fixée dans les zones déboisées depuis quelques années. Individu isolé et excentré par rapport à la localisation des autres. Au total 17 à 19 Fauvettes pitchous différentes ont été vues, concentrées sur environ 7 à 10 hectares. La prospection infructueuse du 19 mars montre un départ précoce des oiseaux.

²⁷ Digue de front de mer du Maroc : 23 décembre 2018, pointe de l'Aiguillon : 26 décembre 2018, 15 janvier 2019, 25 février 2019, 21 mars 2019, estuaire du Lay : 15 janvier 2019, pointe d'Arçay : 21 décembre 2018, 8, 9 et 12 janvier 2019, 19 mars 2019, forêt de Longeville partie centrale : 18 janvier 2019.



Figures 17, 18 et 19.

Fourrés thermo-atlantiques à *Suaeda vera*, habitat typique d'hivernage de la Fauvette pitchou *Sylvia undata dartfordiensis* dans les prés salés du Marais Poitevin, 8 janvier 2019. (A. Thomas).



Fourrés à Ajoncs d'Europe *Ulex europaeus* des lisières forestières de la réserve domaniale biologique dirigée de la pointe d'Arçay, 19 mars 2019. Habitat favorable qui n'est pourtant utilisé ni en hivernage et ni en reproduction. (A. Thomas).



Un mâle de Fauvette pitchou *Sylvia undata dartfordiensis*, sur un buisson de *Suaeda vera*, à la pointe d'Arçay, 12 janvier 2019. (A. Thomas).

Références bibliographiques

Est donné ici l'ensemble des sources exploitées pour le travail biohistorique sur l'avifaune nicheuse du Marais Poitevin. Elles sont classées par type. Le numéro entre parenthèses figure dans les mentions bibliographiques en corps de texte et renvoie à la catégorie, i.e. (Lastic-de-Saint-Jal Vte de 1844(2)) pour la catégorie « articles et revues » ; (Richard & Perrotin 1997(4)) pour « rapports d'études ».

Ouvrages (1)

- Bost C.-A., 1994 (1). Fauvette pitchou (p. 562-563) *in* Yeatman-Berthelot D., Jarry G., (coord.), 1994. Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989. Société Ornithologique de France. 4^{ème} trimestre 1994 : 776 p.
- Cadiou B., Pons J.-M., Yésou P., 2004 (1). Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Edition Biotope, Mèze : 218 p.
- Caupenne M., Delage F., Duchateau S. et Issa N. 2015 (1). Elanion blanc (358-361) *in* Issa N., Muller Y., (coord.), 2015. Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO / SEOF / MNHN. Edition Delachaux et Nieslé, Paris : 1408 p.
- Chappuis C., 1994 (1). Marouette poussin (p. 246-247) *in* Yeatman-Berthelot D., Jarry G., 1991 (1). Atlas des oiseaux de France en hiver. Société Ornithologique de France. 1er trimestre 1991 : 575 p.
- Debout G., 1994 (1). Canard pilet (p. 138-139) *in* Yeatman-Berthelot D., Jarry G., (coord.), 1994. Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989. Société Ornithologique de France. 4^{ème} trimestre 1994 : 776 p.
- Degland C.D., Gerbe Z., 1867 (1a). Ornithologie européenne, ou Catalogue descriptif, analytique et raisonné des oiseaux observés en Europe. Deuxième édition entièrement refondue. Tome I. J.B. Baillièrre et Fils, Libraires de l'Académie Impériale de Médecine, Paris : 610 p.
- Degland C.D., Gerbe Z., 1867 (1b). Ornithologie européenne, ou Catalogue descriptif, analytique et raisonné des oiseaux observés en Europe. Deuxième édition entièrement refondue. Tome II. J.B. Baillièrre et Fils, Libraires de l'Académie Impériale de Médecine, Paris : 637 p.
- Dubois P.-J., Mahéo R., 1986 (1). Limicoles nicheurs de France. LPO, BIROE, Ministère de l'Environnement. 1986 : 237 p.
- Grisser P., Blake G., 2004 (1). Elanion blanc (p. 32-35) *in* Thiollay J.-M., Bretagnolle V., (coord.), 2004. Rapaces nicheurs de France, distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Nieslé, Paris : 176 p.
- Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, 1995 (1). Oiseaux nicheurs des Deux-Sèvres. 224 p.
- Iborra O., 2004 (1). Bondrée apivore (p. 28-31) *in* Thiollay J.-M., Bretagnolle V., (coord.), 2004. Rapaces nicheurs de France, distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Nieslé, Paris : 176 p.
- Isenmann P., 1991 (1). Fauvette pitchou (p. 418-419) *in* Yeatman-Berthelot D., Jarry G., 1991 (1). Atlas des oiseaux de France en hiver. Société Ornithologique de France. 1^{er} trimestre 1991 : 575 p.
- Issa N., Muller Y., (coord.), 2015 (1). Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO / SEOF / MNHN. Edition Delachaux et Nieslé, Paris : 1408 p.
- Flitti A., Caupenne M., Gilot F., 2015 (1). Fauvette pitchou (1058-1061) *in* Issa N., Muller Y., (coord.), 2015. Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO / SEOF / MNHN. Edition Delachaux et Nieslé, Paris : 1408 p.
- Fouquet M., Girard O., 1994 (1). Fuligule milouin (p. 145-147) *in* Yeatman-Berthelot D., Jarry G., (coord.), 1994. Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989. Société Ornithologique de France. 4^{ème} trimestre 1994 : 776 p.
- Guilleméau J.-L.-M. *jeune*, 1806 (1). Essai sur l'histoire naturelle des oiseaux du département des Deux-Sèvres. Niort, an XIV-1806 : 301 p.
- Marchadour B. (coord.), 2014 (1). Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. Coordination régionale LPO Pays de la Loire. Edition Delachaux et Nieslé, Paris, 2014 : 576 p.
- Mayaud N., 1936 (1). Inventaire des oiseaux de France. Société d'Etudes Ornithologiques. Edition André Blot, Paris : 128 p.
- Pacteau C., 2010 (1). 1982-2007. 25 ans de protection du Busard cendré en Marais poitevin. LPO, Parc Interrégional du Marais Poitevin. 59 p.
- Ternier L., 1898 (1). La Sauvagine en France. Nos oiseaux de mer, de rivière et de marais. Edition. Didot, Paris : 523 p.
- Thiollay J.-M., Bretagnolle V., 2004 (1). Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Nieslé, Paris 2004 : 175 p.
- Triplet P., 1994 (1). Huitrier pie (p. 266-267) *in* Yeatman-Berthelot D., Jarry G., (coord.), 1994. Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-

- 1989. Société Ornithologique de France. 4^{ème} trimestre 1994 : 776 p.
- Yeatman L., 1976 (1). Atlas des oiseaux nicheurs de France. Société Ornithologique de France, Ministère de la qualité de la vie, Environnement. 1^{er} septembre 1976 : 281 p.
- Yeatman-Berthelot D., Jarry G., 1991 (1). Atlas des oiseaux de France en hiver. Société Ornithologique de France. 1^{er} trimestre 1991 : 575 p.
- Yeatman-Berthelot D., Jarry G., (coord.), 1994 (1). Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989. Société Ornithologique de France. 4^{ème} trimestre 1994 : 776 p.
- Armouet A., Bernard R., Dieuleveut T., Fichet X., Villalard J.-M., 2002 (2). Synthèse ornithologique du 1^{er} octobre 1998 au 30 septembre 1999. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°21. Octobre 2002 : 47-68.
- Armouet A., Bernard R., Dieuleveut T., Fichet X., Villalard J.-M., 2004 (2). Synthèse ornithologique du 1^{er} octobre 2000 au 30 septembre 2002. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°23. Octobre 2004 : 34-65.
- Armouet A., de Cornulier T., Dieuleveut T., Fichet X., Fouquet M., Villalard J.-M., 2005 (2). Synthèse ornithologique du 1^{er} octobre 2002 au 30 septembre 2003. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°24. Octobre 2005 : 26-50.

Articles et revues (2)

- Anonyme., 1900 (2). Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France. 1^{ère} Série. 1891-1900. Tome 10 : 11-15.
- Anonyme, 1973 (?) (2). Copie partielle d'article (rapport d'activité / bulletin ADEV). Annotation manuscrite " Brosselin" en page 1. 1973 (?) : 4 p.
- Airaud J.-Y., Armouet A., Fouquet M., Gonnord S. & T., 1993 (2). Carnet 86-88. Synthèse des observations ornithologiques réalisées en Deux-Sèvres du 1^{er} octobre 1986 au 30 septembre 1988. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°12. Octobre 1993 : 10-27.
- Armouet A., 1988 (2). Observations ornithologiques 1^{er} octobre 1984 au 30 septembre 1985. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°8. Juin 1988 : 23-64.
- Armouet A., 1990 (2). Observations ornithologiques 1^{er} octobre 1985 au 30 septembre 1986. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°9. Octobre 1990 : 1-47.
- Armouet A., 1994 (2). Le carnet à spirale 88-90. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°14. Octobre 1994 : 15-29.
- Armouet A., 1997 (2). Actualité : Rôle des genêts prospection 1997. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°16. Octobre 1997 : 5.
- Armouet A., Dieuleveut T., 1997 (2). Le carnet de terrain 92-94. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°16. Octobre 1997 : 20-39.
- Armouet A., Fichet X., 1998 (2). Le carnet de terrain 94-96. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°17. Octobre 1998 : 31-54.
- Armouet A., Corbin J., Dieuleveut T., Fichet X., Fouquet M., Froger M.-H., Villalard J.-M., 2000 (2). Synthèse ornithologique du 1^{er} octobre 1996 au 30 septembre 1997. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°19. Octobre 2000 : 33-59.
- Armouet A., Bernard R., Dieuleveut T., Fichet X., Villalard J.-M., 2001 (2). Synthèse ornithologique du 1^{er} octobre 1997 au 30 septembre 1998. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°20. Octobre 2001 : 42-63.
- Armouet A., Bernard R., Dieuleveut T., Fichet X., Villalard J.-M., 2006 (2). Synthèse ornithologique 2003-2004. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°25. Octobre 2006 : 14-39.
- Armouet A., Bernard R., Fichet X., Villalard J.-M., 2007 (2). Synthèse ornithologique 2004-2005. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°26. Octobre 2007 : 32-57.
- Armouet A., 2008 (2). Situation des colonies du Corbeau freux *Corvus frugilegus* dans le département des Deux-Sèvres. Evolution de la répartition et des effectifs entre 2000 et 2008. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°27. Octobre 2008 : 2-7.
- Armouet A., Grimaud A., Fouquet M., Villalard J.-M., 2008 (2). Carnet d'obs. Synthèse ornithologique 2005-2007. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°27. Octobre 2008 : 42-76.
- Audurier M., Boutin J.-M., 1980 (2). Aperçu sur l'implantation des Corbeaux freux *Corvus frugilegus* en Deux-Sèvres (année 1979). Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°2. Janvier 1980 : 2-7.
- Audurier M., Boutin J.-M., 1983 (2). Le Moineau soulcie en Deux-Sèvres. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°5. Décembre 1983 : 3-5.
- Bardin M., 1937 (2a). L'Oxylophe geai en Vendée. L'Oiseau et la Revue d'Ornithologie Française. Nouvelle Série. Volume VII, n°4. Année 1937 : 646-647.
- Bardin M., 1937 (2b). Le Chevalier combattant en Vendée. L'Oiseau et la Revue d'Ornithologie Française. Nouvelle Série. Volume VII, n°4. Année 1937 : page 647.
- Bardin M., 1938 (2). Premières notes sur le Marais vendéen. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Nouvelle Série. Volume VIII, n°1. Année 1938, n°1 : 78-83.
- Beltrémieux E., 1862 (2). Faune du département de la Charente-Inférieure. Académie de La Rochelle. Section des Sciences Naturelles. Annales 1862-63, n°6. Année 1864 : 1-94.

- Beltrémieux E., 1884 (2). Faune vivante du département de la Charente-Inférieure. Société des Sciences Naturelles de la Charente-Inférieure. Annales de 1883, n°20. Année 1884 : 368-507.
- Berthet G., 1946 (2). Notes et remarques sur l'avifaune française. Alauda. Tome 13, 1941-1945 : 94-111.
- Bertrand A., Burneleau G., 1981 (2). L'année ornithologique (juillet 1979 - juin 1980) en Charente-Maritime. Pr le Groupe Ornithologique Aunis-Saintonge. Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime. Volume VI. Fascicule 8. Mars 1981 : 871-881.
- Bertrand A., 1983 (2). Nidification de l'Echasse blanche *Himantopus himantopus* en Charente-maritime en 1980. Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime. Volume VII. Fascicule 1. Février 1983 : 57-59.
- Blanchon J.-J., Dubois P.-J., Métais M., 1984 (2). La migration prénuptiale de trois espèces de limicoles dans le Marais poitevin (sud Vendée). Alauda 52 (3) 1984 : 204-220.
- Bonnet-de-Paillerets C. C^{te} de, 1927 (2a). Catalogue des oiseaux du Département de la Charente-Inférieure. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Série II. Tome Onzième - 19^e année, n°217. 7 mai 1927 : 183-196.
- Bonnet-de-Paillerets C. C^{te} de, 1927 (2b). Catalogue des oiseaux du Département de la Charente-Inférieure (Suite). L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Série II. Tome Onzième - 19^e année, n°218. 7 juin - 7 juillet 1927 : 235-251.
- Bonnet-de-Paillerets C., C^{te} de, 1927 (2c). Distribution géographique en France du Serin cini (*Serinus canarius serinus* (L.)). L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Série II. Tome XI. 19^e année, n°218-219. 7 juin - 7 juillet 1927 : 254-258.
- Boutin J.-M., 1980 (2). Observations ornithologiques 1^{er} octobre 1978, 30 septembre 1979. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°2. Janvier 1980 : 16-30.
- Boutin J.-M., Bonnin G., 1981 (2). Nidification du Corbeau freux dans la région de Niort. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°3. 1981 : 10-12.
- Braud C. (coord.), 2013 (2). Le Carnet. Synthèse des observations ornithologiques du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2012. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°32. Octobre 2013 : 79-116.
- Braud C., Passerault J.-M., 2014 (2). Richesse ornithologique des forêts deux-sévriennes. Un bilan des prospections 2011-2012. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°33. Octobre 2014 : 21-29.
- Braud C., Fouquet M., Ficher X., 2016 (2). Synthèse ornithologique. Le carnet des observations du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2015. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres n°35. Octobre 2016 : 79-116.
- Braud C., Fouquet M., Ficher X., 2017 (2). Synthèse ornithologique. Le carnet des observations du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°36. Octobre 2017 : 51-81.
- Brosselin M., 1969 (2). L'avifaune de la pointe d'Arcay. Annales du Centre Régional de Documentation Pédagogique de Poitiers, 27 mai 1969 : 5-17.
- Brosselin M., 1976 (2a). Les réserves de Vendée. Le Courrier de la Nature-l'Homme et l'Oiseau, n°43. Mai-juin 1976 : 113-125.
- Brosselin M., 1976 (2b). Valeur internationale pour l'avifaune migratrice des zones humides de la façade occidentale de la France. Actes du 97^e congrès national des Sociétés Savantes (Nantes 1972). Section des sciences. Tome III (extrait). Paris, Bibliothèque Nationale. 1976 : 271-282.
- Broyer J., 1987 (2). Répartition du Râle des genêts *Crex crex* (L.) en France. Alauda. 55 (1), 1987 : 10-29.
- Bureau L., 1908 (2). Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France. Deuxième Série. Tome VIII. 1908 : XVI.
- Burneleau G., 1982 (2). L'année ornithologique (juillet 1980 - juin 1981) en Charente-Maritime. Par le Groupe Ornithologique Aunis-Saintonge. Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime. Volume VI. Fascicule 9. Mars 1982 : 937-947.
- Cadiou B., Pons J.-M., Yésou P. & le GISOM, 2004 (2). Les oiseaux marins nicheurs en France métropolitaine à la fin du XX^e siècle. Ornithos 11 (6) : 265-282.
- Cadiou B. et coord., 2015 (2). 5^e recensement des oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (2009-2012). Ornithos 22-5 : 233-257.
- Carruette P., 1984 (2). Bilan ornithologique de la réserve de Saint-Denis-du-Payré du 30.06.1981 au 15.07.1981, du 14.07.1982 au 02.08.1982 et du 15.07.1983 au 21.08.1983. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°6. 1984 : 35-47.
- Caupenne M., 1998 (2). Synthèse ornithologique. Faits marquants de l'année 1997. La Garzette. Bulletin de la LPO délégation Charente-Maritime, n°1. 1998 : 55-57.
- Caupenne M., 1999 (2). Synthèse ornithologique. Faits marquants de l'année 1998. La Garzette. Bulletin de la LPO délégation Charente-Maritime, n°2. 1999 : 44-46.
- Caupenne M., Trotignon P., 2000 (2). La Grande aigrette *Egretta alba* en Charente-Maritime, des premières observations à nos jours. La Garzette. Bulletin de la LPO délégation Charente-Maritime, n°3. 2000 : 4-6.
- Caupenne M., 2000 (2). Recensement des colonies de hérons arboricoles nicheurs de Charente-Maritime en 2000. La Garzette. Bulletin de la LPO délégation Charente-Maritime, n°3. 2000 : 22-34.

- Caupenne M., 2002 (2). [Extrait] Tableau n°3 : Résultats de la nidification 2002 (nombre de nids) et évolution de la population de Héron pourpré en Charente-Maritime. La Garzette. Bulletin de la LPO délégation Charente-Maritime, n°5. 2002 : 8.
- Caupenne M., 2015 (2). Nidification de la Grande aigrette *Casmerodius albus* et de l'Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus* en Charente-Maritime. Ornitho 22-6 (2015) : 336-337.
- Chiron D., Fichet X., 2011 (2). Enquête nocturnes. Evolution des populations de Chevêche d'Athéna *Athene noctua*, de Petit-duc scops *Otus scops* et de quatre autres espèces associées en Deux-Sèvres entre 1999 et 2010. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°30. Octobre 2011 : 2-11.
- Clavery J.-M., 1981 (2). Observations ornithologiques 1^{er} octobre 1979 au 30 septembre 1980. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°3. 1981 : 13-30.
- Clavery J.-M., 1982 (2a). Recensement des nids de corbeaux freux (*Corvus frugilegus*) sur la vallée de la Sèvre. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°4. Décembre 1982 : 10-11.
- Clavery J.-M., 1982 (2b). Observations ornithologiques 1^{er} octobre 1980 au 30 septembre 1981. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°4. Décembre 1982 : 12-30.
- Clavery J.-M., 1985 (2). Observations ornithologiques 1^{er} octobre 1982 au 30 septembre 1983. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°6. 1^{er} semestre 1985 : 55-76.
- Clavery J.-M., 1986 (2). Observations ornithologiques 1^{er} octobre 1983 au 30 septembre 1984. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°7. Décembre 1986 : 44-68.
- Clavery J.-M., 1993 (2). Du vent dans les voiles. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°11. 1993 : 6-7.
- Corbin J., Fichet X., 2000 (2). Busards maraîchins 3^{ème}. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°19. Octobre 2000 : 13-15.
- de Cornulier T., Bernard R., Arroyo B., Bretagnolle V., 1997 (2). Extension géographique et écologique de la Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica* dans le Centre-ouest de la France. Alauda 65 (1), 1997 : 1-6.
- Cruon R., Nicolleau-Guilomet P., Yésou P., 1987 (2). Notes d'ornithologie française. Alauda 55 (4), 1987 : 356-381.
- Dalmon J., 1938 (2). Contribution à l'étude de l'extension actuelle de la Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis* Temminck) en Vendée. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Nouvelle Série. Volume VIII, n°2. Année 1938 : 474-478.
- Desmots D., Gonin C., Grillet L., Hindermeyer X., Rouillier P., Vrignaud S., 2000 (2). Synthèse des observations effectuées de juillet 1995 à août 1996. La Gorgebleue. Bulletin de la LPO délégation Vendée, n°16. 2000 : 25-52.
- D.N.P., 1981 (2). La réserve de Saint-Denis du Payré en Marais poitevin. Extrait de la brochure de la DPN sur les Réserves naturelles. L'Oiseau et l'Homme, 19^e année, janvier-février-mars 1981 : 38-42.
- Doumeret A., 1992 (2). Quelques aspects de la présence de la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) en Charente-Maritime. Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime. Volume VIII. Fascicule 1. Mars 1992 : 59-65.
- Dubois Ph.-J., Fouquet M., Yésou P., 1988 (2a). La nidification des Laridés entre Loire et Gironde. Alauda 56 (1), 1988 : 22-34.
- Dubois Ph.-J., Fouquet M., Yésou P., 1988 (2b). La nidification des Laridés entre Loire et Gironde (2^e partie). Alauda 56 (4), 1988 : 413-428.
- Dubois Ph.-J., 1992 (2). Migration et hivernage de l'Echasse blanche (*Himantopus himantopus*) dans l'ouest du Paléarctique et de l'Afrique. Nos Oiseaux. Volume 41. Fascicule 6, n°428. Juin 1992 : 347-366.
- Duguy R., Bertrand A., Doumeret A., 1979 (2). Note sur la nidification de la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) en Charente-Maritime. Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime. Volume VI. Fascicule 6. Mars 1979 : 53-532.
- Dulac P. coord., 2002 (2). Actualités ornithologiques de septembre 1996 à août 1998. La Gorgebleue. Bulletin de la LPO délégation Vendée, n°17-18. Juin 2002 : 69-141.
- Dulac P. coord., 2004 (2). Actualités ornithologiques de septembre 1998 à août 2000. La Gorgebleue. Bulletin de la LPO délégation Vendée, n°19-20. Juin 2004 : 67-147.
- Dulac P., 2006 (2). Actualités ornithologiques en Vendée : septembre 2000 à août 2002. La Gorgebleue. Bulletin de la LPO délégation Vendée, n°21-22. Décembre 2006 : 59-139.
- Durand G., 1938 (2a). Un simple mot au sujet de la note de M. G. Guérin publiée sous le titre de : « Rectification et compléments aux oiseaux de la baie de l'Aiguillon-sur-Mer (Vendée) de M. Ch. Marcot ». Alauda 10^{ème} année, n°3-4 : 279-288.
- Durand G., 1938 (2b). La Cisticole *Cisticola juncidis* Temm. en Vendée. Alauda. Série III. 10^{ème} année, n°3-4 : 365-366.
- Durand G., 1961 (2). Notes complémentaires à l'inventaire de la collection ornithologique régionale (Bretagne - Vendée) du Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes établi par E. Marchand et J. Kowalski. Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France. Tome LVII de la collection. Janvier 1961 : 7-34.
- Fichet X., 2001 (2a). Dernières plaintes, derniers râles ? Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°20. Octobre 2001 : 3-4.
- Fichet X., 2001 (2a). Busards maraîchins et de 4. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°20. Octobre 2001 : 19.
- Fichet X., 2002 (2a). A l'affût des brèves. Crex patatras. Le Lirou. Bulletin du Groupe

- Ornithologique des Deux-Sèvres, n°21. Octobre 2002 : 2.
- Fichet X., 2002 (2b). Busards maraichins. Cinquième année de protection. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°21. Octobre 2002 : 15.
 - Fichet X., 2002 (2c). Statut du moineau Soulcie (*Petronia petronia*) en Deux-Sèvres. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°21. Octobre 2002 : 16-21.
 - Fichet X., 2004 (2a). Suivi de la reproduction du moineau soulcie (*Petronia petronia*) dans le Marais Poitevin des Deux-Sèvres en 2003. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°23. Octobre 2004 : 9-13.
 - Fichet X., 2004 (2b). Busards maraichins, les mâles s'en mêlent... Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°23. Octobre 2004 : 14.
 - Fichet X., (coord.), 2011 (2). Carnet d'obs 2009-2010. Synthèse des observations ornithologiques du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°30. Octobre 2011 : 32-66.
 - Fichet X., Fouquet M., Armouet A., 2012 (2). Carnet d'obs 2010-2011. Synthèse des observations ornithologiques du 1/10/2010 au 30/09/2011. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°31. Octobre 2012 : 77-114.
 - Fouquet M., 1992 (2). Statut des Pie-grièches dans le département des Deux-Sèvres. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°10. Octobre 1992 : 8-28.
 - Fouquet M., Corbin J., 2000 (2). Répartition et effectifs du Corbeau freux *Corvus frugilegus*, en Deux-Sèvres. Année 2000. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°19. Octobre 2000 : 17-22.
 - Fouquet M., Villalard J.-M., 2009 (2). Carnet d'obs 2008. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°28. Octobre 2009 : 24-42.
 - Fournier O., Spitz F., 1969 (2). Etude biométrique des limicoles. II différenciation biométrique et cycle de présence des populations de *Tringa totanus* stationnant dans le sud de la Vendée. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie, vol.39. Année 1969 : 242-251.
 - Fournier O., 1979 (2). Le complexe écologique littoral du sud de la Vendée. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie, n°24. Année 1979 : 16-20.
 - Gélén H., 1992 (2). Les Hérons en France au début du XX^{ème} siècle. Notes d'ethnographie et d'Histoire Naturelle par H. Gélén (1906). La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°12. 1992 : 11-12.
 - Godet L., Thomas A. 2013. Three centuries of land cover changes in the largest French Atlantic wetland provide new insights for wetland conservation. *Applied Geography* 42 : 133-139
 - Godet L., Thomas A. 2014. Changements d'occupation du sol en Marais poitevin au cours des trois derniers siècles. *Les Cahiers Nantais* 2014-2 : 49-60.
 - Godet L., Harmange C., Marquet M., Joyeux E., Fournier J., 2018 (2). Differences in home-range sizes of a bird species in its original, refuge and substitution habitats: challenges to conservation in anthropogenic habitats. *Biodivers Conserv* (2018) 27 : 719-732.
 - Gonin C., 1980 (2). Notes sur la réserve du marais communal du Poiré-sur-Velluire. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°4. 1980 : 12-24.
 - Gonin C., 1985 (2). Actualités ornithologiques du 15 septembre 1984 au 15 septembre 1985. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°7. 1985 : 47-64.
 - Gonin C., Grillet L., 1988 (2). Actualités ornithologiques de janvier à décembre 1987. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°8. 1988 : 57-94.
 - Gonin C., Grillet L., 1989 (2). Actualités ornithologiques de janvier à décembre 1988. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°9. 1989 : 1-37.
 - Gonin C., Grillet L., 1990 (2). Actualités ornithologiques de janvier à décembre 1989. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°10. 1990 : 59-103.
 - Gonin C., Grillet L., 1991 (2). Actualités ornithologiques de janvier 1990 à juin 1991. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°11. 1991 : 27-77.
 - Gonin C., Grillet L., 1992 (2). Actualités ornithologiques de juillet 1991 à juin 1992. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°12. 1992 : 39-78.
 - Gonin C., Grillet L., 1994 (2). Actualités ornithologiques de juillet 1992 à juin 1993. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°13. 1994 : 71-99.
 - Gonin C., Grillet L., 1995 (2). Actualités ornithologiques de juillet 1993 à juin 1994. La Gorgebleue. Bulletin de la LPO délégation Vendée, n°14. 1995 : 59-89.
 - Gonin C., Grillet L., 1998 (2). Actualités ornithologiques de juillet 1994 à juin 1995. La Gorgebleue. Bulletin de la LPO délégation Vendée, n°15. 1998 : 63-90.
 - Gonin C., You T., 2002 (2). Les dernières Outardes canepetières (*Tetrax tetrax*) de Vendée. La Gorgebleue. Bulletin de la LPO délégation Vendée, n°17/18. Juin 2002 : 43-49.
 - Goyaud C. (coord), 1998 (2). Atlas des oiseaux nicheurs de Vendée 1985-1989. Œuvre collective

des membres du Groupe Ornithologique Vendéen. La Gorgebleue. Bulletin de la LPO délégation Vendée, n°15. 1998 : 3-28.

- G.O.A.S., 1980 (2). L'année ornithologique (juillet 1978 - juin 1979) en Charente-Maritime. Par le Groupe Ornithologique Aunis-Saintonge. Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime. Volume VI. Fascicule 7. Mars 1980 : 711-726.
- G.O.A.S., 1983 (2). L'année ornithologique (juillet 1981 - juin 1982) en Charente-Maritime. Par le Groupe Ornithologique Aunis-Saintonge. Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime. Volume VII. Fascicule 1. Février 1983 : 33-43.
- G.O.A.S., 1984 (2). L'année ornithologique (juillet 1982 - juin 1983) en Charente-Maritime. Par le Groupe Ornithologique Aunis-Saintonge. Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime. Volume VII. Fascicule 2. Avril 1984 : 213-225.
- G.O.A.S., 1985 (2). L'année ornithologique (juillet 1983 - juin 1984) en Charente-Maritime. Par le Groupe Ornithologique Aunis-Saintonge. Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime. Volume VII. Fascicule 3. Avril 1985 : 397-407.
- G.O.A.S., 1986 (2). L'année ornithologique (juillet 1984 - juin 1985) en Charente-Maritime. Par le Groupe Ornithologique Aunis-Saintonge. Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime. Volume VII. Fascicule 4. Mars 1986 : 523-530.
- G.O.V., 1977 (2). Nouvelles Ornithologiques Vendéennes (Juillet à décembre 1977). La Gorgebleue. Bulletin du groupe Ornithologique Vendéen, n°1. Juin 1977 : 13.
- G.O.V., 1978 (2). Nouvelles ornithologiques vendéennes (Juillet à décembre 1977). La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°2. 1978 : 5 pages.
- G.O.V., 1979 (2). Résumé des observations ornithologiques faites en Vendée entre le 1/01/78 et le 30/10/78. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°3. 1979 : 4 pages.
- G.O.V., 1983 (2). Observations ornithologiques en Vendée en 1981, 1982 et 1983. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°5. 1983 : 27-34.
- G.O.V., 1984 (2). Actualités ornithologiques du 30 novembre 1983 au 15 septembre 1984. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°6. Décembre 1984 : 48-62.
- Guéret J.-P., Sudraud J., 2009 (2). Enquête limicoles nicheurs en Marais poitevin (2005 & 2006). La Gorgebleue. Bulletin de la LPO délégation Vendée, n°23. Février 2009 : 31 à 43.
- Guérin G., 1921 (2a). Nouvelles ornithologiques de Vendée. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. 13^e année, n°147. 7 juillet 1921 : 115-116.
- Guérin G., 1921 (2b). Nouvelles ornithologiques de Vendée. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. 13^e année, n°148-149. 7 août - 7 sept. 1921 : 138-139.
- Guérin G., 1926 (2). L'Eider en Vendée. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Tome dixième. Série II. 18^e année, n°201-212 : page 48.
- Guérin G., 1927 (2a). Le Serin cini en Vendée. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Série II. Tome onzième. 19^e année, n°218-219. 7 juin - 7 juillet 1927 : 268.
- Guérin G., 1927 (2b). La Cigogne noire en Vendée. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Tome XI. 19^e année, n°218-219. 1927 : 274.
- Guérin G., 1930 (2). Nidification du Bihoreau d'Europe en Vendée. Alauda. Série I, 2^{ème} année, n°5 et 6. 10 octobre 1930 : page 369.
- Guérin G., 1934 (2). Nidification du Fuligule morillon en Vendée. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Nouvelle Série. Volume IV. 1934 : 566-567.
- Guérin G., 1937 (2a). Les Milans en Vendée. Alauda. IX (1). 1937 : 100-111.
- Guérin G., 1937 (2b). Rectification et compléments aux "oiseaux de la Baie de l'Aiguillon-sur-Mer (Vendée) et du marais environnant" de M. Ch. Marcot. Alauda. Série III. 9^{ème} année, n°3-4. Juillet-décembre 1937 : 331-343.
- Guérin G., 1938 (2a). Ornithologie du Bas-Poitou. Les oiseaux dans la Vendée et quelques cantons limitrophes. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Nouvelle Série. Volume VIII. Année, n°1. 1938 : 64-77.
- Guérin G., 1938 (2b). Ornithologie du Bas-Poitou. Les oiseaux dans la Vendée et quelques cantons limitrophes. (Suite). L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Nouvelle Série. Volume VIII, n°2. Année 1938 : 436-473.
- Guérin G., 1938 (2c). Ornithologie du Bas-Poitou. Les oiseaux dans la Vendée et quelques cantons limitrophes. (Suite). Chapitre premier. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Nouvelle Série. Volume VIII, n°3. Année 1938 : 613-641.
- Guérin G., 1939 (2a). Ornithologie du Bas-Poitou. Les oiseaux dans la Vendée et quelques cantons limitrophes. (Suite) Oiseaux nicheurs. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Nouvelle Série. Volume IX, n°1. Année 1939 : 89-118.
- Guérin G., 1939 (2b). Ornithologie du Bas-Poitou. Les oiseaux dans la Vendée et quelques cantons limitrophes. Chapitre II (Suite) Liste des oiseaux estivants nicheurs. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Nouvelle Série. Volume IX, n°2. Année 1939 : 233-254.
- Guérin G., 1939 (2c). Ornithologie du Bas-Poitou. Les oiseaux dans la Vendée et quelques cantons limitrophes. Chapitre II (Suite) Liste des oiseaux de passage et de captures accidentelles. L'Oiseau et la

- Revue Française d'Ornithologie. Nouvelle Série. Volume IX, n°3. Année 1939 : 530-563.
- Guérin G., 1944 (2). Ornithologie du Bas-Poitou. Les oiseaux dans la Vendée et quelques cantons limitrophes. Chapitre II (Fin) Liste des oiseaux de passage et de captures accidentelles. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Nouvelle Série. Volume X et XI. Année 1940-41 : 334-359.
 - Jeanneau J., 1992 (2). Rapport de la Commission réserves. Bulletin de l'Association de Défense de l'Environnement en Vendée. Avril 1992 : 61-67.
 - Jeanneau J., 1993 (2). Rapport de la Commission réserves. Bulletin de l'Association de Défense de l'Environnement en Vendée. Avril 1993 : 87-93.
 - Jeanneau J., 1994 (2). Rapport de la Commission réserves. Bulletin de l'Association de Défense de l'Environnement en Vendée. Avril 1994 : 69-71.
 - Jeanneau J., 1995 (2). Rapport de la Commission réserves. Bulletin de l'Association de Défense de l'Environnement en Vendée. Avril 1995 : 69-73.
 - Jeanneau J., 1996 (2). Rapport de la Commission réserves. Bulletin de l'Association de Défense de l'Environnement en Vendée. Avril 1996 : 93-97.
 - Jeanneau J., 1997 (2). Rapport de la Commission réserves. Bulletin de l'Association de Défense de l'Environnement en Vendée. Avril 1997 : 76-80.
 - Jeanneau J., 1998 (2). Rapport de la Commission réserves. Bulletin de l'Association de Défense de l'Environnement en Vendée. Avril 1998 : 68-71.
 - Jeanneau J., 1999 (2). Rapport de la Commission réserves. Bulletin de l'Association de Défense de l'Environnement en Vendée. Mai 1999 : 55-62.
 - Jeanneau J., 2000 (2). Rapport de la Commission réserves. Bulletin de l'Association de Défense de l'Environnement en Vendée. Mai 2000 : 70-73.
 - Jeanneau J., 2001 (2). Rapport de la Commission réserves. Bulletin de l'Association de Défense de l'Environnement en Vendée. Mai 2001 : 72-79.
 - Jouard H., 1927 (2). A propos du Cini. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Série II. Tome XI. 19^e année, n°216. 7 avril 1927 : 142-146.
 - Jouard H., 1927 (2). Contribution à l'étude de la distribution du Cini en France. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Série II. Tome XI. 19^e année, n°223. 7 novembre 1927 : 369-371.
 - Jourde P., 1997 (2). Statut de l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* en Charente-Maritime. Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime. Volume VIII. Fascicule 6. Mars 1997 : 707-715.
 - Joyeux E., 2007 (2). La gestion des prés salés pour l'oie cendrée en baie de l'Aiguillon. Ou comment le suivi d'une espèce peut orienter la gestion d'un espace. Faune sauvage n°278. Novembre 2007 : 35-39.
 - Joyeux E., Corre F., Marquis J., Mercier F., Sudraud J., Thomas A., Meunier F., Yésou P., Texier A., 2010 (2). La Gorgebleue à miroir blanc *Luscinia svecica namnetum* en Marais poitevin. Etat des populations et habitats utilisés. Alauda 78 (3), 2010 : 197-205.
 - Kowalski J., 1947 (2). Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France. Cinquième Série. Tome IX. 1939-1945. Avril 1947.
 - Kowalski S., 1956 (2). Observations d'hiver à la Pointe d'Arçay. Alauda XXIV, n°4 : 308-310.
 - Labitte A., Languetif A., 1962 (2a). Notes sur les oiseaux nicheurs du Marais vendéen (au printemps 1960). L'Oiseau et la Revue d'Ornithologie Française. Volume 32, n°1. 1962 : 57-73.
 - Labitte A., Languetif A., 1962 (2b). Notes sur les oiseaux nicheurs du Marais vendéen (au printemps 1960), (suite et fin). L'Oiseau et la Revue d'Ornithologie Française. Volume 32, n°2. 1962 : 127-134.
 - Lastic-de-Saint-Jal V^{te}. de, 1844 (2). Zoologie du département des Deux-Sèvres. Mémoire de la société statistique des Deux-Sèvres. Tome VIII, 1843-1844 : 125-177.
 - LPO, 2011 (2). Les cahiers de la surveillance rapaces. Bilan 2011. Supplément à Rapaces de France n°14. Hors-série de l'Oiseau Magazine.
 - Maillet C., des touches H., Thomas A., Brisseau S., 2002 (2). Rapport de la Commission réserves. Bulletin de l'Association de Défense de l'Environnement en Vendée. Mai 2000 : 70-73.
 - Marchand E., Kowalski J., 1934 (2). Inventaire détaillé et annoté de la collection ornithologique régionale (Bretagne et Vendée) du Muséum d'Histoire Naturelles de Nantes. Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France. Cinquième Série. Tome III, n°1-2. 30 juillet 1934 : 1-135.
 - Marchand E., Kowalski J., 1935 (2). Inventaire détaillé et annoté de la collection ornithologique régionale (Bretagne et Vendée) du Muséum d'Histoire Naturelles de Nantes. (Suite). Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France. Cinquième Série. Tome IV, n°1-4. 1934. 20 septembre 1935 : 5-97.
 - Marchand E., Kowalski J., 1938 (2). Inventaire détaillé et annoté de la collection ornithologique régionale (Bretagne et Vendée) du Muséum d'Histoire Naturelles de Nantes. (Suite et fin). Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France. Cinquième Série. Tome VII, n°1-4. 1937. 15 octobre 1938 : 3-97.
 - Marcot Ch., 1937 (2). Oiseaux de la baie de l'Aiguillon-sur-Mer (Vendée) et du marais environnant. Tiré à part. Alauda. IX. N°1 : 64-79.
 - Marion L., Barbier L., Maurin C., 2006 (2). Statut du Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) en France entre 1968 et 2004 et causes probables de l'évolution de ses effectifs. Alauda. 74 (1) : 155-170.
 - Mayaud N., 1929 (2). La Bouscarle de Cetti *Cettia cetti cetti* (Temm.), dans l'ouest de la France. Alauda. Tome 1. Première année n°6 : 249-254.
 - Mayaud N., 1930 (2a). La Bouscarle de Cetti *Cettia cetti cetti* (Temm.), dans les Deux-Sèvres. Alauda. Série I. Tome 2, n°5 et 6. 10 octobre 1930 : 370.

- Mayaud N., 1930 (2b). La Locustelle lusciniôïde *Locustella luscinioides luscinioides* (Savi), dans l'ouest de la France. Alauda. Série I. Tome 2, n°5 et 6. 10 octobre 1930 : 318-327.
- Mayaud N., 1938 (2). La Gorge-bleue à miroir en France. Alauda. Série III. 10^{ème} année, n°1-2. Janvier-juin 1938 : 116-136.
- Mayaud N., 1939 (2). Commentaires sur l'ornithologie française. Alauda Tome XI - 1939, fascicule 4 : 68-87.
- Mayaud N., 1946 (2). Commentaires sur l'ornithologie française. Alauda. Tome 14 - 1946 : 124-148.
- Mayaud N., 1953 (2). Liste des oiseaux de France. Alauda. Tome 21 - fascicule. 1 : 1-63.
- Mayaud N., 1958 (2). La Gorge-bleue à miroir *Luscinia svecica* en Europe. Evolution de ses populations. Zones d'hivernage. Alauda XXVI (4), 1958 : 290-301.
- Mayaud N., 1960 (2). Notes d'Ornithologie Française. Nouveautés et mise au point. Alauda. XXVIII (4), 1960 : 287-302.
- Ménard, 1927 (2). Le Moineau soulcie *Petronia petronia* (L.) dans les Deux-Sèvres. L'Oiseau et la Revue d'Ornithologie Française. Série II. Tome XI. 19^e année. 1927, n°217 : 213-214.
- Michaud Cl., 1959 (2). Notes sur les mouvements de migration de l'avifaune (Vendée). Septembre 1956 à avril 1957. Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France. Tome LIV, 67^e année, 1958. Décembre 1959 : 19-40.
- Michelat D., 1997 (2). La nidification du Hibou des marais *Asio flammeus* en France en 1993. Ornithos 4 (1) : 35-40.
- Moteau P., 1989 (2). Recensement de l'Outarde canepetière (*Otis tetrax*) dans la plaine sud-vendéenne en 1989. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen., n°9. 1989 : 26-34.
- Ouvrard E., 2006 (2). Enquête rapaces nicheurs 2000-2001. Bilan pour le département de la Vendée. La Gorgebleue. Bulletin de la LPO délégation Vendée, n°21-22. Décembre 2006 : 23-33.
- Pacteau C., 1979 (2). Densité et répartition de quelques aires de rapaces. Territorialisme, territoire exploité, possibilités trophiques. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°3. 1979 : 5-13.
- Passerault J.-M., 2011 (2). Note sur l'avifaune d'un espace de nature en ville. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°30. Octobre 2011 : 25-27.
- Passerault J.-M., Turpaud-Fizzala V., 2011 (2). Oiseaux des rivières : bilan de la première année de prospection bénévole avril-juillet 2013. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°32. Octobre 2013 : 20-25.
- Pescay R., 2017. Le Pigeon colombin *Columba oenas*, un hôte discret des Deux-Sèvres. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°36. Octobre 2017 : 16-19.
- Persuy A., 1993 (2). Une chouette observation. La Gorgebleue 1993. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°13. 1993 : 69.
- Pinaud D., 1996 (2). Le carnet à spirale 90-92. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres. Août 1996, n°15 : 16-33.
- Plocq E., 1931 (2). Nidification de Becs-croisés en Vendée. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. N°sp 1 : 192-193.
- Portier F., 1993 (2). Le Faucon kobez (*Falco verspertinus*) nicheur en Vendée en 1993. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°13. 1993 : 37-38.
- Quaintenne G., 2016 (2). Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2014. Ornitho 23-2, 2016 : 65-101.
- Reboussin R., 1928 (2). La Gorge-bleue *Luscinia svecica cyaneola* (Wolf.), en Vendée. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Série 2, XII : 343-345.
- Reboussin R., 1938 (2). Plocq (1873-1937). Charmeur d'Oiseaux. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Nouvelle Série. Volume VIII, n°1. Année 1938 : 146-148.
- Riegel J., 2006 (2). Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2003 et 2004. Ornithos 13 (4) : 209-237.
- Riegel J., 2007 (2). Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2005 et 2006. Ornithos 14 (3) : 137-163.
- Rivailon P., 1960 (2). La réserve nationale de la Pointe d'Arçay (Vendée). Revue forestière française, n°12. Décembre 1960 : 749-760.
- Robin F., Dulac P., Gélinaud G., Guéret J.-P., Montfort D., Morel F., Phelippon C., Piette J., Triplet P., Robin J.-G., 2016. Nidification de la Barge à queue noire *Limosa limosa* en France : état des lieux. Ornitho 23-1, 2016 : 2-15.
- Robreau H., 1985 (2). Une Marouette poussin dans le sud Deux-Sèvres. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°6. 1985 : 29-30.
- Rosoux R., Tournebize T., Yésou P., 1990 (2). Résultats du recensement des héronnières de Vendée au printemps 1989. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°10. 1990 : 27-32.
- Rosoux R., Tournebize T., Yésou P., 1994 (2). Recensement des colonies d'ardéidés arboricoles nicheurs du Marais Poitevin et de la Vendée en 1994. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°13. 1994 : 39-42.
- Rouiller Ph., 1998 (2). Les Pies-grièches de Vendée. La Gorgebleue. Bulletin de la LPO délégation Vendée, n°15. 1998 : 29-35.
- Savatier A., Foucaud J., 1887 (2). Société des Sciences Naturelles de la Charente-Inférieure. Annales de 1886, n°23. 1887 : 157-311.

- Savatier A., Foucaud J., 1889 (2). Société des Sciences Naturelles de la Charente-Inférieure. Annales de 1888, n°25. 1889 : 99-331.
- Séguin-Jard E., 1912 (2a). Passage de Becs-croisés (*Loxia curvirostra*) en Vendée. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. 4^{ème} année, n°37. 7 juillet 1912 :
- Séguin-Jard E., 1912 (2b). Captures de Casse-noix en Vendée. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. 4ème année, n°41-42. 7 sept. - 7 oct. 1912.
- Séguin-Jard E., 1912 (2c). Note sur le Porphyron bleu. Capture et reproduction. L'Oiseau et la Revue d'Ornithologie Française. 4ème année, n°41-42. 7 sept. - 7 oct. 1912 : 381-382.
- Séguin-Jard E., 1912 (2d). Captures ornithologiques faites à l'Aiguillon-sur-Mer (Vendée). Pendant l'automne et l'hiver 1911-1912. Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France. Troisième Série. Tome II. Nantes 1912 : 151-154.
- Séguin-Jard E., 1913 (2a). Liste des oiseaux bagués par E. Seguin-Jard à l'Aiguillon-sur-Mer (Vendée). Année 1912. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. 5^e année, n°47. 7 mars 1913 :
- Séguin-Jard E., 1913 (2b). L'Echasse blanche (*Himantopus candidus* Bonnaterre) en Vendée. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. 5^e année, n°56, 7 décembre 1913 : 196.
- Séguin-Jard E., 1915 (2). Choses vues en Vendée, des bords du Lay à l'océan. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. 7^e année, n°75. 7 juillet 1915 : 100-103.
- Séguin-Jard E., 1922 (2a). L'Otocorie alpestre (*Otocoris alpestris* Bp.). L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. 14ème année, n°159. 7 juillet 1922 : 295-296.
- Séguin-Jard E., 1922 (2b). L'Oxylophe geai (*Oxylophus glandarius*) en Vendée. L'Oiseau et la Revue d'Ornithologie Française. 14^e année, n°160-161. 7 août- 7 sept. 1922 : 324-325.
- Séguin-Jard E., 1932 (2). Nidification du gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus*. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Volume II (Nouvelle Série), n°4. 1932 : 715-716.
- Seguin S., 1980 (2). Etude sur deux espèces d'ardéidés (*Ardea cinerea* et *Egretta garzetta*) en Charente-Maritime. Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime. Volume VI. Fascicule 7, mars 1980 : 737-751.
- Sériot J., 1996 (2). Protection de la Guifette noire *Chlidonias niger* dans l'ouest de la France. Ornithos 3 (3) : 130-134.
- Sériot J., 1997 (2). Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 1996. Ornithos 4 (3) : 95-115.
- Sériot J., 1999 (2). Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 1997. Ornithos 6 (1) : 1-19.
- Sériot J., 2004 (2). Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2001 et 2002. Ornithos 11 (4) : 145-165.
- Sériot J., Trotignon J., 1996 (2). Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 1994 et 1995. Ornithos 3 (3) : 130-134.
- Serpault G., 1983 (2). Observations ornithologiques 1^{er} octobre 1981 au 30 septembre 1982. Le Lirou. Bulletin du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, n°5. Décembre 1983 : 16-39
- Spitz F., 1963 (2). Actualisation sur la répartition des oiseaux nicheurs de France. Oiseaux de France, vol. XIII, n°2, n°38 : 20-30.
- Spitz F., 1964 (2a). Premiers résultats de l'enquête sur la nidification du Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) en France. Oiseaux de France, vol.14-n°2, n°41 : 17-51.
- Spitz F., 1964 (2b). Notes sur l'avifaune nicheuse de la région de Saint-Michel-en-l'Herm (Vendée). L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie. Volume 34, n°1 : 51-67.
- Spitz F., 1964 (2c). Répartition écologique des anatidés et limicoles de la zone maritime du sud de la Vendée. La Terre et la Vie, 1964, n°4 : 452-488.
- Spitz F., 1965 (2). Six ans d'ornithologie à la station de St-Michel-en-l'Herm (Vendée). Oiseaux de France. Volume XV, n°1. N°44, printemps 1965 : 5-18.
- Spitz F., Fournier O., 1979 (2). Les activités de la station I.N.R.A. de Saint-Michel-en-l'Herm (Vendée) dans le domaine du gibier d'eau (1959-1969). Bulletin mensuel de l'Office National de la Chasse, n° sp. Scien. Tech. Mai 1979 : 93-108.
- Ternier L., (?) (2). Distribution géographique en France de l'Outarde canepetière (*Otis tetrax*). D'après les données de l'enquête territoriale de 1886 :
- Terrasse J.-F., Dauphin Ph., 1985 (2). Surveillance d'aires de rapaces menacés. Fonds d'Intervention pour les Rapaces. N°11 : 19-28.
- Thiollay J.-M., 1968 (2a). Densités estivales d'oiseaux dans quelques milieux herbacés de Vendée. La Terre et la Vie. Volume 22, n°3 : 307-320.
- Thiollay J.-M., 1968 (2b). La pression de prédation estivale du Busard cendré *Circus pygargus* L. sur les populations de *Microtus arvalis* en Vendée. La Terre et la Vie. Volume 22, n°3 : 321-326.
- Thomas A., 1995 (2). L'avifaune reproductrice des marais d'Angles, Longeville et de la Tranche (Vendée). Estimation et évolution 1993-95. La Gorgebleue. Bulletin de la LPO délégation Vendée, n°14. 1995 : 31-42.
- Thomas A., 2006 (2). Milieux de nidification de la Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica* dans le Marais poitevin. Bilan d'observations réalisées entre 1992 et 2003. La Gorgebleue. Bulletin de la LPO délégation Vendée, n°21-22. Décembre 2006 : 35-40

- Thomas A., Godet L., 2010 (2). La conservation d'une espèce patrimoniale en déclin au sein d'un agrosystème. Le cas de la Guifette noire *Chlidonias niger* (Linnaeus, 1758) dans le Marais poitevin. *Noroi*, n°216, 2010/3 : 7-23.
- des Touches H., 1985 (2). Bilan des observations estivales effectuées à la réserve "Michel Brosselin" de Saint Denis du Payré, année 1985. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°7. 1985 : 9-12.
- des Touches H., 1988 (2a). Le nid de Cigogne de St Denis du Payré. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°8. 1988 : 49-52.
- des Touches H., 1988 (2b). Recensement ornithologique mensuel et bilan de la nidification 87 sur la réserve naturelle "Michel Brosselin" de Saint Denis du Payré. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°8. 1988 : 37-41.
- des Touches H., 1992 (2). La Guifette noire à la réserve de Saint-Denis-du-Payré. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°12. 1992 : 17-21.
- des Touches H., 1994 (2). Réserve naturelle de St Denis du Payré. Gestion du milieu et suivi scientifique. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°13. 1994 : 59-67.
- des Touches H., 2004 (2). Rapport de la Commission réserves. Bulletin de l'Association de Défense de l'Environnement en Vendée. Juin 2004 : 55-87.
- Tournebize T. Rosoux R., 1988 (2). Un problème "Cygne tuberculé" dans le Marais Poitevin. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°8. 1988 : 37-41.
- Trolliet B., 1984 (2). L'intérêt de la pointe d'Arçay et de la lagune de la Belle-Henriette pour l'avifaune. *ONC-Bulletin mensuel*, n°85. Novembre 1984 : 7-15.
- Trolliet B., Ibanez F., 1990 (2). Les effectifs de la Barge à queue noire *Limosa limosa* en Vendée. *L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie*, V.60, n°3. 1990 : 207-211.
- Trolliet B., 1997 (2). Une ponte de Guifette noire *Chlidonias niger* particulièrement précoce. *Nos Oiseaux* 44 : 243-244.
- Trotignon P., 2001 (2). Synthèse ornithologique. Faits marquants de l'année 2000. La Garzette. Bulletin de la LPO délégation Charente-Maritime, n°4. 2001 : 32-35.
- de Vogué G., Jouard H., 1938 (2). Premiers résultats de l'enquête sur les anatidés. *Alauda. Série III*. 10^{ème} année, n°1-2. Janvier-juin 1938 : 137-158.
- Yésou P., Trolliet B., South M., 1983 (2). Anatidés et zones humides. Bulletin ONC. Numéro scientifique et technique. Décembre 1983 : 315 p.
- Yésou P., 1989 (2). Mise au point sur la nidification des oiseaux marins en Vendée. La Gorgebleue. Bulletin du Groupe Ornithologique Vendéen, n°9. 1989 : 35-45.
- Yésou P., 1992 (2). Importance de la baie de l'Aiguillon et de la pointe d'Arçay (Vendée, France) pour les limicoles. *L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie*. Volume 62, n°3 : 213-233.
- Yésou P., 2002 (2). Les oiseaux marins nicheurs en Vendée au XX^{ème} siècle. La Gorgebleue. Bulletin de la LPO délégation Vendée, n°17/18. Juin 2002 : 31-41.
- Yésou P., Cadiou B., Pons J.-M., 2005 (2). Les grands changements dans l'avifaune marine nicheuse française au cours du XX^e siècle. Pour le Groupement d'intérêt scientifique "oiseaux marins" (G.I.S.O.M.). *Aves*, 42/1-2 (2005) : 81-90.
- Yésou P., Cabelguen J., Potiron J.-L., 2006 (2). Quelques aspects de la reproduction de l'Ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* dans l'estuaire de la Loire. *Alauda* 74 (4), 2006 : 421-427.

Collections et bases de données (3)

- Centre Beautour (3). Collection George Durand. Liste des spécimens prélevés dans les communes et lieu-dit du Marais Poitevin transmise en septembre 2015.
- Base de données du CRBPO (3) pour les communes du Marais Poitevin transmise le 28 octobre 2015.
- LPO, 2019 (3). Extraction de la base de données du marais communal des Magnils-Reigniers. LPO.
- Musée Bernard d'Agesci (3). Communauté d'agglomération de Niort.
- Muséum d'Histoire Naturelle de Bordeaux (3). Liste des oiseaux du muséum provenant du Marais Poitevin et de Brière, transmise le 3 août 2015.
- Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle (3). Liste des oiseaux du catalogue de la collection d'oiseaux du muséum, provenant des communes et toponymes appartenant au Marais Poitevin, transmise le 10 juillet 2015.
- Muséum national d'Histoire naturelle de Paris (France) (3). Collection : *Vertebrates : Birds* (ZO).
- Musée municipal de Fontenay-le-Comte (3). Inventaire des collections. Oiseaux montés, peaux, œufs et nids. Liste des pièces transmise le 22 juillet 2015.

Rapports d'études (4)

- A.D.E.V., 2005 (4). Suivi annuel et action de protection de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) en Marais Poitevin. 2005. Programme Life 04 NAT/FR/000087. Action : D4 et F15. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. 15 p.
- A.D.E.V., 2006 (4). Suivi annuel et action de protection de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) en Marais Poitevin. 2006. Programme Life 04 NAT/FR/000087. Action : D4 et F15. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. 19 p.
- A.M.B.E., 1989 (4a). Etude écologique de la Vendée et de ses territoires limitrophes. Tome 1. Etude générale. EDF, CRTT Ouest, avril 1989, 65 p.
- A.M.B.E., 1989 (4b). Etude écologique de la Vendée et de ses territoires limitrophes. Tome 2. Fichier des sites naturels d'intérêt majeur. EDF, CRTT Ouest, avril 1989, 223 p.

- A.M.B.E., 1989 (4c). Etude écologique de la Vendée et de ses territoires limitrophes. Tome 3. Fichier des sites ornithologiques majeurs. EDF, CRTT Ouest, avril 1989, 66 p.
- A.M.B.E., 1993 (4). Séminaire environnement des 30 mars et 1er avril 1993 à la Direction Régional de Niort. Journée du 30 mars 1993 : Découverte des sites naturels du Bas-Poitou. A.M.B.E., Autoroute du Sud. 1993 : 47 p.
- Bargain B., Cadiou B., Thomas A., 2003 (4). Marée noire de l'Erika - contribution à l'étude de l'impact sur l'avifaune. Suivi des populations d'oiseaux marins et littoraux. Le Gravelot à collier interrompu sur le littoral nord-ouest du Golfe de Gascogne. Bilan 2000-2002. Rapport final. Coordination Bretagne Vivante, SEPNB, ADEV. Commande de la DIREN Bretagne. Avril 2003 : 18 p.
- Barussaud E., 2010 (4). Identification et cartographie des sites favorables à l'Oie cendrée dans le Marais Poitevin, dans la Somme et en Gironde. ONCFS/ DRE/CNERA Avifaune Migratrice. Septembre 2010 : 37 p.
- Blanchard P., Fichet S., Thomas A., 2005 (4). Diagnostic des boisements et maillage de haies caractéristiques des marais mouillés et desséchés. Communes de Maillezais, Doix et Fontaines. Programme Life 04 NAT/FR/000087. CRPF Pays de la Loire, Prom'haie, Alain Thomas Consultant. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Octobre 2005 : 94 p.
- Blanchon J.-J., Dubois P.-J., 1982 (4). Détermination des zones écologiques sensibles par l'étude de l'avifaune en Marais Poitevin. LPO. Commande du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Val de Sèvre et Vendée. 1982 : 48 p.
- Blanchon J.-J., Dubois P.-J., 1989 (4). Mise au point de technique de valorisation rationnelle et judicieuse des espaces naturels du Marais Poitevin. Importance des zones humides baie de l'Aiguillon et marais communaux pour l'avifaune. LPO. Commande du Ministère de l'Environnement Direction de la Protection de la Nature. 1989 : 259 p.
- Blanchon J.-J., Guéret J.-P., 1999. Gestion biologique des marais communaux du Marais Poitevin [extrait]. LPO, Parc Interrégional du Marais Poitevin.
- Bretagnolle V., Rosoux R., Rousseau E., Dupont P., Framarin A., Saint-Girons M.-C., Naulleau G., Legault A., Levesque R., Phillippe M.-A., 1987 (4). Intérêt écologique de l'île de Charrouin. Ecologie - Ethnologie - Protection - Aménagement. Groupement d'Etude des Milieux Naturels (GEMINA), Parc Naturel Régional du marais Poitevin (P.N.R.) : 178 p.
- Cadiou B., et les coordinateurs régionaux, coordinateurs départementaux et coordinateurs-espèce, 2011 (4). Cinquième recensement national des oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine. 2009-2011. 1^{ère} synthèse : bilan 2009-2010. Groupement d'Intérêt Scientifique, Agence des Aires Marines Protégées. Mars 2011 : 60 p.
- Cadioux B et les coordinateurs régionaux, coordinateurs départementaux et coordinateurs-espèce 2014 (4). Cinquième recensement national des oiseaux marins nicheurs en France métropolitaine : bilan final 2009-2012. Groupement d'Intérêt Scientifique Oiseaux Marins, Agences des Aires Marines Protégées, 75 p.
- Caupenne M., Toussaint B., 1993 (4). OGAF-Environnement. Canton de Marans-Courçon. Etude écologique préalable. LPO et Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Val de Sèvre et Vendée. Octobre 1993 : 28 p.
- Caupenne M., 1994 (4). Suivi expérimentale de l'OGAF Maillezais (85). L'avifaune. 1^{ère} partie. LPO. Commande des Ministères de l'Environnement et de l'Agriculture. Août 1994 : 29 p.
- C.E.R.A. Environnement, 2003 (4a). Marais du Passage de la Ronde. Diagnostic écologique et propositions de mesures de gestion. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Avril 2003 : 128 p.
- C.E.R.A. Environnement, 2003 (4b). Diagnostic écologique du Marais de l'Entrée et ses bordures immédiates. Commune de La Grève-sur-Mignon (Charente-Maritime) 2003. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. 2003 : 77 p.
- C.E.R.A. Environnement, 2006 (4). Suivis post travaux préconisés par le rapport 2003. Commune de la Grève-sur-Mignon (Charente-Maritime). Commande du Interrégional du Marais Poitevin. Décembre 2006 : 53 p.
- Chiron D. (coord.), 2014 (4). Œdicnème criard *Burhinus oedicanus* en rassemblement postnuptial dans le Marais Poitevin 2005-2013. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. GODS, LPO délégation Vendée, LPO délégation Charente-Maritime. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin : 16 p.
- Chiron D., Mercier F., Sudraud J., 2017 (4). Etude d'un cortège avifaunistique représentatif des milieux ouverts sur les plaines agricoles du Marais poitevin entre 2008 et 2016. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. GODS, LPO délégation Charente-Maritime, LPO délégation Vendée. Commande du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. 2017 : 85 p.
- Dallaine A., 2001 (4). Synthèse du suivi ornithologique d'octobre à novembre 2000. Zone des anciens marais salants de Champagné-les-Marais. ACEDEM. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Janvier 2001 : 5 p.
- Déat E., Thomas A., 1998 (4). Les délaissés" de la réserve naturelle volontaire du communal du Poiré-sur-Velluire (Vendée). Evaluation écologique et propositions d'aménagement. ADEV. Commande de la DIREN Pays de la Loire. Août 1998 : 21 p.

- Delage F., Blanchon J.-J., 1992 (4). OGAF-Agriculture Environnement. Prise en compte de l'avifaune dans les modes de gestion des zones écologiques sensibles. LPO. Commande du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Val de Sèvre et Vendée. Septembre 1992 : 47 p.
- Dérozier T., Guéret J.-P., Moneuse S., Welch H. & G., 2017 (4). Suivi 2017 de la reproduction du Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) en Marais poitevin. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. LPO. Septembre 2017 : 18 p.
- Dubois P.-J., Cugnasse J.-M., 2015 (4). Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2014 (3^{ème} enquête nationale). LPO, ONCFS. Commande du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Janvier 2015 : 26 p.
- Duhautois L., 1984 (4). Les Hérons paludicoles de France : Statut 1983. Inventaire des colonies de Hérons pourprés en France. Evaluation des effectifs reproducteurs du Butor étoilé et du Blongios nain en France : saison de nidification 1983. SNPN. Commande du Secrétariat d'Etat à l'Environnement et à la Qualité de la Vie Direction de la Protection de la Nature. Mars 1984 : 37 p.
- Duhautois L., Marion L., 1986 (4). Effets de la vague de froid de janvier 1985 sur les effectifs de reproducteurs de Héron cendré et de l'Aigrette garzette au printemps 1985. SNPN. Commande du Ministère de l'Environnement, Direction de la protection de la nature. 1986 : 22 p.
- DSNE, GODS, 2015 (4). Diagnostic écologique du site CREN « Marais de Saint-Georges-de-Rex et Amuré » (79). Commande du Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes. Décembre 2015 : 191 p.
- Fichet X., Thomas A., 2001 (4). Rôles des genêts (*Crex crex*) en Marais Poitevin. Vendée & Deux-Sèvres. Suivi de population en 2001 & Plan de sauvegarde. GODS, ADEV. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Octobre 2001 : 22 p.
- Fichet X., 2009 (4). Inventaire avifaune de plaine; Dénombrement des mâles chanteurs d'Outarde canepetière et de 20 autres espèces associées en Marais Poitevin en 2008. Observatoire du Patrimoine Naturel du marais Poitevin. Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Avril 2009 : 11 p.
- Fichet X., Mercier F., Guégnard A., 2009 (4). Suivi de la reproduction de l'Œdicnème criard *Burhinus oedicanus* dans le Marais Poitevin période 2005-2009, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, commande du Parc interrégional du Marais poitevin, 18 p.
- Fichet X. (coord.), 2010 (4). Œdicnème criard en rassemblement postnuptial dans le Marais Poitevin en 2010. GODS, LPO délégation Charente-Maritime, LPO délégation Vendée. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. 2011 : 15 p.
- Fichet X., Bonnanfant A., Guégnard A., Mercier F., 2012 (4). Suivi de la reproduction de l'Œdicnème criard *Burhinus oedicanus* dans le Marais Poitevin. Période 2005-2012. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. GODS, LPO délégation Vendée, LPO délégation Charente-Maritime. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Novembre 2012 : 18 p.
- Godet L., Thomas A., 2003 (4). Lagune de la Belle-Henriette : activités humaines et richesses écologiques. Propositions de gestion pour une réserve naturelle nationale. ADEV, Fondation Nature & découvertes, DIREN des Pays de la Loire. Août 2003 : 69 p.
- G.O.D.S., 2015 (4). Diagnostic biologique préalable du Marais de Magné (l'Ouchette). Ornithologie. Programme Life 04 NAT/FR/000087 - A7. Expertise réalisée pour le Parc Interrégional du Marais Poitevin. 2015 : 7 p.
- Gonin C., Drapeau C., 2002 (4). Localisation et protection des nichées de Busard cendré dans la plaine vendéenne et le nord du Marais poitevin. LPO délégation Vendée. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Juin-juillet 2002 : 18 p.
- Gourraud L., Guéret J.-P., Laubin A., Sudraud J., 2014 (4). Etat de la population de Tarier des prés *Saxicola rubetra* nicheuse en Marais poitevin. Printemps 2012. LPO. Octobre 2014 : 21 p.
- Guégnard A., 2010 (4). Protection du Busard cendré dans le Marais poitevin en 2010. LPO délégation Vendée, ASTUR, GODS. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Septembre 2010 : 36 p.
- Guégnard A., 2012 (4). Protection du Busard cendré dans le Marais poitevin en 2012. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. LPO délégation Vendée. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Septembre 2010 : 35 p.
- Guégnard A., 2014 (4). Protection du Busard cendré dans le Marais poitevin en 2014. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. LPO délégation Vendée, ASTUR, GODS, LPO délégation Charente-Maritime. Commande du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. 2014 : 35 p.
- Guégnard A., Pacteau C., Gonin J., 2015 (4). Protection du Busard cendré dans le Marais poitevin en 2015. Ligue pour la Protection des Oiseaux/Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, La Roche-sur-Yon, 35 p.
- Guégnard A., 2016 (4). Protection du Busard cendré dans le Marais poitevin en 2015. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. LPO délégation Vendée. Commande du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. 2016 : 28 pages.
- Guégnard A., 2018 (4). Protection du Busard cendré dans le Marais poitevin. Note de synthèse 2018.

- Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. LPO délégation Vendée. Commande du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin : 19 p.
- Guéret J.-P., Gonin C., 2004 (4). Suivi biologique des anciens marais salants de Champagné-les-Marais. Année 2003. LPO. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Avril 2004 : 8 pages.
 - Guéret J.-P., Gonin C., 2005 (4). Suivi biologique des anciens marais salants de Champagné-les-Marais. Année 2004. LPO. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Juin 2005 : 8 pages.
 - Guéret J.-P., Gonin C., 2006 (4a). Suivi biologique des anciens marais salants de Champagné-les-Marais. Année 2005. LPO. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Mai 2006 : 8 p.
 - Guéret J.-P., Gonin C., 2006 (4b). Suivi biologique des anciens marais salants de Champagné-les-Marais. Année 2006. LPO. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Octobre 2006 : 8 p.
 - Guéret J.-P., Sudraud J., 2007 (4). Limicoles nicheurs du marais Poitevin. Synthèse de l'enquête 2005-2006. LPO. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Octobre 2007 : 41 p.
 - Guéret J.-P., 2010 (4a). Marais communaux du marais Poitevin. Suivi des oiseaux d'eau nicheurs au printemps 2009. LPO. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Août 2010 : 13 p.
 - Guéret J.-P., 2010 (4b). Marais communaux du marais Poitevin. Suivi des oiseaux d'eau nicheurs au printemps 2010. LPO. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Août 2010 : 15 p.
 - Guéret J.-P., 2010 (4c). Anatidés nicheurs en marais Poitevin. Synthèse de l'enquête 2010. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. LPO. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Novembre 2010 : 17 p.
 - Guéret J.-P., 2011 (4a). Marais communaux du marais Poitevin Charentais. Synthèse des oiseaux nicheurs en 2009. LPO. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin : 8 p.
 - Guéret J.-P., 2011 (4b). Marais communaux du marais Poitevin. Suivi ornithologique 2011. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. LPO. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Septembre 2011 : 19 p.
 - Guéret J.-P., 2012 (4). Marais communaux du marais Poitevin. Suivi ornithologique 2012. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. LPO. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Septembre 2012 : 20 p.
 - Guéret J.-P., 2013 (4). Suivi des anatidés et limicoles migrateurs et hivernants sur le Marais Poitevin. Suivi ornithologique 2013 des marais communaux. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. LPO. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Octobre 2013 : 11 p.
 - Guéret J.-P., Sudraud J., Moneuse S., 2015 (4). Suivi des limicoles nicheurs en marais poitevin. 2015-2016. Rapport intermédiaire 2015. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. LPO, LPO délégation Vendée. Commande du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. Octobre 2015 : 24 p.
 - Guéret J.-P., Moneuse S., 2017 (4). Limicoles nicheurs en Marais poitevin. Synthèse de l'enquête 2015-2016 et tendances d'évolution. Dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin, LPO. Commande du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin : 59 p.
 - Guéret J.-P., Moneuse S., 2018 (4). Suivi 2018 de la reproduction de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) en Marais poitevin. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. LPO. Commande du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin : 5 p.
 - Guillot M., Fichet X., Sudraud J., Mercier F., Audouin A., 2011 (4). Suivi des oiseaux des villages du Marais Poitevin - 2011. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. GODS, LPO délégation Charente-Maritime, LPO délégation Vendée. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. 2011 : 39 p.
 - Hunault S., Varenne F., (?) (4). Guifette noire *Chlidonias niger*. Bilan de la nidification en Marais poitevin. Année 2004. ADEV. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. 11 p.
 - Hunault S., 2005 (4). Suivi de l'avifaune de 5 roselières du marais poitevin. Saison de reproduction année 2005. ADEV. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. 18 p.
 - Joyeux E., 2006 (4). Les populations du Gravelot à collier interrompu sur le site Natura 2000 du Marais Poitevin. Suivis et protections réalisées sur la pointe de l'Aiguillon et sur la pointe d'Arçay en 2005. ONCFS. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin : 13 p.
 - Joyeux E., Thomas A., Sudraud J., 2008 (4a). Hivernage du Hibou des marais *Asio flammeus* en Marais poitevin. Novembre 2007 - Mars 2008. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. ONCFS, Alain Thomas Consultant, LPO délégation Vendée. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. 2008 : 18 p.
 - Joyeux E., Thomas A., Corre F., Meunier F., 2008 (4b). Localisation des populations nicheuses de Gorgebleue à miroir blanc *Luscinia svecica* dans l'ouest du Marais Poitevin. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. ONCFS, Alain Thomas consultant, LPO. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Septembre 2008 : 25 p.
 - Lagrange P., Chiron D., Sudraud J., Mercier F., 2017 (4). Dénombrement des mâles chanteurs d'Outarde canepetière et de l'avifaune de plaine associée en Marais poitevin en 2016. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. GODS, LPO délégation Charente-Maritime, LPO délégation Vendée. Commande du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. 2017 : 48 p.

- LPO, 1982 (4). Projet de réserve naturelle sur les communes de Nalliers et Mouzeuil-St-Martin : 20 p.
- Marchadour B., Séchet E. (coord.), 2008 (4). Avifaune prioritaire en pays de la Loire. Coordination régionale LPO Pays de la Loire. Commande du Conseil Régional des Pays de la Loire : 221 p.
- Marchadour B., 2014 (4). Liste rouge des populations d'oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. Volet espèces disparues (RE). Rapport soumis au CSRPN le 17 avril 2014, V2. Coordination régionale LPO Pays de la Loire. 2014 : 12 p.
- Marion L. (coord.), 1997 (4). Inventaire national des héronnières de France. 1994. Héron cendré, Héron pourpré, Héron bihoreau, Héron crabier, Héron garde bœuf, Aigrette garzette. Muséum National d'Histoire Naturelle et Université de Rennes (laboratoire d'Evolution des Systèmes naturels & modifiés, UMR CNRS ECOBIO), Société Nationale de Protection de la Nature. 1997 : 119 p.
- Marion L., (coord.), 2007 (4a). Recensement national des hérons arboricoles de France en 2000. Héron cendré, Héron pourpré, Héron bihoreau, Héron crabier, Héron garde-bœufs, Aigrette garzette, Grande aigrette. Muséum National d'Histoire Naturelle et Université de Rennes I, UMR CNRS Ecobio. Laboratoire d'Evolution des Systèmes Naturels et Modifiés. 2007 : 58 p.
- Marion L. (coord.), 2007 (4b). Recensement national des Grands cormorans nicheurs en France en 2006. Rapport final. SESLG Université Rennes 1. Commande du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, Direction de la Nature et des Paysages. Décembre 2007 : 20 p.
- Marion L. (coord.), 2009 (4). Recensement National des Hérons coloniaux de France en 2007. Héron cendré, Héron pourpré, Héron bihoreau, Héron crabier, Héron garde-boeufs, Aigrette garzette, Grande aigrette. Commande du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire – Direction générale de l'Aménagement, du logement et de la nature – Direction de l'eau et de la biodiversité, SESLG-CNRS-Université Rennes1-MNHN. 2009 : 82 p.
- Marion L., 2015 (4). Recensement national des Grands cormorans nicheurs en France en 2015. Rapport final. SESLG-Université Rennes 1 - CNRS-MNHN. Commande du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, Direction de l'Eau et de la Biodiversité. Novembre 2015 : 23 p.
- Mercier F., 2002 (4). Suivi et protection des nids de Busards dans le Marais Poitevin de Charente-Maritime. LPO délégation Charente-Maritime. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Août 2002 : 12 p.
- Mercier F., 2004 (4). Inventaire des mâles chanteurs de Râle de genêts (*Crex crex*) sur la cuvette de Nuillé-d'Aunis. Printemps 2004. LPO délégation Charente-Maritime. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Septembre 2004 : 10 p.
- Mercier F., 2005 (4a). Suivi ornithologique du marais de Landelène et du Prés des Aiguières. Décembre 2003 - Novembre 2004. LPO Charente-Maritime. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin : 34 p.
- Mercier F., 2005 (4b). Expertise ornithologique sur le site LIFE du Passage de la Ronde. Programme Life 04 NAT/FR/000087. LPO délégation Charente-Maritime. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Août 2005 : 16 p.
- Mercier F., 2005 (4c). Inventaire des mâles chanteurs de Râle de genêts (*Crex crex*) sur la cuvette de Nuillé-d'Aunis. Printemps 2005. LPO délégation Charente-Maritime. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Septembre 2005 : 16 p.
- Mercier F., 2006 (4). Inventaire des mâles chanteurs de Râle de genêts (*Crex crex*) sur la cuvette de Nuillé-d'Aunis. Printemps 2006. LPO délégation Charente-Maritime. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Septembre 2006 : 13 p.
- Mercier F., 2010 (4). Suivi ornithologique des propriétés du CREN Poitou-Charentes sur les marais estuariens de la Sèvre Niortaise. LPO Charente-Maritime. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin : 18 p.
- Mercier F., 2016 (4). Inventaire 2014 de la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) en marais Poitevin. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. LPO délégation Charente-Maritime. GODS, LPO délégation Vendée. Commande du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. 2016 : 14 p.
- Métais M., 1981 (4). Etude de l'Outarde canepetière dans les Deux-Sèvres. Suivi écologique, autoroute A10. LPO. Commande de l'Université de Bordeaux I, G.E.R.E.A. Groupe d'Etudes et de Recherches en Ecologie Appliquée : 63 p.
- Pacteau C., 2002 (4). Compte-rendu de la protection des Busards dans les Prises et le Desséché du Marais poitevin. Année 2002. ASTUR. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. 2002 : 12 p.
- Petit L., 2001 (4). Marais de Landelène et Prés des Aiguières. Suivi ornithologique 2001. LPO. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin : 13 p.
- Richard S., Perrotin B., 1997 (4). Recensement de la population avifaunistique et entomologique de la dune grise en forêt domaniale de Longeville. LPO délégation Vendée, ONF. Décembre 1997 : 42 p.
- Rose F., Fichet X., 2012 (4). Dénombrement des mâles chanteurs d'Outarde canepetière et de l'avifaune de plaine associée en Marais Poitevin en 2012. Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres.

- Commande du Parc interrégional du Marais poitevin. Octobre 2012 : 29 p.
- Rosoux R., Tournebize T., 1989 (4). La Baie de l'Aiguillon. Un site écologique de grand intérêt à protéger. Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Val de Sèvre et Vendée. Novembre 1989 : 20 p.
 - Rosoux R., Tournebize T., Goyaud C., Grillet L., Moteau P., 1994 (4). Propriété départementale des marais mouillés de Nalliers-Mouzeuil. Intérêt biologique et orientations de gestion. Groupe Ornithologique Vendéen, Conseil Général de la Vendée : 20 p.
 - Rouillier P., Gonin C., 1998 (4). Suivi faunistique de la propriété départementale de l'île de Charrouin (Vendée). Rapport 1997-98. LPO délégation Vendée. Commande du Conseil Général de la Vendée : 19 p.
 - Rouillier P., Gonin C., 1999 (4). Suivi faunistique de la propriété départementale de l'île de Charrouin (Vendée). Rapport 1998. LPO délégation Vendée. Commande du Conseil Général de la Vendée : 17 p.
 - Rouillier P., Gonin C., 2001 (4). Suivi faunistique de la propriété départementale de l'île de Charrouin (Vendée). Rapport 2000. LPO délégation Vendée. Commande du Conseil Général de la Vendée : 23 p.
 - Rouillier P., Gonin C., 2006 (4). Propriété départementale de l'île de Charrouin (Vendée). Suivi faunistique. Rapport 2005. LPO délégation Vendée. Commande du Conseil Général de la Vendée. Mars 2006 : 13 p.
 - Sériot J., 1993 (4). Distribution, déterminisme des stationnements et de l'installation de l'avifaune des communaux et des prairies humides du Marais Poitevin. LPO, Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Val de Sèvre et Vendée. Décembre 1993 : 52 p.
 - Sériot J. coord., 1996 (4). Suivi quantitatif annuel des espèces nicheuses rares et menacées en France. LPO. Mars 1996 : 56 p.
 - Sudraud J., 2009 (4a). Suivi des passereaux paludicoles en Marais poitevin. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. LPO délégation Vendée. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Octobre 2009 : 15 p.
 - Sudraud J., 2009 (4b). Localisation des populations de Busard des roseaux en Marais poitevin. LPO délégation Vendée. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Octobre 2009 : 18 p.
 - Sudraud J., 2011 (4). Suivi des passereaux nicheurs du Marais poitevin. Bilan de la deuxième année de suivi. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. LPO délégation Vendée. Commande du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. Octobre 2011 : 19 p.
 - Sudraud J., 2014 (4). Suivi des passereaux nicheurs du Marais poitevin. Bilan de 5 années de suivi. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. Commande du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. Novembre 2014 : 33 p.
 - Thomas A., Déat E., 1998 (4). O.L.A.E. Golfe des pictons. Suivi de la nidification du Râle des genêts (*Crex crex*) et mesures de protection. ADEV. Commande de la DIREN Pays de la Loire. Août 1998 : 29 p.
 - Thomas A., 2000 (4). Suivi de la nidification de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) dans le Marais poitevin. Saison 2000. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Septembre 2000 : 15 p.
 - Thomas A., 2001 (4a). Rôle des genêts *Crex crex* en Marais poitevin vendéen. Suivi de population année 2001. ADEV. Commande du GODS. 2001 : 17 p.
 - Thomas A., 2001 (4b). Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus*. Bilan de la nidification en Sud-Vendée. Saison 2001. ADEV. Septembre 2001 : 9 p.
 - Thomas A., 2001 (4c). Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus*. Etat des lieux en Vendée et bilan du suivi ERIKA 2000. ADEV. Commande de la SEPNEB. Novembre 2001 : 13 p.
 - Thomas A., 2002 (4a). La Guifette noire *Chlidonias niger* dans le Marais poitevin. Histoire, suivi d'une population et plan de sauvegarde. ADEV. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Août 2003 : 90 p.
 - Thomas A., 2002 (4b). Lagune de la Belle-Henriette. Suivi de la nidification du Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus*. Saison 2002. ADEV. Août 2002 : 11 p.
 - Thomas A., 2002 (4c). Rôle des genêts *Crex crex*. Suivi de population année 2002. Marais poitevin vendéen. ADEV. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Août 2002 : 15 p.
 - Thomas A., 2002 (4d). Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus*. Bilan du suivi ERIKA 2002. Vendée. ADEV. Commande de la SEPNEB. Octobre 2002 : 11 p.
 - Thomas A., 2002 (4e). Evaluation et bilan de l'évolution de roselières du marais poitevin participant à l'épuration et au maintien des berges. Rapport d'étape. ADEV, Agence de l'eau Loire-Bretagne. Décembre 2002 : 20 p.
 - Thomas A., 2003 (4a). Marais de l'ouest du Lay. Evaluation environnementale. Objectifs de protection de gestion et propositions d'orientation du programme d'acquisition. ADEV. Commande du Conservatoire du Littoral et des rivages Lacustres. Juillet 2003 : 36 p.
 - Thomas A., 2003 (4b). Rôle des genêts *Crex crex*. Suivi de population année 2003. Marais poitevin vendéen. ADEV. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Juillet 2003 : 12 p.
 - Thomas A., 2003 (4c). Guifette noire *Chlidonias niger*. Bilan de la nidification en Marais poitevin. Année 2003. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Août 2003 : 11 p.

- Thomas A., 2003 (4d). Lagune de la Belle-Henriette. Suivi et protection de la nidification du Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus*. Saison 2003. ADEV. Août 2003 : 10 p.
- Thomas A., 2004 (4a). Les roselières à Phragmite commun *Phragmites australis* du Marais poitevin. Inventaire 2004. Evaluation patrimoniale et plan d'actions de protection. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Septembre 2004 : 39 p.
- Thomas A., 2004 (4b). Les Bois des Ores. Ste Gemme-la-Plaine / Marais Poitevin. Analyse naturaliste et proposition de plan d'action pour la préservation des habitats et des espèces. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. 2004 : 41 p.
- Thomas A., 2005 (4). Les boisements humides du marais poitevin : quelle valeur biologique ? Plan d'action pour le développement des habitats et des espèces remarquables. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Décembre 2005 : 84 p.
- Thomas A., 2007 (4). Les hérons coloniaux reproducteurs du Marais poitevin. Evolution de la population. 1986-2007. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Septembre 2007 : 81 p.
- Thomas A., 2008 (4a). Suivi de la population reproductrice de la Guifettes noires *Chlidonias niger* du Marais poitevin. Année 2008. Programme LIFE 04 NAT/FR/000087 – action F15. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Août 2008 : 34 p.
- Thomas A., 2008 (4b). Bilan du suivi 2008 de l'avifaune de 5 roselières et synthèse des données 2005-2008. Programme Life 04 NAT/FR/000087, action 22. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Septembre 2008 : 11 p.
- Thomas A., 2009 (4). Suivi de la reproduction de la Guifettes noires *Chlidonias niger* en Marais poitevin. Année 2009. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Septembre 2009 : 13 p.
- Thomas A., 2010 (4). Suivi de la reproduction de la Guifette noire *Chlidonias niger* en Marais poitevin. Année 2010. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Juillet 2010 : 11 p.
- Thomas A., 2011 (4). Suivi de la reproduction de la Guifette noire *Chlidonias niger* en Marais poitevin. 2011. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. 2011 : 11 p.
- Thomas A., 2014 (4a). Programme de renforcement des digues et écluses du Lay de Moricq au Braud. Analyse faunistique préalable 2014. Commande du cabinet ARCADIS. Octobre 2014 : 44 p.
- Thomas A., 2014 (4b). Suivi de la population d'ardéidés coloniaux reproducteurs du marais poitevin. 1986-2014. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. Commande du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. Décembre 2014 : 30 p.
- Tournebize T., 1987 (4). Prise en compte de l'environnement dans les fermes de références du Marais Poitevin. Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Val de Sèvre et Vendée. 1987 : 92 p.
- Tournebize T., 1990 (4). Actualisation sur les données du peuplement avien de la lagune de la Belle Henriette (Vendée) pour la période de reproduction 1990. Propositions d'aménagements. Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Val de Sèvre et Vendée, DRAE Pays de la Loire, AMBE. Décembre 1990 : 29 p.
- Trolliet B., Farau S., 2015 (4). Plan national de gestion de la Barge à queue noire 2015-2020. ONCFS/DER CNERA Avifaune migratrice, FDC 85. Commande du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. 2015 : 146 p.
- Trotignon J. (coord.), 1992 (4). Statut et protection des guifettes nichant en France. Groupe Guifette France, LPO. Commande du Ministère de l'Environnement Direction de la Protection de la Nature. 1992 : 9 p.
- Trotignon J. (coord.), 1993 (4). Statut des Guifettes nichant en France. -Année 1992- Groupe Guifettes France, LPO. 1993 : 7 p.
- Trotignon J., (coord.), 2007 (4). Bilan de la nidification des Guifettes en France. Groupe Guifettes France. 2007 : 2 p.
- Trotignon J. (coord.), 2009 (4). Suivi de la nidification des Guifettes en France. Année 2008. Groupe Guifettes France. Mars 1999 : 12p.
- Trotignon J., (coord.), 2010 (4). Suivi de la nidification des Guifettes en France. -Année 2009- Groupe Guifettes France, LPO. Avril 2010 : 25 p.
- Trotignon J., (coord.), 2011 (4). Suivi de la nidification des Guifettes en France. -Année 2010- Groupe Guifettes France, LPO. Mai 2010 : 17 p.
- Trotignon J. (coord.), 2012 (4). Suivi de la nidification des Guifettes en France. -Année 2011- Groupe Guifettes France, LPO. Juin 2012 : 19 p.
- Trotignon P., 2014 (4). Suivi 2014 de la reproduction de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) en Marais poitevin. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. LPO. Commande du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. 2014 : 11 p.
- Trotignon P., 2015 (4). Suivi 2015 de la reproduction de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) en Marais poitevin. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. LPO. Commande du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. 2015 : 11 p.
- Trotignon P., 2016 (4). Suivi 2016 de la reproduction de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) en Marais poitevin. Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin. LPO. Commande du

Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. 2016 : 11 p.

- Varenne F., 2014 (4a). Projet de classement en Réserve Naturelle Régionale des "Prés de l'Auffranchère" Partie 1 : Diagnostic écologique et socio-économique. LPO Vendée, Parc Naturel Régional du Marais Poitevin : 45 p.
- Varenne F., 2014 (4b). Projet de classement en Réserve Naturelle Régionale des "Prés de l'Auffranchère". Partie 2 : Gestion de la Réserve Naturelle Régionale 2015- 2020. LPO Vendée, Parc Naturel Régional du Marais Poitevin : 64 p.

Plans de gestion (5)

- Anonyme, 2004 (5). Plan de gestion. Ile de Charouin – Vix. 2005-2009. Document de travail du 23 novembre 2004. Commune de Vix, Conseil Général de la Vendée : 56 p.
- C.E.R.A. Environnement, 2002 (5). Plan de gestion des marais de Saint-Georges-de-Rex et d'Amuré (Marais poitevin - Deux-Sèvres). Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. 2002 : 128 p.
- C.E.R.A. Environnement, 2006 (5). Plan de gestion de la tourbière du Bourdet – Amuré. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin : 102 p.
- Champion E., des Touches H., Trotignon P., Raimbault K., Palier S., 2010 (5). Evaluation du plan de gestion 2004-2010 de la Réserve naturelle Michel Brosselin "St-Denis-du-Payré". LPO : 319 p.
- Charbonnier M., 2002 (?) (5). Plan de gestion 2003-2008. Ile de Charouin. Commune de Vix, Conseil Général de la Vendée, Parc Interrégional du Marais Poitevin : 47 p.
- Conseil Général de la Vendée, 1994 (5). Plan de gestion. Ile de Charouin – Vix. 2005-2009 : 56 p.
- Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes, 2010 (5). Document d'actions et de gestion concertée du site « le Marais de Saint-Georges-de-Rex/Amuré 2010-2014 ». Janvier 2010 : 44 p.
- Dallaine A., 1999 (5). Plan de gestion 2000-2004. Les anciens marais salants de Champagné-les-Marais. Propriété du Parc Interrégional du Marais Poitevin. ACEDEM. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. 1999 : 71 p.
- Gouguet L., 1998 (5). Site n°27. La Pointe d'Arçay. Document d'Objectif. Programme Life "Document d'Objectif Natura 2000". Office National des Forêts, Office National de la Chasse. Février 1998 : 46 p.
- Gouguet L., 2009 (5). Site de la pointe d'Arçay (Vendée) - RBD de la Pointe d'Arçay (FD de Longeville) - Domaine public maritime (Conservatoire du Littoral / ONF). Plan de gestion. Période d'application : 2010-2018. ONF. 2009 : 223 p.
- Gourraud L., Guéret J.-P., Moneuse S., Travichon S., 2014 (5). Plan de gestion 2015-2020. Marais de la Vacherie - Réserve naturelle régionale - Pays de la Loire. LPO. Novembre 2014 : 221 p.
- Guéret J.-P., 2005 (5). Plan de gestion Communal des Magnils-Reigniers 2006 - 2012. LPO, 63 p.
- Guéret J.-P., 2007 (5). Réserve naturelle régionale du marais de la Vacherie. Champagné-les-Marais. Plan de gestion 2008-2013. LPO : 93 p.
- Hunault S., Plan de gestion 2005-2009 (5). Roselières du Clos-Buet, de la Champinière et du Braud. Programme Life 04 Nat/FR/000087 : Projet 7 : restauration des roselières à phragmite. ADEV. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Août 2005 : 71 p.
- Hunault S., 2016 (5). Réserve Naturelle Nationale de la Casse de la Belle-Henriette. Plan de gestion 2017-2021. Ligue de Protection des Oiseaux, Fédération Départementale des chasseurs de la Vendée, Agence des Aires Marines Protégées, Préfecture de la Vendée. 260 pages et annexes. LPO : 31 p.
- Joyeux E., Corre F., 2013 (5). Réserve Naturelle Baie de l'Aiguillon. Plan de gestion 2013-2022. ONCFS, LPO : 243 p.
- Mercier F., 2007 (5). Evaluation du plan de gestion 1998-2002 et plan de gestion 2008-2012 des acquisitions du CREN Poitou-Charentes sur les marais estuariens de la Sèvre Niortaise. LPO Charente-Maritime. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin et du Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes : 85 p.
- Mercier O., 2016 (5). Plan de gestion écologique de la Prée Mizottière 2016 -2025. Conservatoire du Littoral : 75 p.
- Palier S., 2012 (5a). Réserve Naturelle Régionale du Marais Communal du Poiré-sur-Velluire. Plan de gestion 2013 - 2018. Partie 1 – Diagnostic écologique et socio-économique. LPO et Parc Interrégional du Marais Poitevin : 60 p.
- Palier S., 2012 (5b). Réserve Naturelle Régionale du Marais Communal du Poiré-sur-Velluire. Plan de gestion 2013 - 2018. Partie 2 – Programme d'actions. LPO et Parc Interrégional du Marais Poitevin : 92 p.
- Pignet H., Bobineau M., 2012 (5). Réserve Naturelle Régionale de la ferme de Choisy. Plan de gestion 2013-2018. Première partie : Diagnostic du site. Seconde partie : Programme d'actions 2013-2018. Fédération départementale des chasseurs de la Vendée : 81 p.
- Séliquer P., 1997 (5). Marais estuarien de la Sèvre niortaise. Commune de Marans (17). Plan de gestion du marais de Landelène et des prés des Aiguières - 1998-2002. Parc Interrégional du Marais Poitevin. 55 p.
- Sudraud J., 2009 (5). Plan de gestion simplifié du Coteau calcaire de Chaillé-les-Marais (Vendée). LPO Vendée. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin : 24 p.
- Thomas A., 2002 (5). Arrêté Préfectoral de Protection des Biotopes des prairies du Fief Bodin. La Jonchère - Vendée. Plan de gestion 2002-2006.

ADEV. Commande de la DIREN Pays de la Loire. Juillet 2002 : 51 p.

- Thomas A., 2011 (5). Arrêté Préfectoral de Protection des Biotopes des dunes de la pointe de l'Aiguillon (Vendée). Révision 2011, du Plan de Gestion. Commande de la DREAL Pays de la Loire. Mai 2011 : 29 p.
- des Touches H., Thomas A., 1999 (5). Marais Cougneau (85 360 Angles). Plan de gestion 2001/2005. ADEV. Août 1999 : 24 p.

Rapports d'activités (6)

- Anonyme, 1978 (6). Quatre feuillets dactylographiés annotés " Réserve St Denis du Payré. Rapport activité 1978". Auteur probable Michel Brosselin. 4 p.
- Baron X., 2014 (6). Réserve naturelle régionale du Marais Communal du Poiré-sur-Velluire. Rapport d'activités 2013-2014. Parc Naturel Régional du Marais Poitevin : 71 p.
- Baron X., 2018 (6). Rapport annuel 2018. Réserve naturelle régionale du Marais Communal du Poiré-sur-Velluire. Rapport d'activités 2017. Parc Naturel Régional du Marais Poitevin : 60 p.
- Bobineau M., 2013 (6). Réserve naturelle régionale de la ferme de Choisy. Rapport d'activités 2013. Fédération départementale des chasseurs de la Vendée : 94 p.
- Bobineau M., 2015 (6). Réserve naturelle régionale de la ferme de Choisy. Rapport d'activités 2015. Fédération départementale des chasseurs de la Vendée : 48 p.
- Bobineau M., 2017 (6). Réserve naturelle régionale de la ferme de Choisy. Rapport d'activités 2017. Fédération départementale des chasseurs de la Vendée : 111 p.
- Chamoulaud L., Baron X., 2016 (6). Rapport annuel 2015. Réserve naturelle régionale du Marais Communal du Poiré-sur-Velluire. Rapport d'activités 2015. Parc Naturel Régional du Marais Poitevin : 65 p.
- Corre F., Haie S., Joyeux E., Mercier O., 2017 (6). Réserve Naturelle de la baie de l'Aiguillon (Vendée et Charente-Maritime). Rapport d'activités 2017. ONCFS, LPO. Octobre 2017 : 65 p.
- Guéret J.-P., 2002 (6). Gestion biologique des Marais Communaux en pâturage collectif. Rapport d'activités 2001. LPO. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Avril 2002 : 32 p.
- Guéret J.-P., 2004 (6). Gestion biologique des Marais Communaux en pâturage collectif. Rapport d'activités 2003. LPO. Commande du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Février 2004 : 22 p.
- Guéret J.-P., 2009 (6). Réserve naturelle régionale du marais de la Vacherie. Rapport d'activité 2009. LPO : 31 p.
- Guéret J.-P., 2010 (6). Réserve naturelle régionale des Marais de la Vacherie. Rapport d'activités 2010. LPO. [Extrait]
- Guéret J.-P., 2011 (6). Réserve naturelle régionale des Marais de la Vacherie. Rapport d'activités 2011. LPO. [Extrait]
- Guéret J.-P., 2012 (6). Réserve naturelle régionale des Marais de la Vacherie. Rapport d'activités 2012. LPO. [Extrait]
- Guéret J.-P., 2014 (6). Réserve naturelle régionale des Marais de la Vacherie. Rapport d'activités 2013. LPO : 48 p.
- Guéret J.-P., Moneuse S., 2017 (6a). Réserve naturelle régionale des Marais de la Vacherie. Rapport d'activités 2016.
- Guéret J.-P., Moneuse S., 2017 (6b). Réserve naturelle régionale. Marais de la Vacherie et terrains LPO. Rapport d'activités 2017. LPO : 46 p.
- Hunault S., 2014 (6). Réserve Naturelle Nationale de la Casse de la Belle-Henriette. Bilan d'activités. Novembre 2012 / Septembre 2014. LPO : 31 p.
- Hunault S., 2016 (6). Réserve Naturelle Nationale de la Casse de la Belle-Henriette. Rapport d'activité. Septembre 2015 / septembre 2016. LPO : 47 p.
- Hunault S., 2017 (6). Réserve Naturelle Nationale de la Casse de la Belle-Henriette. Rapport d'activité. Septembre 2016 / septembre 2017. LPO : 132 p.
- Hunault S., Palier S., Trotignon P., 2018 (6). Réserve Naturelle Nationale de la Casse de la Belle-Henriette. Rapport d'activité 2017 / 2018. LPO : 166 p.
- Joyeux E., 1998 (6). Réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon (Vendée). Rapport d'activités - Année 1998. ONCFS. 34 p.
- Joyeux E., 1999 (6). Réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon (Vendée). Rapport d'activités - Année 1999. ONCFS. Octobre 1999 : 33 p.
- Joyeux E., 2000 (6). Réserve Naturelle de la baie de l'Aiguillon (Vendée). Rapport d'activités 2000. ONCFS. Novembre 2000 : 34 p.
- Joyeux E., Meunier F., 2001 (6). Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon (Charente-Maritime). Rapport d'activités 2001. LPO, ONCFS. Octobre 2001 : 35 p.
- Joyeux E., Meunier F., 2002 (6). Réserves Naturelles Baie de l'Aiguillon (Vendée et Charente-Maritime). Rapport d'activités 2002. ONCFS, LPO. Septembre 2002.
- Joyeux E., Meunier F., 2003 (6). Réserve Naturelle de la baie de l'Aiguillon (Vendée et Charente-Maritime). Rapport d'activités 2003. ONCFS, LPO. Octobre 2003 : 42 p.
- Joyeux E., Meunier F., 2004 (6). Réserve Naturelle de la baie de l'Aiguillon (Vendée et Charente-Maritime). Rapport d'activités 2004. ONCFS, LPO. Septembre 2004 : 52 p.
- Joyeux E., Gervais H., Corre F., Meunier F., 2005 (6). Réserves naturelles Baie de l'Aiguillon (Vendée et Charente-Maritime). Rapport d'activités 2005. ONCFS, LPO. Octobre 2005 : 49 p.
- Joyeux E., Corre F., 2006 (6). Réserves naturelles Baie de l'Aiguillon (Vendée et Charente-Maritime).

- Rapport d'activités 2006. ONCFS, LPO. Octobre 2006 : 39 p.
- Joyeux E., Haie S., Corre F., 2007 (6). Réserves naturelles Baie de l'Aiguillon (Vendée et Charente-Maritime). Rapport d'activités 2007. ONCFS, LPO. Octobre 2007 : 66 p.
 - Joyeux E., Haie S., Corre F., 2008 (6). Réserve naturelle Baie de l'Aiguillon (Vendée et Charente-Maritime). Rapport d'activités 2008. ONCFS, LPO. Octobre 2008 : 63 p.
 - Joyeux E., Haie S., Corre F., 2009 (6). Réserve naturelle Baie de l'Aiguillon (Vendée et Charente-Maritime). Rapport d'activités 2009. ONCFS, LPO. Octobre 2009 : 67 p.
 - Joyeux E., Haie S., Corre F., 2010 (6). Réserves naturelles Baie de l'Aiguillon (Vendée et Charente-Maritime). Rapport d'activités 2010. ONCFS, LPO. Novembre 2010.
 - Joyeux E., Haie S., Corre F., 2011 (6). Réserves naturelles Baie de l'Aiguillon (Vendée et Charente-Maritime). Rapport d'activités 2011. ONCFS, LPO. Novembre 2011.
 - Joyeux E., Haie S., Corre F., 2013 (6a). Réserves naturelles Baie de l'Aiguillon (Vendée et Charente-Maritime). Rapport d'activités 2012. ONCFS, LPO. Janvier 2013.
 - Joyeux E., Haie S., Corre F., 2013 (6b). Réserves naturelles Baie de l'Aiguillon (Vendée et Charente-Maritime). Rapport d'activités 2013. ONCFS, LPO. Octobre 2013.
 - Joyeux E., Haie S., Corre F., 2014 (6). Réserves naturelles Baie de l'Aiguillon (Vendée et Charente-Maritime). Rapport d'activités 2014. ONCFS, LPO. Novembre 2014.
 - Joyeux E., Haie S., Corre F., 2015 (6). Réserves naturelles Baie de l'Aiguillon (Vendée et Charente-Maritime). Rapport d'activités 2015. ONCFS, LPO. Octobre 2015 : 49 p.
 - Joyeux E., Haie S., Corre F., 2016 (6). Réserves naturelles Baie de l'Aiguillon (Vendée et Charente-Maritime). Rapport d'activités 2016. ONCFS, LPO. 2016 : 54 p.
 - Marquis J., Joyeux E., 2007 (6). Réserve de la pointe d'Arçay. Rapport d'activités 2006. ONCFS. Février 2007 : 32 p.
 - Marquis J., Joyeux E., 2008 (6). Réserve de la pointe d'Arçay (Vendée). Rapport d'activités 2007-2008. ONCFS. Décembre 2008 : 29 pages et annexes.
 - Marquis J., Joyeux E., 2009 (6). Réserve de la pointe d'Arçay (Vendée). Rapport d'activités 2008-2009. ONCFS. Décembre 2009 : 34 p.
 - Marquis J., Joyeux E., 2010 (6). Réserve de la pointe d'Arçay (Vendée). Rapport d'activités 2009-2010. ONCFS. Janvier 2011 : 40 p.
 - Marquis J., Joyeux E., Rohard L., 2012 (6). Réserve de la pointe d'Arçay (Vendée). Rapport d'activités 2010-2011. ONCFS, ONF. Janvier 2012 : 57 p.
 - Marquis J., Joyeux E., Rohard L., 2013 (6). Réserve de la pointe d'Arçay (Vendée). Rapport d'activités 2012. ONCFS, ONF. Janvier 2013 : 66 p.
 - Marquis J., Joyeux E., 2014 (6). Réserve de la pointe d'Arçay (Vendée). Rapport d'activités 2013. ONCFS. Janvier 2014 : 57 p.
 - Marquis J., Joyeux E., 2015 (6). Réserve de la pointe d'Arçay (Vendée). Rapport d'activités 2014. ONCFS. Avril 2015 : 66 p.
 - Marquis J., Joyeux E., 2016 (6). Réserve de la pointe d'Arçay (Vendée). Rapport d'activités 2015. ONCFS. Avril 2016 : 63 p.
 - Meyer L., Baron X., 2016 (6). Rapport annuel 2016. Réserve naturelle régionale du Marais Communal du Poiré-sur-Velluire. Rapport d'activités 2016. Parc Naturel Régional du Marais Poitevin : 65 p.
 - Rollier C., 2013 (6). RBD de la Pointe d'Arçay. Rapport d'activité 2013. Commune de la Faute-sur-Mer (85). Conservatoire du Littoral, ONF, ONCFS. 2013 : 22 p.
 - Rollier C., Marquis J., Averty S., 2015 (6). Rapport d'activités 2014. Forêt Domaniale de Longeville. Commune de la Faute-sur-Mer (Vendée). RBD de la Pointe d'Arçay. 2015 : 20 p.
 - des Touches H., 2003 (6). Réserve naturelle "Michelle Brosselin". Saint-Denis-du-Payré (Vendée). Rapport d'activités septembre septembre 2002-août 2003. ADEV.
 - des Touches H., 2004 (6). Réserve naturelle "Michelle Brosselin". Saint-Denis-du-Payré (Vendée). Rapport d'activités septembre 2003-août 2004. ADEV.
 - des Touches H., 2005 (6). Réserve naturelle "Michelle Brosselin". Saint-Denis-du-Payré (Vendée). Rapport d'activités septembre 2004-août 2005. ADEV.
 - des Touches H., 2006 (6). Réserve naturelle "Michelle Brosselin". Saint-Denis-du-Payré (Vendée). Rapport d'activités septembre 2005-août 2006. ADEV.
 - des Touches H., 2007 (6). Réserve naturelle. Saint-Denis-du-Payré dite Michel Brosselin. Rapport d'activités septembre 2006-2007. ADEV.
 - des Touches H., 2012 (6). Réserve naturelle nationale de Saint-Denis-du-Payré, dite Michel Brosselin. Rapport d'activités 2011-2012. LPO. 2012 : 53 p.
 - des Touches H., 2013 (6). Réserve naturelle nationale de Saint-Denis-du-Payré, dite Michel Brosselin. Rapport d'activités septembre 2012-août 2013. LPO. 2013 : 48 p.
 - des Touches H., 2014 (6). Réserve naturelle nationale de Saint-Denis-du-Payré, dite Michel Brosselin. Rapport d'activités septembre 2013-août 2014. LPO. 2014 : 46 p.
 - des Touches H., 2015 (6). Réserve naturelle nationale de Saint-Denis-du-Payré, dite Michel Brosselin. Rapport d'activités septembre 2014-2015. LPO. Octobre 2015 : 46 p.
 - des Touches H., 2016 (6). Réserve naturelle nationale de Saint-Denis-du-Payré, dite Michel Brosselin. Rapport d'activités septembre 2015-2016. LPO. Novembre 2016 : 49 p.

- des Touches H., 2017 (6). Réserve naturelle nationale de Saint-Denis-du-Payré, dite Michel Brosselin. Rapport d'activités septembre 2016-2017. LPO. Octobre 2017 : 51 p.
- des Touches H., 2018 (6). Réserve naturelle nationale de Saint-Denis-du-Payré, dite Michel Brosselin. Rapport d'activités 2017-2018. LPO. Octobre 2018 : 49 p.
- Mercier O., 2014 (7). Evaluation des effectifs de passereaux reproducteurs sur le site de la Prée Mizotière. Mémoire de Master 1ère année. Ecologie et Biologie des Populations. Université de Poitiers U.F.R. Sciences Fondamentales et Appliquées. 2014 : 26 p.
- Retailleau A., 2004 (7a). Plan de gestion 2005-2009 de l'espace naturel sensible de Nalliers / Mouzeuil-St-Martin. Document de travail. Mémoire de DESS "Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables". Conseil Général de la Vendée : 60 p.
- Retailleau A., 2004 (7b). Plan de gestion 2005-2009 de l'ENS de Nalliers / Mouzeuil-St-Martin. Annexe cartographique. Mémoire de DESS "Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables". Conseil Général de la Vendée : 15 p.
- Tapin J., 1997 (7). Suivi des oiseaux sur le complexe baie-de l'Aiguillon / pointe d'Arçay. Sciences Technologies de l'Agronomie et de l'Environnement. Spécialité : Aménagement. Promotion 1996-1998 : 29 p.
- Tournebize T., 1984 (7). D.E.A d'écologie et d'éthologie. Action concertée de recherche sur les marais de l'Ouest. Le peuplement avien, indicateur biologique de l'agrosystème du Marais poitevin. Muséum d'Histoire National d'Histoire Naturelle - Université de Rennes I, laboratoire d'évolution des systèmes naturels et modifiés et Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Val de Sèvre et Vendée. 1984 : 64 p.
- Tournebize T., 1988 (7). Etude du rôle des zones de friche, des espaces boisés relictuels et des bordures végétales palustres pour l'avifaune nicheuse du Marais Poitevin. Importance écologique. Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Val de Sèvre et Vendée, Laboratoire d'évolution des systèmes naturels et modifiés, Muséum d'Histoire Naturelle, Université de Rennes I. 1988 : 71 p.

Thèses et mémoires d'étudiants (7)

- Babin D., 1986 (7). Pour une action d'aménagement et de gestion concertée et raisonnée de la "Casse" de la Belle-Henriette (Vendée). Pour l'obtention de la Maîtrise de Sciences et Techniques "Aménagement et Mise en Valeur des Régions". Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Val de Sèvre et Vendée, Université de Science et de Philosophie Renne 1. Septembre 1986 : 50 p.
- Blanc J.-F., 2012 (7). Le Busard des roseaux, une espèce adaptable ou spécialiste menacée ? Analyse des effets de l'habitat sur la reproduction, la dispersion et la survie. Mémoire pour l'obtention du diplôme de l'École Pratique des Hautes Études : 126 p.
- Bordage R., 1972 (7). La Réserve ornithologique de la pointe d'Arçay. Les oiseaux du complexe pointe d'Arçay, baie de l'Aiguillon - Marais poitevin (Vendée). Thèse pour le Doctorat vétérinaire (diplôme d'Etat). Ecole vétérinaire de Maison-Alfort. Présentée et soutenue publiquement devant la faculté de Médecine de Créteil. 1972 : 151 p.
- Braem C., 2009 (7). Suivi du Gravelot à collier interrompu du Marais Poitevin 2009. ONCFS, Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon. UFR Sciences et Techniques de Nantes. Licence 2 Sciences de la vie et de la terre 2008-2009 : 17 p.
- Chassagnoux M., 2015 (7). Impact de la gestion des sols sur l'avifaune nicheuse et leurs proies potentielles sur le site de la Prée Mizotière. ONCFS, LPO, réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon. Master 1^{ère} année. Ecologie et Biologie des Populations. Université de Poitiers. U.F.R. Sciences Fondamentales et Appliquées.
- Chillo G., 2011 (7). Capacité trophique d'un milieu céréalier : cas du Busard cendré *Circus pygargus* en marais poitevin. Licence PRO GENA 2010-2011. Sup Agro Florac : 39 p.
- Dufaure M., 1978. Les marais communaux de la partie occidentale du Marais Poitevin. Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes. D.A.A. "Préservation & Aménagement du Milieu Naturel". Parc Naturel Régional du Marais Poitevin Val de Sèvre et Vendée, *non paginé*.
- Fernandez F., 2017 (7). Caractérisation des habitats de reproduction de la Barge à queue noire "continentale", *Limosa limosa limosa*, dans le Marais poitevin. Pour le Master 2 Professionnel, Expertise Ecologique et Gestion de la Biodiversité. Université d'Aix-Marseille. Promotion 2016-2017 : 35 p.

Synthèses et bulletins de liaison (8)

- Cohendoz S., 2006 (8a). Synthèse ornithologique de Charente-Maritime, mai 2006. LPO délégation Charente-Maritime.
- Cohendoz S., 2006 (8b). Synthèse ornithologique de Charente-Maritime, juillet-août 2006. LPO délégation Charente-Maritime.
- Cohendoz S., 2007 (8). Synthèse ornithologique de Charente-Maritime, avril 2007. LPO délégation Charente-Maritime.
- Fouquet M., 2010 (8). Synthèse oies-grues. Poitou-Charentes - Vendée. 2009-2010. ONCFS/DER. CNERA-Avifaune Migratrice. 25 p.
- Gendre N., 2003 (8). Synthèse ornithologique de Charente-Maritime, de juin à décembre 2003. LPO délégation Charente-Maritime.
- Gendre N., 2004 (8). Synthèse ornithologique d'avril à septembre 2004. LPO délégation Charente-Maritime.

- G.O.V., 1992 (8). Bulletin de Liaison du Groupe Ornithologique Vendéen, n°86. Juillet - Août 1992 : 4 p.
- G.O.V., 1993 (8a). Bulletin de Liaison du Groupe Ornithologique Vendéen, n°95. Mai 1993 : 4 p.
- G.O.V., 1993 (8b). Bulletin de Liaison du Groupe Ornithologique Vendéen, n°96. Juin-juillet-août 1993 : 4 p.
- G.O.V., 1994 (8a). Bulletin de Liaison du Groupe Ornithologique Vendéen, n°104. Mai 1994 : 5 p.
- G.O.V., 1994 (8b). Bulletin de Liaison du Groupe Ornithologique Vendéen, n°105. Juin-juillet-août 1994 : 4 p.
- Jomat L., 2018 (8a). Faune Charente-Maritime. Synthèse ornitho février 2018 : 3 p.
- Jomat L., 2018 (8b). Faune Charente-Maritime. Synthèse ornitho mars 2018 : 4 p.
- Jomat L., 2018 (8c). Faune Charente-Maritime. Synthèse ornitho avril 2018 : 4 p.
- Jomat L., 2018 (8d). Faune Charente-Maritime. Synthèse ornitho mai-juin 2018 : 4 p.
- Jourde P., 1996 (8). Synthèse ornithologique de Charente-Maritime, mai 1996. LPO délégation Charente-Maritime.
- Jourde P., 2004 (8). Synthèse ornithologique de Charente-Maritime, mars 2004. LPO délégation Charente-Maritime.
- Laluque O., 2006 (8). Synthèse ornithologique de Charente-Maritime, avril 2006. LPO délégation Charente-Maritime.
- Laluque O., 2007 (8a). Synthèse ornithologique de Charente-Maritime, mars 2007. LPO délégation Charente-Maritime.
- Laluque O., 2007 (8b). Synthèse ornithologique de Charente-Maritime, mai 2007. LPO délégation Charente-Maritime.
- L.P.O. délégation Vendée, 1997 (8). LPO info Vendée. Bulletin de liaison réservé aux adhérents de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, n° 13. Août - septembre 1997 : 10 p.
- Trotignon P., 1998 (8). Synthèse ornithologique de Charente-Maritime, juillet à décembre 1998. LPO délégation Charente-Maritime.
- Trotignon P., 1999 (8). Synthèse ornithologique de Charente-Maritime, janvier à décembre 1999. LPO délégation Charente-Maritime.
- Trotignon P., 2000 (8). Synthèse ornithologique de Charente-Maritime, de janvier à décembre 2000. LPO délégation Charente-Maritime.
- Trotignon P., 2001 (8). Synthèse ornithologique de Charente-Maritime, de janvier à décembre 2001. LPO délégation Charente-Maritime.
- Trotignon P., 2002 (8). Synthèse ornithologique de Charente-Maritime, de janvier à décembre 2002. LPO délégation Charente-Maritime.
- Trotignon P., 2003 (8). Synthèse ornithologique de Charente-Maritime, de janvier à décembre 2003. LPO délégation Charente-Maritime.

Sources dématérialisées (9)

- Barbaro L., 2010. Note sur les observations de Coucou-geai *Clamator glandarius* en Aquitaine et en Charente-Maritime / LPO Aquitaine-www.faune-aquitaine.org; 3 p, Bordeaux.
- Laurent Godet L., Pourinet L., Joyeux E., Verger F., 2015 (9). Dynamique spatiale et usage des schorres de l'Anse de l'Aiguillon de 1705 à nos jours. Enjeux de conservation d'un patrimoine naturel littoral marin. Cybergeog : European Journal of Geography, Environnement, Nature, Paysage, Document 713, mis en ligne le 24 février 2015. <http://cybergeog.revues.org/26774;DOI:10.4000/cybergeog.26774>
- Faune Vendée. <https://www.faune-vendee.org>
- Guégnard A., Sudraud J., 2012 (9). La Situation de l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* en Vendée. La Gorgebleue 2.0, 002-FV2012, 6p.
- Faune Charente-Maritime. <https://www.faune-charente-maritime.org>

Notes techniques, rapports naturalistes, lettres circulaires (10)

- Brosselin M., 1968 (?) (10). Ile de Charouin. Association pour l'étude et la conservation des ressources naturelles en Vendée : 13 p.
- Brosselin M., 1975 (?) (10). Création d'une réserve naturelle à l'île Charrouin. Etude scientifique. Société Française de Protection de la Nature : 6 p.
- Carruette P., 1986 (10). Bilan Ornithologique de la Réserve de Saint Denis du Payré du 1er juillet au 31 août 1986 : 9 p.
- Fichet X., 2007 (10). Colonie de Héron cendré, Marais Poitevin 79. Années 1991 à 2006. GODS. 2007 : 4 p.
- Gonin C., 1987 (10a). Extraction de la base de données du GOV pour les observations de guifettes (3 espèces) en Marais poitevin. Période 1960 à 1986 : 2 p.
- Gonin C., 1987 (10b). Extraction de la base de données du GOV pour les observations pour la zone de la carte de l'Aiguillon-sur-Mer. N°1326 1 : 50 000. Période 1965 à 1987 : 23 p.
- Gonin C., 2005 (10). Résultats de la reproduction de la Cigogne blanche en Marais Poitevin en 2004. LPO délégation Vendée : 2 p.
- Gonin C., 2007 (10a). Recensement des hérons 1996. LPO, LPO délégation Vendée, ADEV, ACEDEM, ONC. 2007 : 1 p.
- Gonin C., 2007 (10b). Recensement des hérons 1997. LPO, LPO délégation Vendée, ADEV, ACEDEM, ONC. 2007 : 1 p.
- Gonin C., 2007 (10c). Recensement des hérons 1998. LPO, LPO délégation Vendée, ADEV, ACEDEM, ONC. 2007 : 1 p.
- Gonin C., 2007 (10d). Recensement des hérons 1999. LPO, LPO délégation Vendée, ADEV, ACEDEM, ONC. 2007 : 1 p.

- L.P.O. délégation Vendée (?) (10). Nids de Cigogne blanche dans le Marais Poitevin LPO Vendée (carte) - Mai 2006 : 1 p.
- Marquis J., 1992 (10). Jacques Marquis, Garde National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Activités année 1992 : 4 p.
- Marquis J., 1993 (10). Jacques Marquis, Garde National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Activités année 1993 : 8 p.
- Marquis J., 1994 (10). Jacques Marquis, Garde National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Activités année 1994 : 4 p.
- Marquis J., 1995 (10). Jacques Marquis, Garde National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Activités année 1995 : 4 p.
- ONCFS, 1984 (10). Estimation des coqs Faisans au chant. Réserve de la pointe d'Arçay (85), 26 et 27 avril 1984 : 8 p.
- Petit L., Séliquer P., 1998 (10). Inventaires ornithologiques Marais de Landelène 1998 : 2 p.
- Palier S., des Touches H., Rosoux R., 2001 (10). Inventaire national des héronnières de France 2000. Synthèse des dénombrements effectués sur le département de la Vendée (85). ADEV, Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle. Juin 2001 : 10 p.
- Rosoux R., Tournebize T., 1987 (10a). Un hôte du Marais Poitevin : Le Cygne Tuberculé. Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Val de Sèvre et Vendée : 4 p.
- Rosoux R., Tournebize T., 1987 (10b). Fiche synthétique. Situation de la population de Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) dans le Marais Poitevin. Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Val de Sèvre et Vendée. Laboratoire d'Evolution des Systèmes Naturels et Modifiés - Faculté de Rennes : 6 p.
- Rosoux R., Tournebize T., 1987 (10c). Résultats de l'estimation du peuplement d'ardéidés nicheurs du marais Poitevin - Année 1987. (Rapport provisoire). Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Val de Sèvre et Vendée. 1 p.
- Rosoux R., 1988 (10). Résultats de l'estimation du peuplement d'ardéidés arboricoles nicheurs du marais Poitevin - Juin 1988. Lettre circulaire. 1988 : 2 p.
- Rosoux R., 1989 (10). Résultats de l'estimation du peuplement d'ardéidés arboricoles nicheurs du marais Poitevin. Lettre circulaire. Juin 1989 : 3 p.
- Rosoux R., Tournebize T., 1990 (10). Résultats de l'estimation du peuplement d'ardéidés arboricoles nicheurs du marais Poitevin. Lettre circulaire. Octobre 1990 : 2 p.
- Rosoux R., Tournebize T., 1991 (10). Résultats de l'estimation du peuplement d'ardéidés arboricoles nicheurs du marais Poitevin. -1991- Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. Lettre circulaire. 1991 : 2 p.
- Rosoux R., Tournebize T., 1992 (10). Résultats de l'estimation du peuplement d'ardéidés arboricoles nicheurs du marais Poitevin - 1992 - Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. Lettre circulaire. 1992 : 4 p.
- Rosoux R., Tournebize T. (coord.), 1993 (10). Résultats de l'estimation du peuplement d'ardéidés arboricoles nicheurs du marais Poitevin - 1993- Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. 1993 : 4 p.
- Rosoux R., Tournebize T., 1994 (10). Recensement des colonies d'ardéidés arboricoles nicheurs du Marais Poitevin et de la Vendée - 1994- Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Val de Sèvre et Vendée. Lettre circulaire. Septembre 1994 : 5 p.
- Rosoux R., Tournebize T., 1995 (10). Recensement des hérons 1995. Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Val de Sèvre et Vendée. 1995 : 2 p.
- Rousseaux E, 1998 (10). Résultat du recensement de la colonie d'ardéidés arboricoles nicheurs du "Pain Béni" - Chaillé-les-Marais -1998- ACEDEM. Lettre circulaire. 1998 : 1 p.
- Spitz F., 1964 (?) (10). Les rapaces à Saint Michel en l'Herm. Institut national de la Recherche agronomique. Laboratoire des Petits Vertébrés. 1964 (annotation manuscrite) : 9 p.
- Sudraud J., 2009 (10). Résultats de la reproduction de la Cigogne blanche en Marais Poitevin en 2009. LPO délégation Vendée : 1 p.
- Sudraud J., 2010 (10). Résultats de la reproduction de la Cigogne blanche en Marais poitevin en 2010. LPO délégation Vendée : 2 p.
- Thomas A., 1994 (10). Guifette noire (*Chlidonias niger*). Suivi de la nidification à Angles (85 750) en 1994. ADEV Antenne Sud-Vendée. Octobre 1994 : 5 p.
- Thomas A., 1995 (10). Nidification de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) à Angles en 1995. (A.D.E.V. Sud Vendée). Octobre 1995 : 11 p.
- Thomas A., 1996 (10a). La reproduction de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) sur 2 sites secondaires de l'ouest du Marais Poitevin en 1995. ADEV Antenne Sud-Vendée : 5 p.
- Thomas A., 1996 (10b). Suivi de la reproduction avienne de la lagune de la Belle Henriette (La Faute-sur-Mer / La Tranche-sur-Mer). ADEV : 4 p.
- Thomas A., 1996 (10c). Espèces nicheuses remarquables de la Pointe de l'Aiguillon. Vendée 1996 : 1 p.
- Thomas A., 1996 (10d). Bilan de la reproduction des Guifettes noire (*Chlidonias niger*) et Moustac (*Chlidonias hydrogaster*). Dans la Basse vallée du Lay (Marais poitevin occidental), en 1996. A.D.E.V. Sud Vendée. Octobre 1996 : 9 p.
- Thomas A., 1997 (10a). Gravelot à collier interrompu. Opération de protection des nids sur la plage de la Belle-Henriette. 1997. ADEV. 1997 : 3 p.
- Thomas A., 1997 (10b). Les oiseaux de la Belle-Henriette. Vendée (La Faute-sur-Mer - La Tranche-sur-Mer). 1993 à 1997. ADEV Sud-Vendée. Décembre 1997 : 29 p.
- Thomas A., 1997 (10c). Reproduction 1997 de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) à Angles (Vendée). A.D.E.V. Sud Vendée. Décembre 1997 : 3 p.

- Thomas A., 1999 (10a). Bilan de la reproduction de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) dans l'ouest du Marais Poitevin en 1998. ADEV. Janvier 1999 : 4 p.
- Thomas A., 1999 (10b). Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus*. Bilan de la nidification sur la plage de la lagune de la Belle-Henriette. La Faute-sur-Mer / La Tranche-sur-Mer (Vendée). 1999. ADEV : 3 p.
- Thomas A., 1999 (10c). Bilan de la reproduction de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) en Marais poitevin. Année 1999. ADEV. 25 novembre 1999 : 2 p.
- Thomas A., 2000 (10). Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus*. Bilan de la nidification en Sud-Vendée. Saison 2000. ADEV. Septembre 2000 : 6 p.
- Thomas A., 2001 (10). Bilan de la nidification de la Guifette noire *Chlidonias niger* en Marais poitevin. Saison 2001. ADEV. 18 septembre 2001 : 1 p.
- Thomas A., 2002 (10a). Lagune de la Belle-Henriette. Note ornithologique. Période 1998-2001. ADEV service études. Janvier 2002 : 21 p.
- Thomas A., 2002 (10b). Lagune de la Belle-Henriette. Marais poitevin. Observations ornithologiques 2002. Décembre 2001 - novembre 2002. ADEV Service études. Décembre 2002 : 17 p.
- Thomas A., 2003 (10). Bilan des dénombrements des Hérons arboricoles nicheurs de 12 colonies du Marais poitevin vendéen. Années 2000-2003. ADEV. 7 août 2003 : 5 p.
- Thomas A., 2004 (10a). Note faisant suite à l'alerte émise par Xavier Baron du 17 mars 2004. 19 mars 2004 : 5 p.
- Thomas A., 2004 (10b). Lagune de la Belle-Henriette. Marais poitevin. La Faute-sur-Mer / La Tranche-sur-Mer. Observations ornithologiques 2003. Décembre 2002 - novembre 2003. Février 2004 : 23 p.
- Trotignon J., (coord.), 1995 (10). Lettre circulaire aux collaborateurs Enquête Guifettes 1994. Synthèse nationale concernant la reproduction des guifettes en 1994. 16 juin 1995 : 3 p.
- Trotignon J., (coord.), 1996 (10). Lettre circulaire aux coordinateurs de l'enquête sur la reproduction des guifettes en France en 1995. Bilan de la reproduction des guifettes en France -Année 1995-4 juin 1996 : 2 p.
- Trotignon J., (coord.), 1997 (10). Lettre circulaire aux coordinateurs régionaux des recensements de Guifettes. Bilan de la reproduction des guifettes en France -Année 1996- 9 mai 1997 : 2 p.
- Trotignon J., (coord.), 1999 (10). Lettre circulaire. Bilan de la nidification des Guifettes en France. - 1998- 15 juin 1999 : 3 p.
- Trotignon J., (coord.), 2000 (10). Lettre circulaire. Bilan de la nidification des guifettes en France. - 1999- 23 mars 2000 : 5 p.
- Trotignon J., (coord.), 2002 (10). Lettre circulaire aux coordinateurs régionaux du "Groupe Guifettes France". Bilan de la nidification des guifettes en France. -2001- 18 mai 2002 : 5 p.
- Trotignon J., (coord.), 2003 (10). Lettre circulaire aux coordinateurs régionaux du "Groupe Guifettes France". Bilan de la nidification des guifettes en France. -2002- 24 mars 2003 : 6 p.
- Trotignon J., (coord.), 2008 (10). Lettre circulaire aux coordinateurs régionaux du "Groupe Guifettes France". Bilan de la nidification des guifettes en France. -2007- 2008 : 3 p.
- Tullié L., 2001 (10). Faune et flore. Liste des espèces observées dans la réserve et ses abords immédiats depuis 1996. Réserve biologique départementale de Nalliers - Mouzeuil-Saint-Martin. Conseil Général de la Vendée.
- Yésou P., 2013 (10). Lettre circulaire. Nidification de l'ibis sacré dans l'ouest de la France en 2012. Délégation Interrégionale de l'ONCFS. Nantes, le 16 janvier 2013 : 3 p.
- Yésou P., 2014 (10). Lettre circulaire. Nidification de l'ibis sacré dans l'ouest de la France en 2013. Délégation Interrégionale de l'ONCFS. Nantes, le 7 janvier 2014 : 3 p.

Notes manuscrites et correspondances (11)

- Anonyme, 1973-1987 (11). Photocopie de carnet de notes manuscrites d'observations ornithologiques à la pointe d'Arçay.
- Anonyme, 1987 (11). Notes manuscrites, récapitulatif de données attribuées à "Brosselin". Les brouillons sont des courriers datés du 7 et du 30 avril 1987.
- Daviau J., 1981 (11). Notes manuscrites d'observations à la réserve naturelle de St Denis-du-Payré (comptages mensuels) de janvier à mai et décembre 1981 : 4 p.
- Daviau J., Métais M., 1982 (11). Notes manuscrites d'observations à la réserve naturelle de St Denis-du-Payré (comptages mensuels) de février à avril 1982. Jean Daviau, Michel Métais (pour 1 date en avril) : 1 p.
- Favreau O., 1993 (11). Fiches d'observation du suivi "mare de tonne de chasse" de Triaize. Stage ONCFS.
- Franchimont J., 1976 (11). Rapport d'observations d'un voyage en France du 22 juillet au 31 juillet 1976. Jacques Franchimont (Belgique), 4 feuilles dactylographiées et courrier. 14 septembre 1976 : 5 p.
- Girard O., 1986 (11). Courrier du 28 mai 1986 adressé à Claude Chauvet, Garde-Chef Délégué de la Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée, faisant synthèse du dénombrement de 4 héronnières du Marais Poitevin (Maillezais, Charouin, l'île-d'Elle et Chaillé-les-Marais) et des effectifs départementaux pour le Héron cendré : 2 p.
- Marquis J., 1987 (11). Plan de localisation des cantons de Faisans de Colchide à la réserve de la pointe d'Arçay : 1 p.

- Marquis J., 1988 (11). Plan de localisation des cantons de Faisans de Colchide à la réserve de la pointe d'Arçay : 1 p.
- Marquis J., 1989 (11). Plan de localisation des cantons de Faisans de Colchide à la réserve de la pointe d'Arçay : 1 p.
- Marquis J., 1990 (11). Fiches d'observation de l'enquête anatidés et rallidés "nidification : chronologie quantitative", ONCFS CNERA Avifaune Migratrice, réseau de correspondants oiseaux d'eau.
- Marquis J., 1991 (11). Courrier du 24 août 1991 à destination de Michel Fouquet (ONCFS). Synthèse des données 1991 de l'enquête anatidés et rallidés "nidification : chronologie quantitative", ONCFS CNERA Avifaune Migratrice, réseau de correspondants oiseaux d'eau.
- Marquis J., 1993 (11). Fiches d'observation de l'enquête anatidés et rallidés "nidification : chronologie quantitative", ONCFS CNERA Avifaune Migratrice, réseau de correspondants oiseaux d'eau.
- ONCFS-LPO, 2010-2016 (11). Cahier d'observations de la Prée Mizotière. Réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon : 29 p.
- ONCFS, 2018 (11). Notes manuscrites des archives du poste de la pointe d'Arçay. Observateurs : Michel Fouquet, Jacques Marquis, Olivier Favreau et *al.*
- Perniceni, 1962 (11). Familles et espèces observés à la pointe d'Arçay- Vendée. Entre le 24 juillet et le 1^{er} août 1962. Photocopie de notes manuscrites. 3 p.
- Spitz F. (11). Notes manuscrites, période avril 1959 - février 1969.
- Vallet D., 1978 (11). Courrier et note technique manuscrite "observations à St Denis du Payré (19.10.77 au 16.09.78)". 03 octobre 1978 : 6 p.

Documents administratifs et réglementaires (12)

- Préfet de la région des Pays-de-la-Loire, 2016. Avis de l'autorité environnementale sur le projet de création de la carrière d'argile de la société Bouyer-Leroux au lieu-dit "Le Grand-Pont" à Moreilles (85). Novembre 2016 : 11 p.